86-04850/

Published under the authority of the
Hon. David E. Crombie, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development.
Ottawa, 1986.

QS-6023-000-BB-A2
Catalogue No. R1-1985
ISBN-0662-54165-0.

© Minister of Supply and Services Canada

I am pleased to present the report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year 1984-1985. I was privileged to become Minister during this time, which saw important initiatives by the new government.

This was a memorable year for Canada's Indian and Inuit peoples, as they moved closer to self-government. At the same time, significant steps were taken to advance the economic and political development of the North.

I am proud to head a department dedicated to helping Indian and Inuit peoples achieve their rightful place in Canadian society. It was my privilege, during the past fiscal year, to introduce legislation which eliminated sex discrimination in the *Indian Act* and recognized the right of Indian communities to determine their own membership.

This is just one of the many notable accomplishments recorded in this report. All who read it will recognize this report as an important historic document.

David E. Crombie

Table of Contents

LANDMARKS

DEPARTMENTAL PROFILE

9 Mandate
10 Organization

OVERVIEW 1984-85

12 Preparation for First Ministers' Conference
12 Indian Self-Government
12 *An Act to Amend the Indian Act*
12 *Cree-Naskapi Act*
13 Supreme Court Decision in Guerin v. The Queen
13 Western Arctic Claim Settlement
14 Yukon Economic Development Agreement
14 Northwest Territories Economic Development Agreement
14 Cyprus Anvil Mine Shutdown
14 Bent Horn Project
15 Northern Oil and Gas Exploration

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

18 Education and Social Development
19 Resource, Economic and Employment Development
19 Reserves and Trusts
20 Housing and Band Support
20 Capital Program

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

24 Northern Policy and Coordination
24 Northern Resources and Economic Planning
26 Renewable Resources and Northern Environment
26 Northern Regulatory Review

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

28 CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

OFFICE OF NATIVE CLAIMS

30 OFFICE OF NATIVE CLAIMS

CORPORATE POLICY SECTOR

34 Research
34 Evaluation
34 Constitutional Affairs
34 Policy

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

38 Management Practices
38 Management Services
38 Technical Services and Contracts
38 Departmental Audit

PERSONNEL

40 PERSONNEL

COMMUNICATIONS

42 COMMUNICATIONS

REGIONAL OFFICES

45 Atlantic Region
46 Quebec Region
47 Ontario Region
49 Manitoba Region
50 Saskatchewan Region
52 Alberta Region
53 British Columbia Region
54 Yukon Region
56 N.W.T. Region

APPENDIX I

58 Financial Summary

APPENDIX II

59 Departmental Publications

LANDMARKS

ANNUAL REPORT

1984
1985

LANDMARKS

During the 1984-85 fiscal year, the department's accomplishments included:

June 4, 1984

five-year economic development agreement for Yukon signed by the federal and Yukon governments in Whitehorse

June 5, 1984

final agreement on the Western Arctic (Inuvialuit) Claim, signed by the Minister and the president of the Committee for Original Peoples' Entitlement (COPE), the first comprehensive claim settlement north of 60°

July 3, 1984

proclamation of the *Cree-Naskapi Act*, setting up a new relationship between the government and the Cree and Naskapi of northern Quebec

October 1984 through March 1985

preparations for 1985 first ministers' conference on aboriginal rights

November 19, 1984

presentation of first annual science award established by the Minister for scientific contributions to Canada's North

February 5, 1985

approval of Bent Horn development proposal under the *Oil and Gas Production and Conservation Act*

February 28, 1985

Bill C-31, *An Act to Amend the Indian Act*, removing sex discrimination from the *Indian Act* and granting bands control over their own membership, introduced in the House of Commons

DEPARTMENTAL PROFILE

ANNUAL REPORT

1984
1985

Departmental Organization Structure

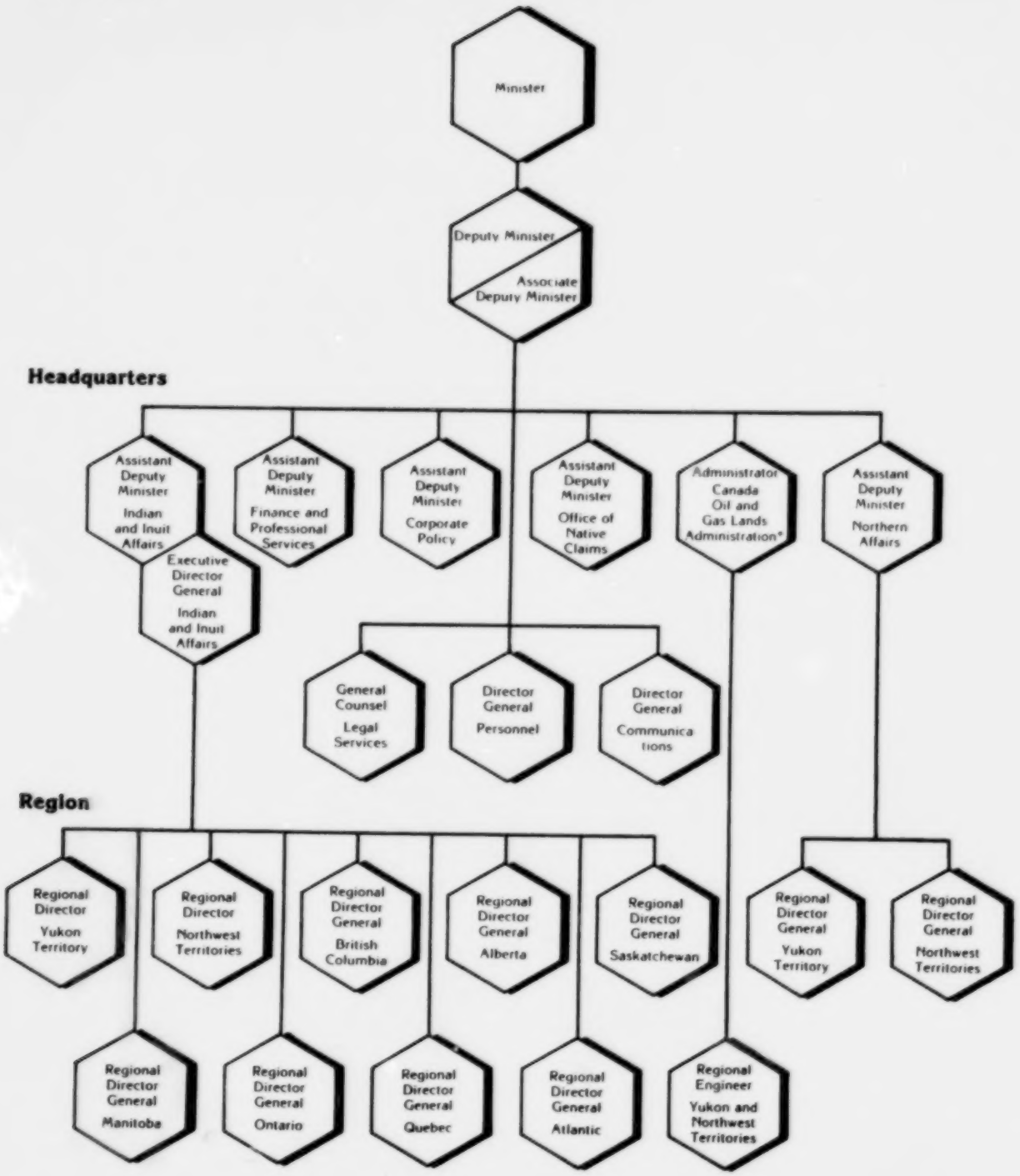

*** COGLA reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources Canada.**

DEPARTMENTAL PROFILE

Mandate

The Department of Indian Affairs and Northern Development was created by Parliament in 1966 from elements of the former Department of Northern Affairs and National Resources and the former Department of Citizenship and Immigration. As subsequently amended, the legislation made the Minister responsible for Indian and Inuit affairs, the Northwest Territories and the Yukon Territory and their resources.

More specifically, in 1984-85, the department was responsible for:

- initiating, encouraging and supporting measures that responded to the needs and aspirations of Indian and Inuit people and improved their social, cultural and economic well-being
- ensuring that lawful obligations to Indians and Inuit were met
- encouraging the orderly economic and political development of Yukon and the Northwest Territories
- settling claims related to traditional native use and occupancy of lands, in accord with the federal government's comprehensive claims policy.

In whole or in part, the department administered the following statutes:

Arctic Waters Pollution Prevention Act
British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act
British Columbia Indian Lands Settlement Act
British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act
Canada Land Surveys Act
Cree-Naskapi (of Quebec) Act
Department of Indian Affairs and Northern Development Act
Dominion Water Power Act
Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act
Indian Act
Indian Oil and Gas Act
James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act
Lac Seul Conservation Act
Lake of the Woods Control Board Act
Land Titles Act
New Brunswick Indian Reserves Agreement Act
Northern Canada Power Commission Act
Northern Inland Waters Act
Northwest Territories Act
Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act
Public Lands Grants Act
St. Peters Indian Reserve Act
St. Regis Indian Reservation Act
Songhees Indian Reserve Act
Territorial Lands Act
Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act
Yukon Act
Yukon Placer Mining Act
Yukon Quartz Mining Act

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) was established in 1981 as a separate agency, reporting to both the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources. Charged with regulating oil and natural gas development on federal lands, COGLA administered two statutes:

Canada Oil and Gas Act
Oil and Gas Production and Conservation Act

Organization

The department fulfilled its mandate through activities in four program areas: Indian and Inuit Affairs, Northern Affairs, Native Claims and Administration. The Minister was also responsible for the activities of the Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) north of the 60th parallel.

The Administration Program encompassed finance and professional services, corporate policy, personnel and communications.

The department's senior decision-making body, the departmental management committee, exercised the following responsibilities:

- developing overall direction for the department, particularly program objectives, goals and priorities
- preparing a yearly departmental strategic review
- advising on the development and implementation of policy and programs
- approving changes in policy affecting more than one program, or of special importance to the department as a whole.

Chaired by the deputy minister, the committee included the assistant deputy ministers of Indian and Inuit Affairs, Northern Affairs, Native Claims, Corporate Policy, Finance and Professional Services; and the directors general of personnel and communications. Also represented was the Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA).

OVERVIEW 1984-85

ANNUAL REPORT

1984
1985

OVERVIEW 1984-85

The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) experienced a year marked by major developments that reflected continued emphasis on such concerns as Indian self-government, changes to the *Indian Act*, improved employment and training opportunities for Indian and Inuit people. Meanwhile, Indians and Inuit played an increasingly important part in the decision-making affecting their future.

The following paragraphs describe briefly some of the issues and events that influenced key aspects of the department in 1984-85. Greater detail is included in separate sections of the report.

Preparation for First Ministers' Conference

DIAND was involved in preparing for the third of four first ministers' conferences on aboriginal rights, scheduled for April 2-3, 1985. The conference was aimed at defining treaty and aboriginal rights, and was planned to include provincial premiers and representatives of aboriginal groups and territorial governments.

Indian Self-Government

On June 27, 1984, the Hon. John Munro, then minister of DIAND, introduced framework legislation (Bill C-52) to allow for the recognition of Indian governments. The federal government emphasized a community approach, recognizing that local government would vary among different bands. However, the bill died on the order paper, rejected by the Indian people.

Meanwhile DIAND sought methods to increase local control and government through administrative changes called third-stream activities. A top priority was the development of alternative funding arrangements to permit greater flexibility and local accountability to community administrations.

Other third-stream priorities included Indian control projects, such as the Saskatchewan and Manitoba Indian Agricultural Programs proposal to take over agricultural loan portfolios, and devolution of various services to local control through projects across the country.

An Act to Amend the Indian Act

Bill C-31, introduced in Parliament on February 28, 1985, dealt with the long-standing issue of sex discrimination in the *Indian Act*. Bill C-31 would allow the restoration of Indian status and community membership to approximately 16 000 Indian women who had lost them by marrying non-Indians. Their children also would be eligible to have their status and community membership restored, or to be registered for the first time.

The bill would also recognize the right of Canada's 579 Indian bands to control their own membership.

It would abolish the concept of "enfranchisement", which had been outmoded since 1961 when Indians gained the right to vote in federal elections. Previously, under the *Indian Act*, Indians "capable of assuming the duties and responsibilities of citizenship" could do so only by giving up their Indian status. Some Indians had lost their status when they joined the armed forces, obtained a university degree, joined the clergy, or were forced to enfranchise for a number of other reasons.

Cree-Naskapi Act

This act, proclaimed July 3, 1984, provided the legal and financial basis for the Cree and Naskapi in northern Quebec to take responsibility for their own government. The nature of the legislation was determined by two previous agreements, the James Bay and Northern Quebec Agreement (1975) and the Northeastern Quebec Agreement (1978), between Canada and the Indian bands affected. These agreements provided for the establishment of local government; land rights; hunting, fishing and trapping rights; native-controlled health and education authorities; control of policing and justice; federal benefits and cash compensation.

Under the *Cree-Naskapi Act*, the federal government relinquished direct control over the bands. The act eliminated many of the powers of the Minister and the governor-in-council, while increasing Indian control in the administration of land, money and band membership. The *Indian Act* no longer applied on Cree and Naskapi lands.

Supreme Court Decision in Guerin v. the Queen

On November 1, 1984, the Supreme Court of Canada awarded the Musqueam Indian Band of British Columbia $10 million in a breach of trust suit. The case involved the surrender of Indian reserve lands to the Crown for lease to a third party in 1957. In leasing the land, the federal government had not observed the terms requested by the Indians; and the government had subsequently failed to advise the band of the terms of the lease.

The band filed suit for breach of trust in 1975, seeking compensation for income lost through the leasing arrangement. A finding in favor of the band at the original trial was overturned by the Federal Court of Appeal, but reinstated by the Supreme Court of Canada.

The Supreme Court ruled that the band had a "pre-existing right to its traditional lands", and held that the Crown had breached a fiduciary obligation to the band. This case emphasized the need for the utmost care and vigilance when the department discharged its duties in a trust.

Western Arctic Claim Settlement

Adjusted Boundary
Original Boundary

The Inuvialuit Final Agreement, a comprehensive native claims agreement, was signed June 5, 1984, by the Minister and the president of the Committee for Original Peoples' Entitlement (COPE). The agreement was approved by Parliament June 26 and legislation came into force July 25, 1984. This first claim settlement north of the 60th parallel gave 2 500 Inuvialuit a wide range of special and general rights, including wildlife harvesting rights, land ownership and management, and surface and subsurface rights. As well, $152 million was to be provided through annual payments over 13 years, and separate economic enhancement ($10 million) and social development ($7.5 million) funds were established under the agreement. (See Corporate Policy Sector.)

Yukon Economic Development Agreement

On June 4, 1984, the federal and Yukon governments signed a five-year economic development agreement in Whitehorse. By its terms, the two governments undertook to strive to diversify the economy and encourage economic development planning through assistance to renewable resource industries; by promoting increased participation by northerners (especially native people) in Yukon's economic development, and stimulating and strengthening the mineral sector; and by spurring the development of small businesses and tourism. The federal government agreed to pay $15.9 million toward the cost of this accord.

Northwest Territories Economic Development Agreement

The federal and Northwest Territories governments continued to implement shared-cost programs in three areas—natural resource development, domestic market development and human resource development. By the end of the fiscal year, some $3.8 million had been directed toward 130 projects.

Cyprus Anvil Mine Shutdown

The Cyprus Anvil Mine, which made up a large part of the Yukon economy, suspended its two-year $50 million stripping program in October 1984 because of a labor lock-out. Under a spring 1983 agreement with Dome/Cyprus Anvil, the costs of the program were shared by the Yukon and federal governments.

Since the owner of the mine, Dome Petroleum, had not been able to sell the operation, the Minister appointed a consultant to help find a buyer. Various financing schemes were under consideration at year's end.

Bent Horn Project

The Bent Horn oil demonstration project on Cameron Island, west of Bathurst Island, was the first development proposal considered for federal lands under the *Canada Oil and Gas Act*. The Minister granted approval on February 5, 1985 for Panarctic Oils Ltd. to proceed with the project, and announced this approval jointly with the Northwest Territories' Minister of Energy, Mines and Resources. Bent Horn was planned as a small-scale production project, making a single annual tanker shipment of 100 000 barrels of crude oil to eastern Canada during late summer.

Northern Oil and Gas Exploration

DIAND's oil and gas initiatives emphasized benefits to northerners in the form of training, employment and business opportunities connected with continuing exploration and development. Two joint ventures involving native groups and private industry continued to be successful in securing drilling contracts throughout the fiscal year; and other native and northern-owned companies supplied catering and security services to the oil and gas industry.

In June 1984 the department received Polar Gas's application to construct a gas pipeline from the Mackenzie delta to northern Alberta. In March 1985 enhanced production began at the Norman Wells oil field, and oil began flowing through the newly completed pipeline from Norman Wells to Zama, Alberta. Dome, Esso and Gulf made oil discoveries in the offshore areas of the Beaufort Sea; and the Northern Oil and Gas Action Program, an interdepartmental research and planning program to prepare for the development of northern hydrocarbon resources, received initial funding during the year.

As the northern economy continued to diversify, DIAND implemented a $22 million northern roads program to assist social and economic development. The Liard Highway, linking the Northwest Territories and British Columbia, was completed during the year.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

ANNUAL REPORT

1984
1985

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

The Indian and Inuit Affairs Program provided a wide range of services to status Indians and Inuit communities: economic development, education, social services, policing, housing and infrastructure. This decentralized program functioned through five branches at headquarters, nine regional offices and 40 district or field offices. Program officials played a number of roles in the Indian and Inuit communities: they delivered services, transferred finances, provided training and advice, offered technical expertise, spoke out for aboriginal concerns and monitored operations.

The transfer of service delivery from the department to communities and tribal councils continued, but this had slowed markedly over the past four years. Just over 50 percent of the program's budget was managed by communities and tribal councils in 1984-85. The slowdown was influenced by solvency concerns, increased costs of devolution and preoccupation with claims settlements and Indian self-government.

The new alternative funding concept was designed to stimulate more transfers to Indian control.

Education and Social Development Branch

Education

Approximately 80 000 Indian and Inuit students received elementary and secondary education in federal or community-operated schools, or in provincial schools under tuition and capital agreements. The department also provided or purchased such education services as guidance and counselling, transportation, accommodation and allowances.

Financial assistance and other support were provided to nearly 8 000 students receiving post-secondary education, and the more than 350 students in university and college entrance preparation courses.

The Education Directorate noted several unresolved problems at the end of fiscal year 1984-85. The level and range of education in federal and Indian community schools remained below that of provincial schools. There were differences over the meaning of local control, and additional resources were needed for special and vocational education and native language classes. Predicting student volumes in post-secondary education remained problematic, and issues relating to eligibility for assistance were still unsettled.

Among the education program's accomplishments was the obtaining of $7 million for special education in federal and community-operated schools. The transfer of seven schools and two student residences to local control was approved, at a cost of $1.5 million.

Social Assistance

The Social Assistance Program provided financial benefits and services to Indian individuals and families in need, to enable them to maintain health, safety, dignity and family unity. Social assistance funds supported job creation and job training, and also training to help communities improve their competence to respond to their needs.

The department delivered or funded a full range of welfare services to families, children and adults. It provided services under agreements with the provinces and Indian communities for the care of abused and neglected Indian and Inuit children on reserves, including institutional care, selection of foster homes, maintenance payments, selection of group homes and the placement and maintenance of individuals there.

Welfare services were also provided to Indians not covered under legislation or agreements with the provinces. These included counselling, placement of children with parental consent, selection of foster homes and immediate care for incapacitated adults.

Preparing for Transfer

During fiscal year 1984-85, the Social Development Directorate directed funds to Indian communities and associations to develop strategies for delivering child welfare and related family services on reserve. A national child welfare workshop was held in March 1985, a departmental committee on child welfare in Indian communities was established, and regions were supported in negotiating and implementing child welfare agreements.

Other achievements included the funding of new training programs for Indian paraprofessionals in social services, and new developments in day care and community social services. The program also focused on such issues as battered women, victims of crime, impaired driving, civil legal aid, health, Indian war veterans and equality rights.

Resource, Economic and Employment Development Branch

The Resource, Economic and Employment Development Branch continued its efforts to help Indians and Inuit obtain a greater degree of economic independence.

The Indian Economic Development Fund supported 733 projects costing $33.7 million with 210 direct loans totalling $4.8 million, 73 guaranteed loans valued at $2.1 million and 526 contributions totalling $8.8 million. A further 1 300 projects received technical and managerial assistance.

These projects were also supported by $12.9 million from other governments and the private sector. They created about 2 100 jobs and made profits estimated at $4.1 million. This was a major contribution: it created better-trained native entrepreneurs, and increased their confidence and independence.

Indian entrepreneurs were expected to create 36 000 jobs over the next five years.

In 1984-85 the department completed the Indian-Inuit stream of Employment and Immigration Canada's New Expansion and Development Program (NEED). This cost $21.8 million and integrated an additional $40.6 million, to support 365 projects and create about 4 800 short-term jobs for Indian people.

DIAND's $7.5 million employment initiative program, with an additional $14.3 million from other programs, supported 199 projects and created about 1 350 short-term jobs.

Indian Summer Canada

The Indian Summer Canada program created 3 000 jobs.

During 1984-85, about 3 400 people were prepared for jobs through institutional and industrial training, of whom 1 600 were expected to find employment. The branch provided 256 600 days of training and mobility and placement assistance to 787 people.

The branch initiated the Indian Community Human Resource Development Strategies Program, to fit into the new Canada Employment and Immigration Commission programs. It had six main components: community strategy development, career counselling and needs assessment, training, labor market adjustment, employment creation and socio-economic enterprises.

Cabinet approved funding of $14.5 million over three years to allow Indian and Inuit people to study resource development projects. During the 1984-85 fiscal year, 75 grants were made for impact studies of resource projects involving hydroelectric power, oil and gas, heavy oil and oil sands, coal, potash, gold, uranium and electric power transmission. The program allowed communities to establish their priorities, encouraging self-determination.

One promising result was the agreement between Dome Petroleum and the Lax Kw'alaams Band in British Columbia. In northwestern Alberta, the Dene-Tha Band negotiated contracts with Interprovincial Pipeline Limited for the clearing of the Norman Wells pipeline right-of-way. Indian employment and training programs were worked out with Syncrude, Dome, Esso, Gulf, Campbell Red Lake Mines and other developers.

In Saskatchewan, Indian people benefited from uranium mining at Key Lake and Cluff Lake.

During 1984-85, Institutional Development supported 20 existing institutions. Technical and managerial advice was routinely provided as well. Regional managers of the National Indian Arts and Crafts Corporation devoted greater attention to management improvement and development.

A formal program for the development of economic institutions was planned in the area of management improvement.

Reserves and Trusts

Reserves and Trusts provided the management and control of Indian lands and the natural resources of Indian reserves, and administered the monies and the Minister's trust responsibilities as set out in the *Indian Act*.

The Lands Directorate fulfilled ongoing federal statutory and treaty obligations towards Indians by administering and managing Indian lands and estates, and by administering the relevant sections of the *Indian Act* and related regulations.

The Membership and Statutory Requirements Directorate administered trust responsibilities under the *Indian Act* relating to membership, elections, referendums, bylaws, trust funds and obligations under existing statutes and treaty agreements.

The Legal Liaison and Support Directorate provided research and support to the Department of Justice in litigation involving the department, as well as funding for litigation in test cases involving important legal issues.

The Indian Minerals Group provided management and control of the mineral resources of Indian reserves.

The Supreme Court of Canada's *Guerin* decision highlighted the department's fiduciary obligation in its administration and management of lands, resources and trust monies.

A revised Indian Land Agreement was negotiated with the Province of Ontario, and negotiations proceeded smoothly with Newfoundland to establish a reserve for the newly-created Miawpukek Band of Indians at Conne River.

Meanwhile, attention was focused on the processes for restoring Indian status and band membership to those who had lost them because of discriminatory legislation enacted in the past.

Housing and Band Support

During the fiscal year 1984-85, 2 875 new housing units were constructed and 3 747 units were renovated on reserves across Canada. Canada Mortgage and Housing Corporation's Rural and Native Housing Program provided assistance in building 1 168 housing units, and $10.8 million for renovations.

Phase I of a comprehensive housing evaluation gathered information from a sample of six reserves during the year. A report on Phase II, an assessment of 96 reserves, was expected in 1985.

The Band Support Directorate helped Indian bands and Inuit communities run effective governments, carry out community planning and promote participation in policy development by native leaders. The directorate provided funding to bands or local Indian governments to perform their roles and administer services; to tribal councils to deliver services and provide advice to member bands; to band councils to assist bands in planning community development to make the best use of resources; and to Indians and Inuit associations to discuss policy and program management with all levels of government.

Increased Funding

At the close of fiscal year 1984-85, the directorate's main concerns included increased funding to support tribal councils. The adoption of a national strategy made it possible to deal with the issue of bands' indebtedness. Deficit recovery plans were being developed with bands who had financial problems.

The directorate's major accomplishments in 1984-85 included establishment of a computerized band-support funding data base. A band employees' benefits funding program was started and the contribution management process was monitored in every region to identify problems and improve efficiency. Band audit reports were completed and training on the use of financial statements was given to managers and band councils. The directorate also developed new funding and management practices to facilitate the transition to Indian self-government, and helped establish Indian-controlled management training institutes.

The Indian-Inuit Management Development Program continued to help Indian bands and northern Quebec Inuit communities improve their capacity to manage their affairs, in accord with accepted practices and community-identified standards of service. The program provided resources and assistance through five components: management development and training, advisory support, orientation and community awareness, management education and institutional support. Sixty-eight percent of bands submitted development plans and received funding to pursue management development.

The advisory support component provided consultant services through contribution agreements with Canadian Executive Services Overseas, a consultant group of retired Canadians, and from student advisers from the University of Western Ontario's Indian Management Assistance Program.

Institutional Support and Management Education provided financial assistance to post-secondary institutions. Five training institutes were established in British Columbia, Saskatchewan and Manitoba.

Capital Program

The Capital Program focused on health, safety and education on Indian reserves, balancing the essential requirements of 580 bands in more than 600 communities across Canada. Many of these communities were in remote areas with limited access to services available to other Canadians.

The program provided financial and advisory support for the planning, design, construction, operation and maintenance of such basic community services as potable water, sanitation, electrification, roads, fire protection and community buildings. Where warranted, these services were obtained by contract from adjacent municipalities.

The year's expenditures under this program were approximately $310 million for capital (including $93 million in housing) and $85 million for related operation and maintenance.

In keeping with the objective of Indian self-government, the department continued to amend its procedures to accommodate the transition from departmental management to band management. At year's end, roughly 77 percent of both the capital and the operation and maintenance budgets was managed directly by the band councils or their representatives.

Capital Management Projects

The Capital Management Directorate's achievements in 1984-85 included:

- Approval of a long-term capital plan, including an additional $200 million to address the backlog in capital projects and education over the next five years.
- Treasury Board approval of $5 million additional capital to upgrade education facilities.
- Progress in setting up a maintenance management system for bands, to improve the maintenance and operation standards for the physical assets. Approximately 20 percent of the total value of capital assets was maintained in accord with this system.
- Development of program service standards, to provide a level of service equal to that in neighboring off-reserve communities.
- A proposal to increase the number of regional project approval authorities, for more timely completion of capital projects.
- A review of submissions for 35 capital projects. Forty-one submissions were approved, including those for headquarters projects, with a total estimated value of $144 million.

ATLANTIC	7%	$ 1,103,824 projects: 45
QUÉBEC	15%	$ 3,839,018 projects: 111
ONTARIO	9%	$ 2,616,933 projects: 68
MANITOBA	38%	$ 12,030,072 projects: 275
SASKATCHEWAN	18%	$ 3,393,473 projects: 130
ALBERTA	6%	$ 3,654,285 projects: 43
BRITISH COLUMBIA	5%	$ 3,013,537 projects: 35
YUKON	1%	$ 196,950 projects: 5
NORTHWEST TERRITORIES	3%	$ 2,915,009 projects: 21
Total		$ 33,763,001 projects: 733

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

ANNUAL REPORT

1984
1985

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

The Northern Affairs Program, with a budget of $634 million and 854 person years, worked to advance the social, cultural, political and economic development of the Northwest Territories and Yukon, in conjunction with the two territorial governments. Its mandate was derived from the *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*, the *Yukon Act* and the *Northwest Territories Act*.

The program had four branches: Northern Policy and Coordination, Renewable Resources and Northern Environment, Northern Resources and Economic Planning, and the Northern Regulatory Review.

Northern Policy and Coordination Branch

The Northern Policy and Coordination Branch supported and facilitated the development of representative and responsive political institutions in the territories; supported northern culture and science; and coordinated the regulation of the Norman Wells Pipeline project. Among its major activities and achievements in 1984-85 were:

- Implementing three-year formula funding agreements with the territorial governments;
- Arranging interim funding for the Nunavut Constitutional Forum; monitoring the work of the two constitutional forums on division of the Northwest Territories;
- Initial planning for devolution to territorial governments of provincial-type federal programs in the North;
- Completing an inventory, *Ten Years of Northern Research in Canada, 1974 to 1984*, conducted by federal departments and agencies, and preliminary review of northern science policy initiatives;
- Organizing the presentation of the first annual Northern Science Award by the Governor General, to Dr. John Ross Mackay;
- Coordinating the Canada-USSR Arctic Science Exchange program providing for the exchange of scientists;
- Assisting in the social and cultural development of native peoples through such activities as publication of the Schneider Inuktitut-English dictionary and national and regional editions of *Inuktitut* magazine;
- Initiating a film project in four arctic communities to document the history of Inuit art, in collaboration with the National Film Board;
- Arranging various Inuit art exhibits, including two in the United States and one in Germany, and a national tour by an exhibit on Inuit print-making;
- Developing a new management policy for the three Northern Scientific Resource Centres in Inuvik, Igloolik and Frobisher Bay.

Northern Resources and Economic Planning Branch

This branch was concerned with economic analysis, negotiation, coordination, planning and assistance with such matters as economic agreements, major development projects, native business cooperatives, transportation infrastructure, resource development and mineral exploration.

The branch comprised three directorates: Northern Economic Planning, Mining Management and Infrastructure, and Northern Oil and Gas Management and Major Projects, plus the Northern Oil and Gas Action Program (NOGAP) secretariat.

In 1984-85 the branch:

- Replanned the Northern Oil and Gas Action Program in accord with the government's spending reductions;
- Advised on the Minister's responsibilities under the *Northern Canada Power Commission Act* and the *Financial Administration Act*;
- Analyzed the economic and corporate effects of the shutdown of the Cyprus Anvil mine on Yukon energy rates;
- Developed alternatives for possible transfer or restructuring of the Northern Canada Power Commission (NCPC), the regulatory regime and possible amendments to the *Northern Canada Power Commission Act*;
- Completed a draft working paper on northern energy subsidies; initiated development of a computer simulation model of federal energy subsidies to analyze the cost and benefits of alternative subsidy programs to residents of the north; managed existing energy subsidy programs and assisted in various federal initiatives for energy conservation;

- Undertook a major study of food costs in northern communities, along with several other government departments, and completed reports on alternative food technologies, income levels and distribution, nutrition and health, transport, competition, the role of northern consumers, socio-economic changes and access to traditional food resources;
- Studied economic trends in the two territories, focusing on such issues as fiscal self-sufficiency, taxation, potential resource revenues, renewable resources and native economic development; continued compiling information for a comprehensive statistical data base on the North;
- Completed drafting of the Yukon Economic Development Agreement, which committed federal expenditures of $13.2 million of federal funds for economic development planning, promotion of industries based on renewable resources, increased participation by native people, mineral sector development and tourism development;
- Advised on management of oil and gas activities and coordinated activities related to major projects such as Panarctic's Bent Horn demonstration project, involving an oil production facility on Cameron Island and the first shipment of arctic crude oil to eastern markets;
- Reviewed the results of the first season's activities under an interim land procedure facilitating consultation between government, industry and the community at Fort Good Hope;
- Continued efforts to have the Cyprus Anvil mine in Faro, Yukon, reopened; and monitored the implementation of the Canada/Cyprus Anvil overburden stripping agreement;
- Issued the Minister's policy directive to the Yukon Territory Water Board prescribing standards and objectives for water use in placer mining until 1986, based on the report of the public review committee on placer mining guidelines;
- Continued development of a northern mineral policy, releasing for public discussion "The Northern Mineral Sector: A Framework for Discussion";
- Monitored the Nanisivik Mines primary agreement, with emphasis on native employment at the mine;
- Oversaw $22 million worth of road construction and reconstruction in the territories, including the Carcross-Skagway Road, the Mackenzie Highway between Enterprise and the Alberta border, the Dempster Highway, and the Liard Highway linking the Northwest Territories and British Columbia; extension of the Mackenzie Highway to Wrigley was contracted to a native company to provide on-the-job-training.

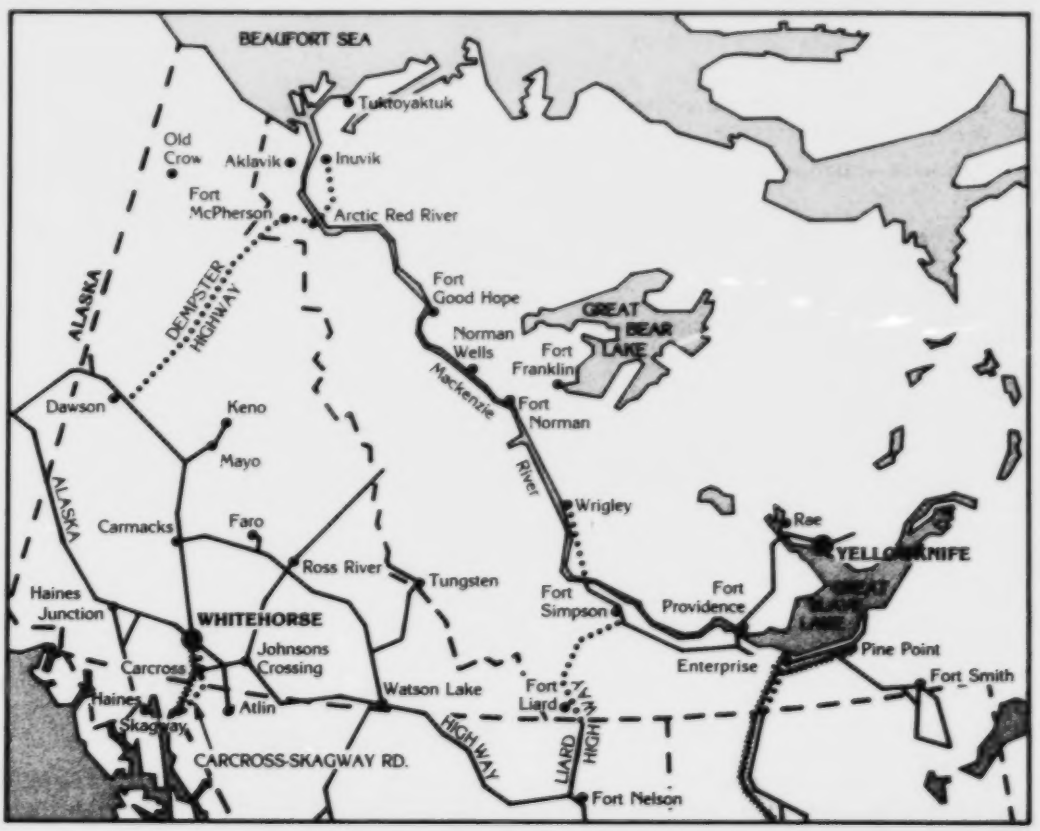

Renewable Resources and Northern Environment Branch

This branch was concerned with the development of northern environmental policy and plans; the granting of rights to renewable and non-renewable resources; the conduct of forest management and fire control; the issue of leases, agreements for sale, permits and licences; inspections for compliance with environmental terms and conditions; the undertaking of sectoral resource inventories; the conduct of environmental assessments; the management of environmental research; and the development and implementation of policies and programs related to trapping and the fur industry.

Among the branch's major achievements in 1984-85 were:

- Start of comprehensive environmental monitoring programs in the Beaufort Sea/Mackenzie delta and Mackenzie valley regions to facilitate future development and minimize environmental disruption;
- Implementation of the Environmental Studies Revolving Fund;
- Completion of the three-year Yukon River Basin Study, carried out with Environment Canada, the British Columbia and Yukon governments;
- New initiatives in northern water management;
- Streamlining the water licensing procedure for placer mining operations, with 265 licences granted over three months;
- Advanced training for fire fighting staff to improve effectiveness in dealing with wildfires;
- Development of new regulations for forest harvesting;
- Agreement with the Northwest Territories government and native organizations concerning a comprehensive program of land use planning;
- Development of a common approach within the fur industry to counter the anti-fur movement;
- Completion of numerous land transfers to the territorial governments;
- Development of land administration methods to ensure efficient development, while ensuring the protection of the sensitive northern environment;
- Development of environmental terms and conditions for the Bent Horn oil demonstration project, and the assessment of the environmental implications of other of development proposals, including those of Polar Gas (Mackenzie valley gas pipeline) and Peter Kiewit Sons Co. Ltd. (King Point harbor and quarry).

Northern Regulatory Review

The Northern Regulatory Review, begun in the fall of 1983, covered all regulatory programs affecting resource and industrial development in northern Canada. Its objective was to simplify and clarify programs and reduce duplication, to lessen the burden of regulation on schedules and costs.

During 1984-85, through various projects, the review identified and analyzed institutional structures and approval processes by producing data base materials and reports. It also supported the regulatory programs study of the Ministerial Task Force on Program Review.

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ANNUAL REPORT

1984
1985

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) regulated petroleum and natural gas development north of the 60th parallel in the interests of safety, environmental protection and resource conservation. Through its regional office in Yellowknife, COGLA issued permits for oil and gas exploration, development and production on the northern mainland, in the Beaufort Sea and the Arctic Islands.

At the end of the fiscal year the *Canada Oil and Gas Act* was under extensive review, in preparation for legislative revisions expected in 1985-86.

Drilling continued to increase in the Mackenzie valley, the Mackenzie delta and the Beaufort Sea, but remained at about the previous year's level in the Arctic Islands. In the Mackenzie valley 21 wells were terminated and three new wells spudded; gas was tested in three wildcat wells in early 1985. Onshore in the Mackenzie delta, two wells were terminated and four new wells spudded in early 1985. In the Beaufort Sea area, 12 wells were terminated and two new wells spudded. Three offshore wells were terminated in the Arctic Islands in 1984, including a successful gas delineation well in the Skate field discovered in 1981; two new offshore wells were spudded in early 1985.

In the Beaufort Sea, Gulf discovered oil at the Pitsiulak A-05 well in the summer of 1984, and oil and gas at the Amauligak J-44 well. Esso Resources Canada and its partners found gas at the Kadluk O-07 well in 1984, oil and gas at Nipterk-L-19 and gas at Amerk O-09 in early 1985. Successful delineation wells were drilled by Gulf in the Tarsiut oil field, and by Esso and Trillium in the Adgo oil and gas field.

Esso Resources Canada Limited drilled 58 development wells and completed construction of the processing facility at the Norman Wells expansion project, scheduled for completion by late spring of 1985. Interprovincial Pipe Line Limited completed construction of the new pipeline from Norman Wells to Zama in northern Alberta.

COGLA gave the necessary approvals for Panarctic Oils Limited to go ahead with its Bent Horn oil demonstration project on Cameron Island. The Minister approved the Bent Horn plan on February 5, 1985, opening the way for production of the initial 16 000 m^3 (100 000 barrels) expected in May 1985.

Industrial and Employment Benefits

COGLA continued to monitor and promote benefits to northerners from oil and gas activity. The industry spent more than $1 billion in 1984-85, creating about 4 200 jobs. Of these, nearly 1 600 (37.6 percent) went to northerners.

In the 1985 calendar year, companies operating in the Mackenzie delta and the Beaufort Sea spent more than $50 million in that region, employing 607 northerners. Companies operating in the Arctic Islands spent nearly $12 million there, employing 51 northerners — 27 from Arctic Bay and 24 from Pond Inlet. More than $35.5 million was spent on the territorial mainland, where northerners held 931 of the 1 990 jobs created by the oil and gas industry.

Early in 1985, COGLA's Canadian Market Opportunities Program established a guide to promote the sale of Canadian goods and services.

OFFICE OF NATIVE CLAIMS

ANNUAL REPORT

1984
1985

OFFICE OF NATIVE CLAIMS

The Office of Native Claims coordinated the government's response to those claims. It managed the negotiation of settlements and advised the Minister on claims policy.

The office dealt with two categories of claims: comprehensive and specific.

Comprehensive claims were those based on native title not covered by previous treaties or land claim agreements. They involved providing a comprehensive range of benefits in exchange for such title.

Specific claims were those from Indian bands seeking redress for governments' past management of Indian lands and assets under the *Indian Act*, and fulfilment of lawful treaty obligations toward the claimants.

Comprehensive Claims

Progress in settling comprehensive claims remained slow. This was largely because the process had begun before the 1982 constitutional amendment on aboriginal rights, the 1983 report of the House of Commons Special Committee on Indian Self-Government, subsequent court cases involving claims, and political developments unfolding in the North. The need was therefore identified for a fundamental review of comprehensive claims policy, and initial steps were taken toward such a review.

The first native group north of 60° to enter into a settlement of a comprehensive claim was the Committee for Original Peoples' Entitlement (COPE). The western arctic (Inuvialuit) final agreement was signed June 5, 1984, by the Minister and the president of COPE, and enabling legislation came into force on July 25.

The agreement provided for about 2 500 Inuvialuit beneficiaries to receive $45 million (in 1977 dollars) through annual payments until 1997, and for a $10 million economic enhancement fund and a $7.5 million social development fund. The agreement also provided for Inuvialuit ownership of 91 000 km^2 of land, and surface and subsurface rights to 11 000 km^2. Other benefits included certain exclusive and preferential hunting and fishing rights, structures for wildlife management, and a conservation regime for the Yukon north slope, including a national park west of the Babbage River and a territorial park on Herschel Island.

A western arctic claims implementation secretariat was established in 1984 within the department's Corporate Policy Sector.

Dene-Metis Claim

Negotiations on the Dene-Metis claim in the Mackenzie valley concentrated on wildlife harvesting and management. As well, there were discussions on the overlapping claims of the Dene-Metis, COPE and the Council for Yukon Indians, and on Dene-Metis proposals for the Norman Wells oil field. Early in 1985, negotiations began on lands and resources benefits.

The Tungavik Federation of Nunavut represented the Inuit of the central and eastern arctic in negotiating their land claim. Negotiations in 1984-85 concentrated on land management, resources and public sector employment, as three subagreements were initiated. The federal review of a proposed wildlife agreement continued.

Yukon Indians Claim

During 1984-85 there were major developments regarding the Council for Yukon Indians claim. A proposed agreement in principle, consisting of subagreements on all major elements of the claim, was approved by the federal Cabinet in April 1984, and subsequently by the Yukon territorial government. The Council for Yukon Indians decided that 10 of the 12 bands should approve the agreement for it to be ratified. By July 1984, eight of the bands had voted in favor of the agreement; however, two Yukon Indian assemblies subsequently requested that major elements be renegotiated.

The Minister met with the council and the 12 bands during October and December 1984, to discuss the resolutions and address concerns over extinguishment and self-government. He concluded there was insufficient support for the agreement in principle, and so advised the Yukon Indians and Yukon government on December 20, 1984.

Early in 1985 the Minister again met with the council and the bands. It became clear an umbrella agreement was required to consolidate a number of processes, including land claim negotiations, Indian self-government discussions, alternative financing and constitutional development. The Minister asked the council and the Yukon territorial government to list their expectations in a draft statement of understanding.

Quebec and Labrador

The greater part of the year was devoted by the Conseil Attikamek-Montagnais du Québec (CAM) to developing concrete proposals for wildlife harvesting and management. In March 1985, CAM decided to reassess its approach to the comprehensive claim process.

In December 1984, the Labrador Inuit Association (LIA) claim in Labrador was accepted as the sixth comprehensive claim under negotiation. The federal and Newfoundland governments continued discussions to reach an understanding of their respective responsibilities in the claim settlement. In January 1985, negotiations began on the LIA claim in northern Quebec pursuant to section 2.14 of the 1975 James Bay and Northern Quebec agreements. The governments of Quebec and Canada and native signatories to the Northeastern Quebec Agreement participated in the negotiations.

Negotiations with the Nishga Tribal Council in British Columbia continued in the areas of fisheries, self-government and the return of cultural artifacts. The Taku River Tlingit claim was accepted for negotiation, bringing to 14 the number of validated British Columbia comprehensive claims. A further three claims from the Kwakiutl First Nations, the Nlakapmux Nation (Thompson River Salish) and the Sechelt Band were submitted.

Specific Claims

Despite substantial progress in the number of specific claims validated, negotiations were slower than expected because of their complexity. However, Indian people tested the specific claims policy more and more, filing claims for significant amounts of compensation. The full impact of the Supreme Court's *Guerin* decision regarding the Crown's fiduciary obligations had yet to be determined.

During the year, 36 new specific claims were filed with the office. Historical analysis was completed on 33 claims, which were then referred to the Department of Justice. Sixty-one opinions were received, eliminating several years' backlog. Several claims were revised by Justice in light of the *Guerin* case.

Several court cases were put in abeyance as disputes were settled through the claims process. Twenty-six negotiations, involving 52 bands, were conducted during the year, including tripartite negotiations with Canada and Manitoba for the validated treaty entitlement claims of 19 bands. Of the 10 tentative settlements reached during the year, two (Long Lac and Blackfoot Cattle) were ratified, seven were scheduled for notification and payment in the next fiscal year, and one (Fond du Lac) involved only the conveyance of provincial Crown land.

Two of the British Columbia cut-off land claims were resolved, bringing the total to eight. Positive progress on three other cut-off claims provided the grounds to extend negotiations into the next fiscal year.

CORPORATE POLICY SECTOR

ANNUAL REPORT

1984
1985

CORPORATE POLICY SECTOR

The Corporate Policy Sector was responsible for strategic planning, policy development, intergovernmental affairs, research, evaluation, and policy coordination for the department, while providing secretariat services for the Minister and deputy minister. The sector coordinated implementation of the comprehensive claims agreements with the Cree, Naskapi and Inuit of James Bay and northeastern Quebec. In 1984-85, the Western Arctic Claims Implementation Secretariat was established to coordinate implementation of the comprehensive land claim agreement with the Inuvialuit.

Research Branch

The Research Branch supported research on departmental priorities, and administered three native claims funding programs.

Thirty research projects were prepared, including a 10-volume overview of the social conditions of Indians in Canada.

Also under way was a series of 14 reports on the major Indian treaties. Nineteen research projects were completed during the year, including *Handbook of Case Law on the Indian Act*, *Population Projections of Registered Indians, 1982-1996*, and *Indian Band Self-Government in the 1960's: A Case Study of Walpole Island*.

The branch also administered $38.7 million to native groups under funding programs for research and development of native claims, for negotiating 27 active claims, for cash compensation for six settled claims, and for work on revising the *Indian Act* and formulating other native legislation.

Evaluation Branch

The Evaluation Branch was responsible for program evaluation, as required by Treasury Board and the Comptroller General. It provided advice and information aimed at improving management, accountability and resource allocation. The branch encouraged the development of Indian-owned and managed consulting firms, using them in its own work.

The branch completed 16 projects. These included evaluations of the Post-Secondary Education Assistance Program, the Canada/Northwest Territories economic development agreement, and Dakota Ojibway child and family services.

Constitutional Affairs Branch

This branch guided DIAND's contribution to the constitutional process in preparing for the first ministers' conference on aboriginal rights in April 1985. It also dealt with linkages between issues of northern political development, claims policy and self-government.

The branch's main achievements in 1984-85 included developing models for aboriginal self-government and helping to prepare legislation to amend the *Indian Act*. As well, it participated in the task force on alternative funding arrangements, self-government and fiscal relations. The branch developed a computerized inventory of Indian band profiles.

Policy Branch

The Policy Branch ensured that the department's long-term directions were appropriate to all programs and compatible with government priorities and financial constraints.

The branch promoted Indian development through policy change affecting discriminatory provisions of the *Indian Act*, taxation, legal impediments to development, treaty rights and justice. As well, it contributed to the department's long-term financial planning, and oversaw policy on legislation to remove discrimination from the *Indian Act*.

During the year under review, the Policy Branch assessed policy regarding Indian child welfare, advised on international native issues and analyzed terms of the Jay Treaty. It also prepared analyses on such broad questions as Canada's evolving new relationship with its aboriginal people. Work continued in such areas as taxation of Indians, administration of justice, legal and jurisdictional aspects of Indian economic development and treaty rights (especially regarding hunting, fishing and trapping).

Intergovernmental Affairs

This directorate was generally responsible for the department's liaison with other governments. During the year it provided support for regional, bilateral and tripartite forums such as the Pacific Planning Symposium in British Columbia and the Tripartite Council in Ontario.

The directorate managed the department's work on the Canada-Grassy Narrows agreement, signed in June 1984, which provided for a $4.4 million cash settlement.

Northern Quebec Claims Implementation Secretariat

The *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*, proclaimed on July 3, 1984, was one of the first items of business for this new secretariat. The secretariat arranged grant funding of $19 million to Cree and Naskapi bands for maintenance of their communities. The new statutory relationship between the government and bands was further defined during the year by regulations and legislative amendments to implement the act. Most of the secretariat's activities were aimed at finding ways to proceed in discharging various obligations under the James Bay agreements.

Western Arctic Agreement

The Western Arctic (Inuvialuit) Final Agreement, a comprehensive land claim in the western arctic, came into force on July 25, 1984. It gave a wide range of rights to the Inuvialuit, including wildlife harvesting, land ownership and management, environmental protection, economic development and social needs. The Western Arctic Claims Implementation Secretariat was established in August 1984, to coordinate all activities to implement the final agreement between the federal government, the territorial governments, the Inuvialuit and structures such as the Inuvialuit Regional Corporation.

The work of the secretariat included the negotiation of details not in the settlement agreement. As well, the secretariat developed an implementation plan, secured approval for implementation resources for all parties and coordinated interpretations of the final agreement provisions.

Coordination Secretariat

This directorate prepared ministerial briefings, cabinet documents and scheduling of items for cabinet committees. It also managed the ministerial and deputy ministerial correspondence system.

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

ANNUAL REPORT

1984
1985

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

Management Practices Branch

During the period under review, the branch completed most of the department's management improvement projects and carried out a detailed project assessment. This assessment was the basis for updating the IMPAC (Management Improvement Practices Accountability and Control) agreement approved by the deputy minister and the comptroller general.

The branch also completed a number of other projects requested by departmental management. These included organizational and functional reviews of the Housing and Band Support Branch, the personnel function, the Office of Native Claims and the financial administration function.

Management Services Branch

This branch developed an automated ministerial correspondence tracking system and a microcomputer policy, realizing productivity gains expected to produce savings of more than $1.5 million in the next four years.

Technical Services and Contracts Branch

This branch was responsible for real property, other capital assets and contract administration. With 10 regional and 37 district units, it managed capital programs totalling $300 million on Indian reserves and $22.5 million on northern roads.

With the support of the Canadian Construction Association, the branch took initiatives to maximize the use of local labor, equipment and materials on 25 projects.

The Maintenance Management System was expanded to cover 30 percent of Indian and Inuit Affairs assets, and extended further with Northern Affairs assets. A $9.6 million retrofit program was developed to make departmental buildings accessible to the handicapped.

The branch published the Contract Administration Manual and a restructured Engineering and Architecture Manual. Together with Indian and Inuit Affairs, it developed service standards for on-reserve facilities. It processed 514 non-construction contracts worth $7.2 million, and developed a proposal to transfer the delivery of technical services to Indian bands. Sixty training courses developed by the branch were given to 1 000 band members and departmental staff.

Departmental Audit Branch

The Departmental Audit Branch reviewed departmental organization and programs, recommended improvements and monitored their implementation. It assessed the integrity of financial and other information; the adequacy of controls over expenditures, revenues and public property; compliance with objectives, policies, plans, procedures, laws and regulations; and managerial regard for economy, efficiency and effectiveness.

Audit results were provided to the Office of the Auditor General, the Office of the Comptroller General and the Treasury Board Secretariat, for their use in assessing departmental operations.

BUDGETARY EXPENDITURES	
1983-1984	$ 2 051 480 946
1984-1985	$ 2 251 060 310

TOTAL REVENUES	
1983-1984	$ 56 134 920
1984-1985	$ 46 080 375

PERSONNEL BRANCH

ANNUAL REPORT

1984
1985

PERSONNEL

A main preoccupation of the Personnel Branch was the increased number of employees in surplus or layoff status because of program transfers or restraint measures. An executive level steering committee and a work force adjustment unit were established to coordinate the placement of employees and to strengthen the department's personnel and staffing policies. Considerable success was achieved in placing surplus staff.

The department's affirmative action report was approved by Treasury Board. It included target levels for employment of natives, women and the handicapped, at the senior, middle, junior and support levels within DIAND from 1985 until 1988.

Formal labor-management consultation was strengthened throughout the department.

Turnover of indeterminate staff increased from 11.4 percent to 12.2 percent as the total number of indeterminate employees was reduced by 184, for a total of 5 732 by March 31, 1985. The percentages of women and native people in middle and senior level positions increased marginally. In addition to the indeterminate staff, there were 480 persons in term positions at the end of the fiscal year.

COMMUNICATIONS

ANNUAL REPORT

1984
1985

COMMUNICATIONS

The Communications Branch informed a large audience, inside and outside Canada, about the department's policies, programs and activities. Through the news media, films, exhibits, special events, publications and personal contact, it furnished information to the general public, native people, northerners and other special interest groups.

The branch provided a wide range of services to the Minister and the department's operating services, to ensure the effectiveness of their communications both inside and outside the department.

Some highlights of 1984-85:

- A ministerial signing ceremony with the Committee for Original Peoples' Entitlement (COPE) marked the final agreement on the first comprehensive land claim north of the 60th parallel.
- Passage of the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*, giving native groups local self-government, was widely publicized.
- Extensive publicity highlighted amendments removing sex discrimination from the *Indian Act* and enabling bands to control their own membership.
- The branch assisted journalists and federal delegates scheduled to attend the 1985 conference of first ministers on aboriginal rights.
- Special exhibits were mounted at the Canadian National Exhibition and the Pacific National Exhibition.
- The public enquiries unit answered more than 30 000 requests for information, largely from schools and universities. Most requests focused on Indians and Indian policy; others concerned native claims, the North and northern policy.
- New systems were implemented for planning annual publishing commitments, making departmental publications more effective and ensuring that they focused on major departmental concerns.
- *The North*, the first of a projected series of general information booklets, was researched and written.
- *Canada's North*, a comprehensive reference manual, was revised.
- Revised catalogues of departmental publications and films for general and special audiences were prepared.

REGIONAL OFFICES

ANNUAL REPORT

1984
1985

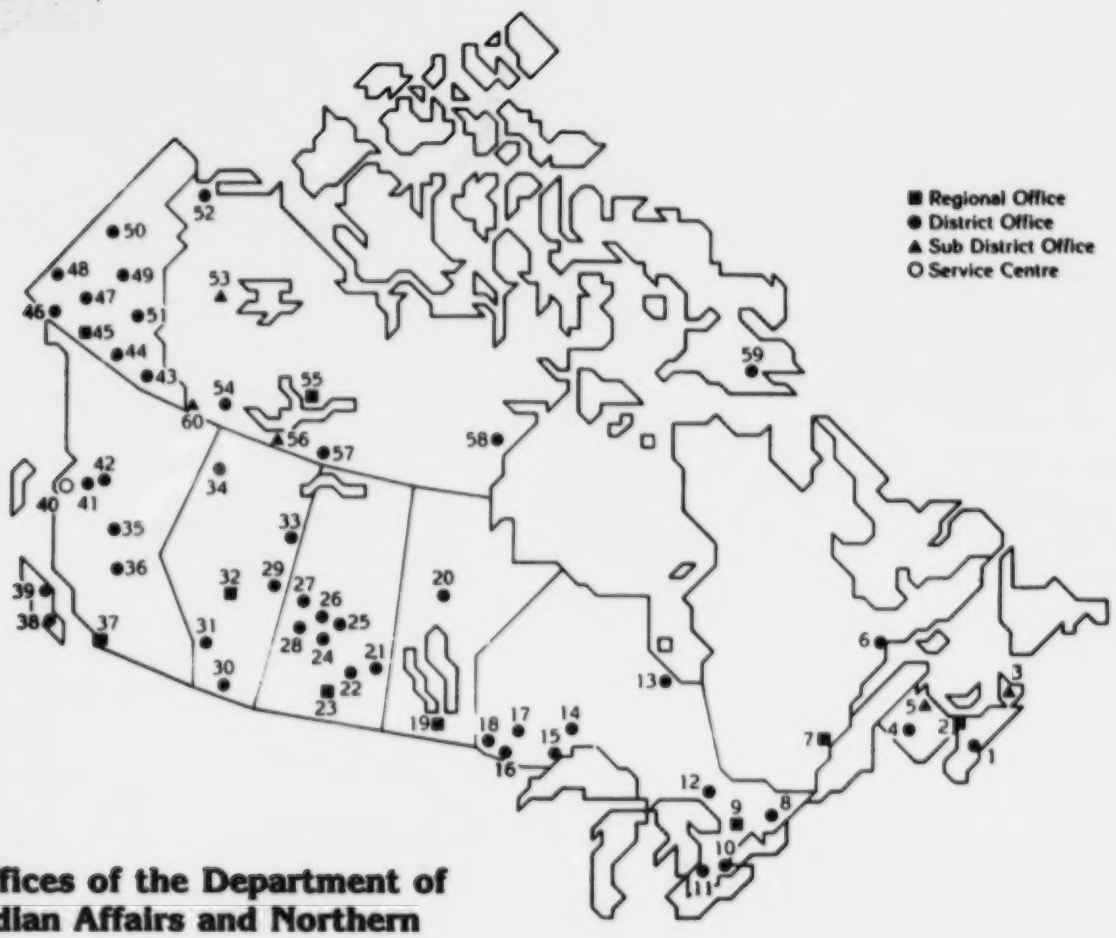

Offices of the Department of Indian Affairs and Northern Development

Nova Scotia
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

New Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Quebec
6. Sept Îles
7. Quebec City

Ontario
8. Peterborough
9. Toronto
10. Brantford
11. London
12. Sudbury
13. Moose Factory
14. Geraldton
15. Thunder Bay
16. Fort Frances
17. Sioux Lookout
18. Kenora

Manitoba
19. Winnipeg
20. Thompson

Saskatchewan
21. Yorkton
22. Fort Qu'Appelle
23. Regina
24. Saskatoon
25. Prince Albert
26. Shellbrook
27. Meadow Lake
28. North Battleford

Alberta
29. St. Paul
30. Lethbridge
31. Calgary
32. Edmonton
33. Fort McMurray
34. High Level

British Columbia
35. Prince George
36. Williams Lake
37. Vancouver
38. Nanaimo
39. Campbell River
40. Prince Rupert
41. Terrace
42. Hazelton

Yukon Territory
43. Watson Lake
44. Teslin
45. Whitehorse
46. Haines Junction
47. Carmacks
48. Beaver Creek
49. Mayo
50. Dawson City
51. Ross River

Northwest Territories
52. Inuvik
53. Norman Wells
54. Fort Simpson
55. Yellowknife
56. Hay River
57. Fort Smith
58. Rankin Inlet
59. Frobisher
60. Fort Liard

ATLANTIC REGION

Atlantic Region served 13 567 status Indians in 31 bands. During the year, its role changed from that of a doer to that of an adviser.

Canada/New Brunswick Indian Child and Family Services subsidiary agreements were concluded with four bands. A submission to Cabinet provided for four additional bands to opt into these agreements. As well, negotiations on the Canada/Nova Scotia Indian Child and Family Services master agreement and proposed budget were completed, and the agreement was approved by Cabinet.

Services were provided to 200 enterprises in all sectors, enabling 13 new Indian businesses to become established and 60 existing businesses to maintain or expand operations. The economic development program included 15 new loans totalling $250 000 and two loan guarantees totalling $26 000. Thirty-one contributions, totalling $180 000, and technical advice were provided to 100 projects. These components yielded 52 person-years of employment and maintained another 80 person-years of employment.

During the fiscal year, employment for 138 students was created through Indian Summer Canada. Additional DIAND initiatives funded 1 421 weeks of work for 106 native people on various projects with budgets totalling $684 000. Employment development also provided $490 000 directly to 24 bands to do community and economic planning, providing 20 person-years of work. As well, cooperation with the Canada Employment and Immigration Commission resulted in the hiring of 16 persons to enhance planning. Assistance was given to 130 persons in developing occupational skills, to 48 for training on the job and to 70 to facilitate job mobility.

During the fiscal year, housing funds amounting to $5 678 719 were received by bands. Fifty-four housing units were built, another 58 were started and 126 were completed from the previous year; another 103 units were renovated. Workshops on housing were conducted by the Union of New Brunswick Indians with $35 000 provided by the region.

Workshops and Training

Two workshops on band government were held with representatives from the region, districts, headquarters, bands and associations. Topics included policing, band funding, employee benefits and Indian self-government.

Thirteen constables received four weeks' police training at the Atlantic Police Academy, and one constable was accepted for training with the town of Newcastle.

A total of 265 band staff received training in management, organization, personnel, computers, accounting and communication, for more than 2 750 training days.

Among engineering and architecture achievements, 172 capital construction projects were completed, of which 90 percent were administered by bands under contribution agreements. Two new schools, Red Bank and Big Cove, were completed, and construction was started on a new school at Wagmatcook.

Computer education was introduced in all grades in federal schools in Nova Scotia. A native bachelor of social work program started with 40 status Indian students at Dalhousie University in Halifax.

Training for personnel surpassed the affirmative action goals, with training provided for 74 women, 28 natives and three francophones.

The Miawpukek Band at Conne River, Newfoundland, was established and its members registered. Work toward establishing a reserve and direct funding was under way, and discussions on future Labrador funding started.

Plans were in place for water and sewage systems in five of the seven Labrador communities. Work continued on a serious water problem in one of the two remaining communities.

QUEBEC REGION

During 1984-85, Quebec Region received two requests for creation or enlargement of reserves. Four previous requests produced the Escoumins Reserve and the enlargement of the Restigouche, Oka and Sept-Îles reserves. The regional office also hired a central registrar to handle the operations and training required by the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*.

The office started a study of mining and forestry rights on Quebec reserves. A consultant was hired to clarify respective jurisdictions. Based on that study, the office proposed avenues for regulating natural resources.

The office followed up recommendations concerning education, received through consultation with the native working group on education. During the year, this group formed the Education Council of First Nations, with financial support from the region. As well, the region twinned pedagogical service officers with teaching administrators or consultants in each school to facilitate better dialogue.

Native Language Courses

The region set up native language courses in Schefferville, Gaspé and Manouane; a creative writing course in Kahnawake, Lac Rapide and Oka; and French reading programs in six francophone schools.

Work continued on other education projects: a proposal to set up a secondary school at Manouane; training of native teachers; negotiations to absorb the Weymontachie School, revision of the school calendar at La Romaine, and negotiations for a site for the new federal school in Schefferville.

Three bands (Riviere Desert, Kahnawake and Restigouche) took charge of their post-secondary education management. Post-secondary education attendance among natives increased 10.9 percent, just short of the regional goal of 11.15 percent.

The Attikamek-Sipi coordinating committee (bringing together three bands) and the Pointe-Bleue Band Council took charge of their social service programs. A plan was also formed for devolving responsibility for such programs to the Huron Village Indian Band in the following year. A study was conducted on the necessity for community shelters such as dayrooms, distribution centres, group homes and day care centres in an Indian milieu. Steps were taken to establish a group home for the emotionally disturbed in Restigouche and a home babysitting agency in Lac Simon.

Aid to Libraries

Among other education and social service activities, assistance for community libraries was provided to any band requesting it. Nine projects were accepted under a social development program which financed community projects on reserves.

Economic development projects begun in 1984-85 included aid to 69 businesses, creating or maintaining 4 590 person-months of work. One hundred and thirty-nine employment creation projects produced 1 203 jobs with a total investment of $9.8 million, of which $8.9 million came from sources outside the program. As well, job training was given to 310 people, and mobility and placement costs were defrayed for 40. Local organizations developed a tourism plan for Restigouche and conducted a feasibility study for a proposed financial institution in Kahnawake.

Fur trapping revenues rose 10 percent to $1.3 million. Under the Environment 2000 Program, seven bands conducted forestry studies to aid in resource management projects. The Department of Energy, Mines and Resources granted tree-planting contracts to three Algonquin bands, creating 95 person-years of work.

Four bands, comprising 40 employees, joined the Conseil Attikamek-Montagnais pension plan in 1984-85.

Technical Assistance

Technical aid and advisory services were furnished to bands, based on their requests. Twenty-eight band-support financing agreements covered "orientation and sensitization of aboriginal communities by their elected leaders." As part of the Indian and Inuit management improvement program, projects were conducted by 15 Indian bands, affecting 188 people, and by Inuit communities through the Iliqvik Corporation, affecting 200 people.

The 1984-85 budget for community utilities, including those for Cree communities, was $33.4 million. The local administration program injected $16.5 million into 214 minor projects, mostly housing, and $17.8 million into 39 major projects. Through an agreement between Hydro Quebec, DIAND and the Rapid Lake Band Council, the band was to obtain electricity from the provincial network. Increased band participation in financing municipal services resulted in local action plans for all bands.

Two hundred and thirty-one new houses were constructed on the reserve. Another 369 houses were renovated, surpassing the regional objective of 225 units. Regional surveys of the state of on-reserve housing stock started under band administration, to project needs and improve resource allocation. Nineteen communities benefited from training sessions on housing management.

Computer systems for the region were expanded to provide word processing through 15 stations linked with a central unit, and data processing through a network of eight microcomputers.

ONTARIO REGION

Enrolment in post-secondary institutions in 1984-85 reached an all-time high of more than 2 100 students, representing a 20 percent increase over the previous year.

The Ontario Ministry of Education and DIAND produced kindergarten-to-grade-13 curriculum guidelines for native language instruction. These would allow Indian students to study their own language as part of the regular school program in both federal and provincial schools.

On-reserve special education services to Indian children with learning problems were begun under the supervision of the University of Western Ontario's education clinic, in four Ontario regional Indian Affairs districts.

The four districts also participated in pilot projects to develop policies and procedures to ensure that students in federal schools had access to the same range of services available in provincial elementary and secondary schools.

By the end of the fiscal year, microcomputers had been introduced in more than a third of the some 400 classrooms in federal and band-operated schools in the Ontario region. Teaching staff received specialized training in the use of this technology.

A wide range of federal and provincial employment development programs provided $15 million toward Indian employment and community development, and 787 projects produced 5 028 jobs and 1 300 person years of employment.

Two career fairs for native students, held in Thunder Bay and Dryden, attracted approximately 1 800 students, parents and other interested people. The regional native employment coordinator participated in this joint undertaking with the native employment program of the Public Service Commission of Canada, Ontario Region.

A top priority of DIAND's Ontario Region was the Ontario tripartite process, unique in Canada, in which ministers, Indian leaders and other senior representatives of Canada, the province and the Indian people met regularly to resolve issues of common concern, such as lands, self-government and service delivery.

Grassy Narrows Agreement

After six years of negotiations, Canada discharged its outstanding obligations to the Grassy Narrows Band in northwestern Ontario. The agreement was similar to the one concluded with the Islington Band in 1982. Both agreements were the result of multiparty negotiations which addressed the problems created by the flooding and subsequent mercury contamination of the English River/Wabigoon River system. The Grassy Narrows agreement stimulated negotiations with the other parties — Ontario, Ontario Hydro, Great Lakes Forest Products and Reed Paper Ltd. — and renewed efforts to achieve final settlement.

The Minister appointed a special representative, former Supreme Court justice Emmett Hall, to conclude negotiations.

Comprehensive community planning helped bands marshal their human, natural and financial resources to achieve their aims. In 1984-85, $400 000 was allocated to 26 Indian bands for this purpose. These funds enabled 14 band planners, four band planning committees, one tribal council planner, seven consultants and the band councils to engage in the process.

Two new Indian development institutions were formed in 1984-85: the Indian Agriculture Program of Ontario and the Ontario Indian Wild Rice Development Agency Inc. Ontario Region provided $150 000 and $200 000 respectively in administrative core funding to these organizations. Another $126 000 was provided to the Association of Reserves for Improving Socio-Economics (ARISE) to assist in expanded program development.

With special funding, 32 Indian communities identified the impacts of 15 resource development projects on their communities and surrounding areas, so they could enter into negotiations with representatives of government and the resource developers. Bands negotiated for employment and business opportunities in two major projects, the Hemlo and Detour Lake gold mines in the Lakehead district.

The devolution of authority to native groups remained a priority in the Ontario region. In 1979-80, Indian bands had managed 46 percent of all programs, representing $52.4 million; by the end of 1984-85, they managed 77 percent of all programs, representing $188 million including capital funds.

Increased emphasis on band management development improved financial management practices at the band level. A 1984-85 study of the preceding five-year period showed that the 115 bands in Ontario had improved clear audit achievement from 37.4 percent of all audits to 61.4 percent.

MANITOBA REGION

A special education program was started in federal schools in Manitoba for pupils requiring special attention.

Professional development workshops at the University of Manitoba introduced staff to the philosophy and general approach of special education. The region acquired instructional aids for students with learning disabilities and teacher aide services on a trial basis. Assistance was provided for every child who needed one-on-one help. Screening committees at each school reviewed referrals and coordinated special education programs. Funding for special education was established with the help of Data Base, the department's national computerized information bank of educational statistics.

Band school enrolment increased by 11 percent to 5 757, while provincial school enrolment increased by 5.8 percent to 4 176.

Ten loans and 61 grants stimulated new businesses in Manitoba. Another six loans and 51 grants supported existing businesses. To make the most of business opportunities in northern communities, a new regional strategy addressed hydro development projects.

Details of 728 loans under the Indian Economic Development Fund were reviewed and classified to provide an improved information base. Funds for agriculture were provided to the Manitoba Indian Agricultural Program to help Indian farmers. Funds were also provided to four tribal councils to help them form independent local economic development institutions.

Employment Initiatives

More than 25 000 weeks of work were created this year through Indian Summer Canada, DIAND employment initiatives, the Summer Canada student employment program and the Work Opportunity Program. A regional employment inventory, detailing information on education, training, work history, work preference and location, was set up to identify training and employment needed by adult Indians. More than 30 000 training days were provided, and more than 65 000 training days for 740 native people sponsored by the Canada Employment and Immigration Commission. Three hundred and sixty people were qualified for employment.

Indian Crafts and Arts Manitoba presented a proposal to the Native Economic Development Program (NEDP) for funding a retail outlet and a production centre. Two proposals for wild rice management were completed for the Manitoba and Tri-Province programs.

The Manitoba Resource Developments Impact Office established the Limestone Action Team to ensure that northern bands benefited from the construction of Manitoba Hydro's Limestone generating station. During National Energy Board hearings, DIAND intervened to ensure that Indian concerns were represented and supported.

Throughout the year, the office also participated in all-party negotiations to resolve specific issues under the Northern Flood Agreement, such as community planning and compensation for Indian bands. Funding for Grand Rapids Forebay was completed, and a socio-economic data base was initiated. Throughout 1984-85, the department continued to assist the Grand Rapids Forebay bands in their negotiations with the Province of Manitoba and Manitoba Hydro.

Some 278 capital projects, excluding housing, were carried out at a cost of $37 411 000. These projects, roughly 58 percent of which were administered by bands, included roads, bridges, hydro systems, fire protection, schools, and water and sanitation systems. Construction started on more than 500 new homes using subsidy and Canada Mortgage and Housing Corporation programs. Land use analyses were completed for 85 percent of reserves, and community land use plans were made for 65 percent of the bands.

In 1984, 13 native constables from Manitoba graduated from the RCMP training academy in Regina.

On August 31, 1984, an agreement in principle was signed by the Chiefs' Treaty Land Entitlement Committee of Manitoba and the governments of Manitoba and Canada. The agreement fulfilled Canada's treaty obligation to provide Crown land for 20 of the 23 bands with outstanding treaty entitlements. These provisions more than doubled reserve land area in Manitoba, adding some 250 000 ha to 20 reserves.

Social Assistance

Field staff was increased for the social assistance organization, following a complete review. Staff dealing directly with bands was doubled. Four bands took local control of income maintenance, decreasing DIAND-controlled bands to four.

The province's Child Welfare Directorate commended Indian agencies for providing preventive support services, and funding was being sought to expand these services. The Oxford House, Peguis and Fisher River bands cooperated with the region to provide care for the elderly in their communities.

The region devoted considerable attention to transferring engineering and architectural services to bands and tribal councils. Courses were given on a number of topics, including school construction. A contract was awarded for Cross Lake School, and tenders were called for Nelson House School. Construction of Blood School was scheduled for completion in September 1985, as the development of Shamattawa, Long Plain and Sioux Valley schools continued.

Other projects included energy conservation reports and retrofit packages for a number of schools. The Berens River Reserve was connected to the provincial hydro grid in April and landline power was extended to Pukatawagan. The region completed a feasibility study on extending a landline to seven reserves in the Island Lake area.

More than 150 technical fire inspections and 10 fire control training sessions were conducted.

The Thompson district office worked toward devolution of authority to local people through discussions with the Keewatin Tribal Council and its member bands. It was the last remaining office to do so.

Improvements in services included the introduction of computers to the membership program, upgrading of band and federal school programs, and new band maintenance management systems to improve repairs to schools and teacher accommodation.

Northern Native Retailers, a loose organization of Indian-managed stores, reduced their losses and improved the financial prospects of member stores.

SASKATCHEWAN REGION

Improved management techniques produced important successes for Saskatchewan Region, expected to yield long-range benefits. For example, new achievements in managing fiscal and human resources helped ensure that Indian people would have the skills to guarantee service continuity as programs were transferred to them.

Operational and work planning exercises paid dividends as a procedure was developed, by the region and the North Battleford district, to link and monitor work plans in concert with the department's financial systems.

The finance and administration program, working with the bands, developed a better salary-costing technique and improved band financial management skills.

The organization-management unit did major reviews of the education program in the Prince Albert district office and the Shellbrook Indian Agency office, which produced realignment and improvements in staff roles and functions.

The Reserves and Trusts unit participated in policy development at the national level on such matters as membership decentralization, land management by bands, forestry, sand and gravel, to ensure that national policy met Saskatchewan's needs.

Work was completed on the construction or renovation of schools at Pelican Lake, Shoal Lake, Cumberland House and La Ronge, and the Beauval student residence.

Social Development

The Social Development unit shifted its emphasis from administering funds to participating in community development and employment promotion.

A total of 455 new homes were constructed and 500 others renovated.

Prince Albert District opened a sub-office at Stony Rapids to meet the needs of the three bands in the northernmost part of the region.

The number of bands with comprehensive community-based plans increased. They included bands initiating new plans and others updating and revising their existing community plans.

The Engineering and Architecture unit helped implement new maintenance management systems on 14 reserves.

Personnel Services counselled some 100 staff in lay-off status.

Yorkton District contributed $100 000 of $2.5 million used to fund district projects.

In conjunction with bands and the district chiefs, the Touchwood–File Hills–Qu'Appelle district office developed capital plans for each of its 16 bands and the district as a whole.

Communication Services provided Indian bands and organizations with advice and assistance which enabled them to plan and coordinate communication activities.

A number of programs at the regional and district levels moved toward program transfer and Indian self-government. For example, the region sponsored or delivered band training programs to enable more Indians to operate programs. Seven schools and two residences were transferred to Indian control; and the capital and band support units worked with bands and finance and administration to increase clean audits for bands.

The Resource, Economic and Employment Development (REED) program spearheaded economic development and employment initiatives together with Planning and Intergovernmental Relations, which was heavily involved in the Resource Development Impact (RDI) program. As a result, bands were assured of access to financial resources to deal with the socio-economic and environmental impacts of personnel development.

REED also helped promote employment opportunities. One Yorkton district band established a sand and gravel company which bid successfully on a Saskatchewan highway contract.

At the same time, the region's forestry management program became a nationally recognized demonstration project. It created more than 100 jobs in 1984-85, becoming eligible for inclusion in the Indian Summer Canada program and the Canada Works Program.

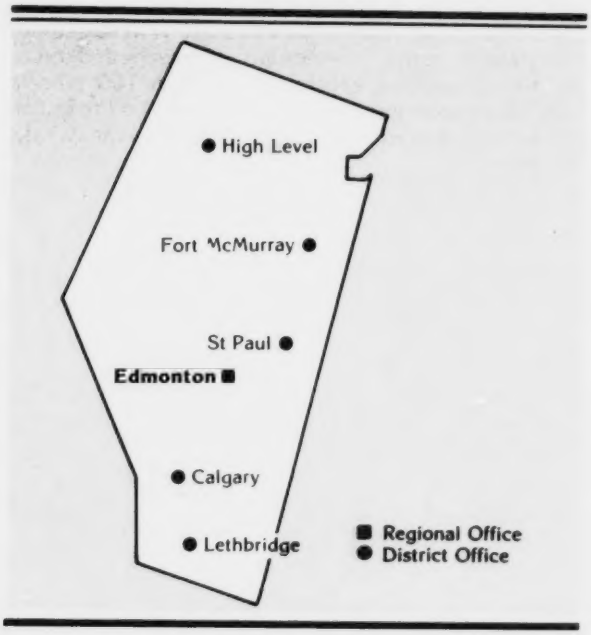

ALBERTA REGION

Alberta Region made significant progress in laying the foundation for Indian self-government, as various bands undertook important initiatives toward this objective. The regional office responded with appropriate training, transferred a number of programs to bands and facilitated Indian control of economic institutions and resources.

New economic initiatives strengthened the link between bands and the private sector, increasing the credibility of Indian business in the wider business community. Bands increased their management expertise, and took new initiatives in such areas as hydrocarbon development.

One new company, Pimee Well Servicing, was incorporated and started work during 1984-85. Owned by the bands of the Northeast Tribal Chiefs Association, the company was established with the help of Esso Petroleum. Esso seconded a manager to the new company for three years, and provided contract work and training. Pimee received financial support from the Indian Economic Development Fund, the Indian Equity Fund, the Native Economic Development Program and member bands.

A new construction company, the Neegan Development Corporation (named from a Cree word meaning to move ahead), was formed by four bands in the Fort McMurray area, with a board of directors from the private sector. The company did heavy construction work, mainly in the Fort McMurray area, under contracts from Syncrude Canada Ltd. and Suncor Ltd.

Thirty-four direct loans and 12 loan guarantees were approved for business development. In addition, Indian businesses obtained more than $1 million from other sources, such as the Native Economic Development Program (NEDP).

Alberta bands obtained more than $10 million for job creation, from the department, the Canadian Employment and Immigration Commission and other federal and provincial sources.

The region sponsored more than 1 200 trainees in a number of areas. The dropout rate was less than 10 percent.

The Band Support Unit completed its first year with a new system of band support funding. This used special criteria for allocating funds for basic administrative purposes to band administrations, tribal councils and the Indian association.

Agreement with Chiefs Extended

A five-year agreement signed in 1979 with the Tribal Chiefs Association of Northeastern Alberta was extended for a further five years. The seven bands of the Tribal Chiefs Association improved their capacity to manage programs in such areas as education, technical services and economic development.

The regional office reviewed the results of a 1979 agreement transferring local authority to the Lesser Slave Lake Indian Regional Council. This review indicated that program delivery by the council and its nine member bands was satisfactory, and negotiations were under way to renew the agreement for another five years.

Nineteen bands received funding to supplement policing or security programs. Twelve candidates took part in an introductory band constable training program given by the RCMP.

The department sponsored training for staff representing three tribal councils and most bands.

An accounting manual, designed and field-tested by the region, was used by first-year accounting students at the University of Lethbridge.

Federal school attendance improved by 3.5 percent. The move toward local control of education continued, as Driftpile School was transferred to the Lesser Slave Lake Regional Council and the South Tallcree schools to the Tallcree Band. The region also helped six other bands plan for the transfer of education programs to local control.

Funding for Students

The department's Education Directorate developed a new program to fund students taking university and college entrance courses, to help them meet university entrance standards. Post-secondary enrolment increased from 700 to nearly 860 students, registered in such programs as law, education, arts and science.

Living conditions on reserves improved with the help of government and band resources. During the 1984-85 fiscal year, 330 housing units were constructed and 546 units were renovated. Such basic services as water and sewer systems, roads and fire protection were provided for various reserves. Comprehensive testing and monitoring of all water and wastewater treatment plants were carried out.

In June 1983, the department had concluded a child care agreement with the Lesser Slave Lake Regional Council and the province; and during 1984-85 subsidiary agreements were negotiated for specific services. The Yellowhead Tribal Council, representing five member bands, negotiated bilateral agreements with Alberta and Canada for the delivery of comprehensive child welfare services. The Blood, Peigan and Saddle Lake bands also expressed an interest in greater involvement in child welfare service delivery. Two group homes opened, one at Saddle Lake and one at Swan River.

Discussions of social assistance programs for off-reserve status Indians were initiated in the summer of 1984, resulting in a memorandum of understanding between the federal and provincial governments. This memorandum defined the status quo for delivery of services to off-reserve Indians, and allowed more effective delivery of services. A social workers' training certificate program was initiated to provide training to band social service administrators, and 32 students graduated.

In the statutory requirements unit, the computerizing of trust accounts and membership improved access to information and increased efficiency in trust accounting. A new minicomputer tied into a national data base facilitated the management of more than $750 million in deposits in some 16 000 accounts.

The Reserves and Trusts unit contributed to a land use study on the Blood Reserve and the development of a land task force on the Peigan Reserve. It also funded the Blackfoot Coal Commission review of the different options for development of coal on the reserve.

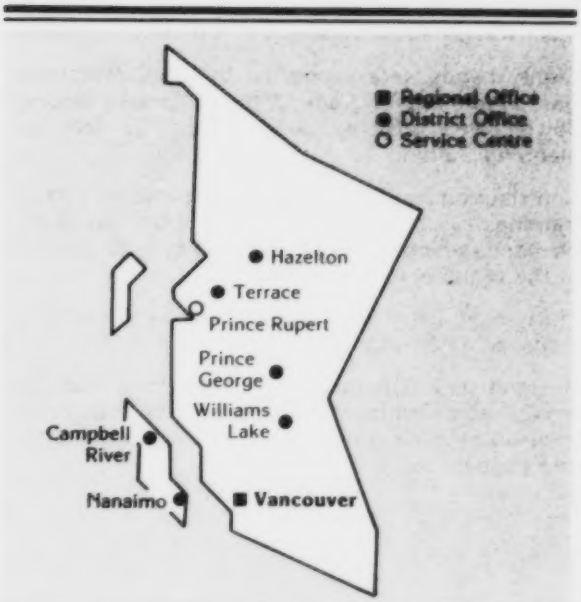

BRITISH COLUMBIA REGION

In British Columbia, economic development continued to be a regional priority. Resource development projects accounted for approximately two-thirds of the 30 000 jobs created since 1983.

The Resource Development Impact Program provided support to 10 Indian groups, representing 75 Indian bands. The major projects funded were the Kemano completion project and CNR twin-tracking.

Following two years' intensive planning and preparation, Cabinet approved the $11 million West Coast Commercial Fisheries Stabilization Program. The Northern Native Fishing Corporation received $3.8 million under the provisions of the multiyear agreement.

The Aboriginal People's Fisheries Commission was established with regional support to affirm aboriginal jurisdiction over marine and aquatic resources.

The regional office gave extensive help in developing a comprehensive five-year proposal to stabilize and expand the role of the Western Indian Agricultural Corporation.

The region continued to take advantage of existing housing programs, using 25 percent of the national take-up of Canada Mortgage and Housing Corporation social housing units. Housing targets again were surpassed: 597 new units became available, compared to a target of 398; and 657 units were renovated against an original target of 500.

A data base for the Band Support Funding Program was established, providing $17.4 million.

Eighty bands were supported by the Community-Based Planning Program. Of these, 43 were funded, 58 received advisory services and 37 received planning training.

Contributions totalling $1.8 million provided 20 000 training days, bringing the number of British Columbia bands which had received training to 77 percent of the regional total.

Thirty-eight tribal advisory positions were funded at a cost of $1.8 million.

A significant strengthening of relations with the provincial government at the ministerial and deputy ministerial levels greatly increased communication and cooperation.

YUKON REGION

Indian and Inuit Affairs Program

Indian people in the Yukon region continued to strive for economic, cultural and social self-sufficiency. The region had 15 bands, including 12 in Yukon and three in northern British Columbia. The status Indian population was about 3 300.

The Chiefs' Advisory Board was the forum for Yukon Indian participation in regional policy formulation and decision making. After discussion with Yukon chiefs, the region decided to close the student residence, Yukon Hall, an institution many Indian people felt was detrimental to their education.

Planning needs were assessed for the Kluane Tribal Council and the Carcross, Teslin and Carmacks bands. The region also developed a comprehensive proposal for accelerated band planning and training in recognition of the bands, need for improved planning and management of their own affairs.

Negotiations continued on moving the Kwanlin Dun Band to a more acceptable location in Whitehorse. As well, an agreement was reached with the Department of Public Works and the Kaska Dena Tribal Council to add 48.5 ha to the reserve at Lower Post, B.C., to compensate for the Alaska Highway encroachment on the reserve.

A major concern of the region was negotiating the Yukon land claim. Over 1984-85, the region was developing policies to meet the terms of the agreement in principle which had been signed. The region

was also involved in land claims initiated by the Kaska Dena Tribal Council, the Taku River Tlingit Band and the Teslin Post Indian Reserve for the cut-off lands for the Teslin airport.

Besides providing financial advice to various bands, the region's Finance and Administration services coordinated contract training, advised band staff on contracting and provided one band with records management training.

Communications Services resumed publishing *People Say*, a regional newsletter. A survey was conducted through several issues to establish the kinds of subjects the readers wanted to read about.

On-the-Job Training

In 1984-85, the On-the-Job Training Program was allocated $480 000. Four hundred and seventy-six training months were provided to 50 native people, and 72 percent received jobs on completion. The program expanded from providing clerical training with the federal government to training opportunities for band managers and officers and technical personnel.

Many important services were offered in 1984-85 through Resource, Economic and Employment Development (REED). Four tourism ventures were assisted with a $29 250 contribution for capital and planning expenditures. Ten other businesses, from retail outlets to sawmills, were assisted with contributions totalling $114 885. Seven clients were helped to study the viability of proposed businesses. Four new loans were approved under the Indian Economic Development Fund loan portfolio. Two construction businesses, a sawmill and a café received loans totalling $95 000, creating 15 jobs for natives. A directory of Yukon Indian businesses was prepared and distributed in 1984.

REED, in conjunction with the Department of Regional Industrial Expansion, sponsored an economic development study of the Dawson, Mayo and Selkirk bands, looking specifically at potential business opportunities open to them. As well, two economic planning and development institutions were provided with $317 500 from the regional budget. Funding for the Yukon Indian Arts and Crafts Cooperative was provided through REED's national program.

REED also provided $4 000 to each of 12 Yukon and three northern British Columbia bands to assist in traditional pursuits related to trapping, fishing and hunting. Fifty-six Indians were assisted in securing training courses in such disciplines as firefighting, aircraft maintenance engineering and accounting. DIAND employment initiatives provided jobs for 30 Indians, and Indian Summer Canada provided jobs for 24.

Two projects to study the impact of resource development were assisted with a grant of $137 000. The Ross River Indian Band identified opportunities arising from the North Canol Road reconstruction and the planned Macmillan Pass development. The Council of Yukon Indians identified the impact of proposed developments in Old Crow.

Because of management problems encountered by band chiefs and councils, the regional Band Support and Capital Management units developed a new approach to field service delivery. Core teams from Band Support and Engineering and Architecture worked with bands to develop major projects and transfer skills to band members.

New Reserve for Tlingit

The Reserves and Trusts program established a new reserve for the Taku River Tlingit Band through an order-in-council passed February 15, 1985. A referendum was held to determine whether Liard River Band members wished to separate into three bands. The majority of those who voted were in favor of the split, and the regional office asked the Minister to approve it.

Thirty applications for registration as status Indians were received in the wake of the 1980 Federal Court decision in the John Martin case. This held that any male child of a male status Indian — regardless of legitimacy — was entitled to be registered.

Yukon bands exceeded their 33-unit housing allocation by constructing 37 homes. In Old Crow, an agreement between the department, the Yukon government and the band devised a solution to the long-standing problem of providing water and sewer services to the community. The Dawson Band opened the two-storey Chief Isaac Memorial Centre in June 1984.

The department approved the Taku River Tlingit Band's request to administer its own social development program, and hired an administrator to prepare for this devolution of authority. The department took part in the Yukon government's review of rehabilitation and geriatric services; this, it was expected, might result in a government-run universal in-home adult care program, to maintain homemaker services for disabled and elderly status Indians currently administered by bands. The social development program also continued to fund a home for battered women.

In education, the fall nominal roll showed 672 status Indian students enroled in Yukon elementary and secondary schools, and 51 status Indian students enroled in northeastern British Columbia. In the 1984-85 fiscal year, 27 students were assisted or sponsored in post-secondary education. A three-day workshop sponsored by the education section was held in January 1985 to discuss Indian education with representatives from the 12 Yukon and three northern British Columbia bands.

Northern Affairs Program

The Yukon Region began implementing the Canada-Yukon Economic Development Agreement signed June 4, 1984, which called for expanding the resource sectors and initiating economic development planning.

The federal-territorial Yukon Benefits Committee, concerned with maximizing local benefits from oil and gas exploration, met regularly.

Northern Yukon National Park was created during the year. An application for a quarry and load-out facility near King Point led to the collection of geotechnical data to aid in planning facilities there. Steps were taken to establish environmental screening and review bodies as provided for in the *Western Arctic Inuvialuit Claim Act*.

Under the Yukon-Alaska fire control agreement, the region's lightning detection system was integrated by computer with a similar system in Alaska. The fire season was less severe than in the previous year, and the number of fires and the area burned dropped. Two CL-215 water bombers were purchased by the federal government for fire-fighting in Yukon. The bombers were to be delivered in 1986.

A reconnaissance inventory of Yukon forests was completed, with photography and map work done locally and volumetric work by the Canadian Forestry Service in Victoria.

Mining activity was slow, but improved over the previous year. The number of mining dispositions granted increased from 6 943 to 10 217.

A new *Occupational Health and Safety Act* was drafted by the Yukon government with assistance from the region, and subsequently enacted. Work continued on developing new mining health and safety regulations.

The region took the lead in establishing the Joint Committee on Placer Mining Research and Development, to improve the environmental and economic performance of the industry. Several studies were carried out on effluent treatment, settling ponds and fine gold recovery.

Several orders-in-council in 1984-85 affected land use in Yukon. The Alaska Highway Pipeline corridor was narrowed from 8 km to 240 m. Numerous parcels of land were set aside to facilitate settlement of Yukon Indian land claims, and similar designations of land north of Porcupine and Ball rivers were renewed.

N.W.T. REGION

Indian and Inuit Affairs Program

The Indian and Inuit Affairs Program in the Northwest Territories served 8 470 status Indians in 17 bands.

The region's work concentrated on the Dene land claim, which remained the top priority of the Dene leadership. A regional advisory committee was established, consisting of representatives from the five Dene regions.

The regional office provided $1.6 million in short-term job creation projects in 14 Dene communities. In 13 Dene communities, the Indian Summer Canada program provided short-term employment for students in band administration and community infrastructure.

The Resource Development Impact Program continued to be a major source of advisory and financial support to the Dene communities dealing with resource development. During the year, the program assisted 12 of the 17 bands in the region.

The regional office established a working agreement with the Dene Nation for Indian input into the 1985-86 operational plan. As well, the office helped to plan the proposed papal visit to Fort Simpson, which was cancelled when foggy weather closed in the airport.

Northern Affairs Program

The regional office continued its efforts to advance the development of the territories, with emphasis on the economic needs of native northerners and protection of the environment.

Under the Canada-Northwest Territories Economic Development Agreement renewed in January 1984, funding totalling $12 601 605 was approved for 223 projects, including 35 projects to assist regional product development, agriculture, forestry, fisheries and the fur industry.

The region funded a study by the Northwest Territories Science Institute of the abandoned Rayrock mine site, in response to the Dene Nation's concerns about a high incidence of cancer among families in the area.

The Liard Highway was officially opened in June 1984, creating a new circle route. It was expected to provide opportunities for tourism and other development.

The Inuvialuit of the Mackenzie delta area signed their final land claims agreement at a community celebration in June 1984. In the following months, regional staff worked with the Inuvialuit on an interim land management system.

A spill response paper was drafted outlining the reporting process, the identification of the agency investigating the spill, the department's involvement and enforcement decisions.

The department issued 25 prospecting permits covering 455 000 ha.

The federal government purchased two CL-215 water bombers for firefighting in the Northwest Territories.

Norman Wells Pipeline

Construction of the Norman Wells Pipeline was completed in March 1985. Close cooperation between the federal and territorial governments and industry contributed to the smooth progress of its entire construction phase, which finished ahead of schedule and under budget.

Communities continued to show interest in the department's mechanisms for land use and resource development. The region provided workshops and seminars to explain the system to communities and bands.

Appendix I

Financial Summary

Comparative dollar figures of expenditures and revenues by program in 1983-84 and 1984-85. (Parentheses indicate revenues.)

Budgetary Expenditures

	1983-1984	1984-1985
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$395 915 930	268 527 326
Northern Affairs	$74 258 075	76 179 681
Administration	$51 003 179	50 524 288
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$67 855 147	64 097 326
Northern Affairs	$22 852 472	26 816 337
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	$923 504 759	1 155 186 583
Northern Affairs	$498 058 492	547 960 808
Native Claims	$19 864 520	62 900 583
Environmental Studies Revolving Fund	($1 831 628)	(1 132 622)
Total	**$2 051 480 946**	**2 251 060 310**

Revenues

	1983-1984	1984-1985
Indian and Inuit Affairs	$9 778 696	13 589 168
Northern Affairs	$12 475 113	12 256 466
Administration	$33 807 124	18 797 744
Native Claims	$73 987	1 436 997
Total	**$56 134 920**	**46 080 375**

Non-Budgetary Expenditures

Loans, Investments and advances		
Indian and Inuit Affairs	$75 136	(1 789 377)
Northern Affairs	($10 088 736)	(16 921 279)
Native Claims	$14 918 175	4 461 616
Administration	$21 582 851	(5 409 996)
Total	**$26 487 426**	**(19 659 036)**

Appendix II

Departmental Publications

An important responsibility of the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) is informing the Canadian public, including native people. As a complex and far-flung department, DIAND publishes a variety of materials for differing audiences. A special effort has been made to make publications more accessible. A number of catalogues are available that list and describe materials for general and special interest groups. Any of these may be obtained by writing to:

The Department of Indian Affairs and Northern Development
Public Enquiries and Response Division
Communications Branch
Ottawa, Ontario
KIA 0H4

A toll-free INWATS information line enables anyone in Canada to call the public enquiries unit at departmental headquarters, by dialing 1-800-567-9604.

Publications Available

In Print Series

Three booklets listing current publications available to the general public.

Government Activities in the North/Annual Northern Expenditure Plan

Published annually to give an overview of federal activities in Yukon and the Northwest Territories, as well as northern-related expenditures by the federal and territorial governments.

The North

General information on the North: the land, the people and the North today.

The Canadian Indian

The origins, culture and history of Canada's Indians up to the present day.

The Inuit

The origins, culture and history of Canada's Inuit up to the present day.

In All Fairness

Outlines federal government policy on comprehensive claims, placing it in a historical context and providing basic guidelines for negotiations and benefits from the claims.

Outstanding Business

Outlines general government policy on specific claims, with guidelines for establishing specific claims, operation of the claims process and assessment of claims and compensation.

Research Reports 1984

Describes papers published by the Research Branch.

Environmental Studies Reports

Lists more than 30 studies published by the Northern Environmental Protection Branch.

On Film

Categorizes and describes films available on loan from departmental headquarters in Ottawa.

Publié avec l'autorisation de
l'hon. David E. Crombie, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1986.

QS-6023-000-BB-A2
No. de catalogue : R1-1985
ISBN-0662-54165-0.

© Ministre des Approvisionnements et
Services Canada

Il me fait plaisir de présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière 1984-1985. J'ai eu le privilège d'être nommé ministre au cours de cet exercice, et l'arrivée du nouveau gouvernement a été marquée par des initiatives de grande importance.

Ce fut une année mémorable pour les Indiens et les Inuit du Canada, qui se sont rapprochés de leur objectif d'autonomie gouvernementale. En même temps, d'importantes mesures ont été prises en vue d'éliminer de la *Loi sur les Indiens* les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes et de reconnaître aux peuples indiens le contrôle de leur effectif.

Je suis fier d'être à la tête d'un ministère dont le but est d'aider les Indiens et les Inuit à occuper la place qui leur revient dans la société canadienne. Au cours de la dernière année financière, il m'a été donné de présenter au Parlement une loi éliminant certaines injustices de longue date que comportait la *Loi sur les Indiens*.

Ce n'est là qu'une des nombreuses réalisations notables dont fait état le présent rapport. Je suis certain que tous ceux qui le liront reconnaîtront qu'il s'agit d'un document historique important.

David E. Crombie

Table des matières

FAITS SAILLANTS

PROFIL DU MINISTÈRE

9 Mandat
10 Structure

VUE D'ENSEMBLE POUR 1984-1985

12 Préparatifs en vue de la Conférence des premiers ministres
12 Autonomie gouvernementale des Indiens
12 *Loi modifiant la Loi sur les Indiens (projet de loi C-31)*
13 *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
13 Décision de la Cour suprême dans l'affaire Guérin
13 Entente de développement économique du Yukon
14 Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest
14 Entente de développement économique des Territoires du Nord-Ouest
14 Fermeture de la mine de la *Cyprus Anvil*
14 Projet Bent Horn
15 Exploration pétrolière et gazière dans le Nord

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

18 Direction générale de l'éducation et du développement social
19 Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois
20 Direction générale des réserves et des fidéicommis
20 Direction générale du logement et du soutien des bandes

PROGRAMMES DES AFFAIRES DU NORD

24 Direction générale de la politique et de la coordination du Nord
24 Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord
26 Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement du Nord
26 Direction générale de l'examen de la réglementation applicable au Nord

FAITS SAILLANTS

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

FAITS SAILLANTS

Voici certaines des réalisations du Ministère au cours de l'exercice 1984-1985 :

4 juin 1984

Signature d'une entente de développement économique de cinq ans, à Whitehorse, par les gouvernements du Canada et du Yukon.

5 juin 1984

Signature de l'Entente finale des Inuvialuit (revendication de l'Arctique de l'Ouest) par le Ministre et le président du Comité d'étude des droits des autochtones (CEDA); il s'agit de la première revendication globale à être réglée au nord du 60e.

3 juillet 1984

Promulgation de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, laquelle établit de nouveaux rapports entre le Gouvernement et les Cris et les Naskapis du Nouveau-Québec.

Octobre 1984 à mars 1985

Préparatifs en vue de la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones.

19 novembre 1984

Remise du premier Prix de la recherche scientifique sur le Nord, créé par le Ministre.

5 février 1985

Approbation du projet d'exploitation de Bent Horn aux termes de la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*.

5 février 1985

Dépôt devant la Chambre des communes du projet de loi C-31 intitulé *Loi modifiant la Loi sur les Indiens*, lequel a éliminé de la Loi les dispositions discriminatoires fondées sur le sexe et a conféré aux bandes le pouvoir de décider de leur effectif.

PROFIL DU MINISTÈRE

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

Organigramme

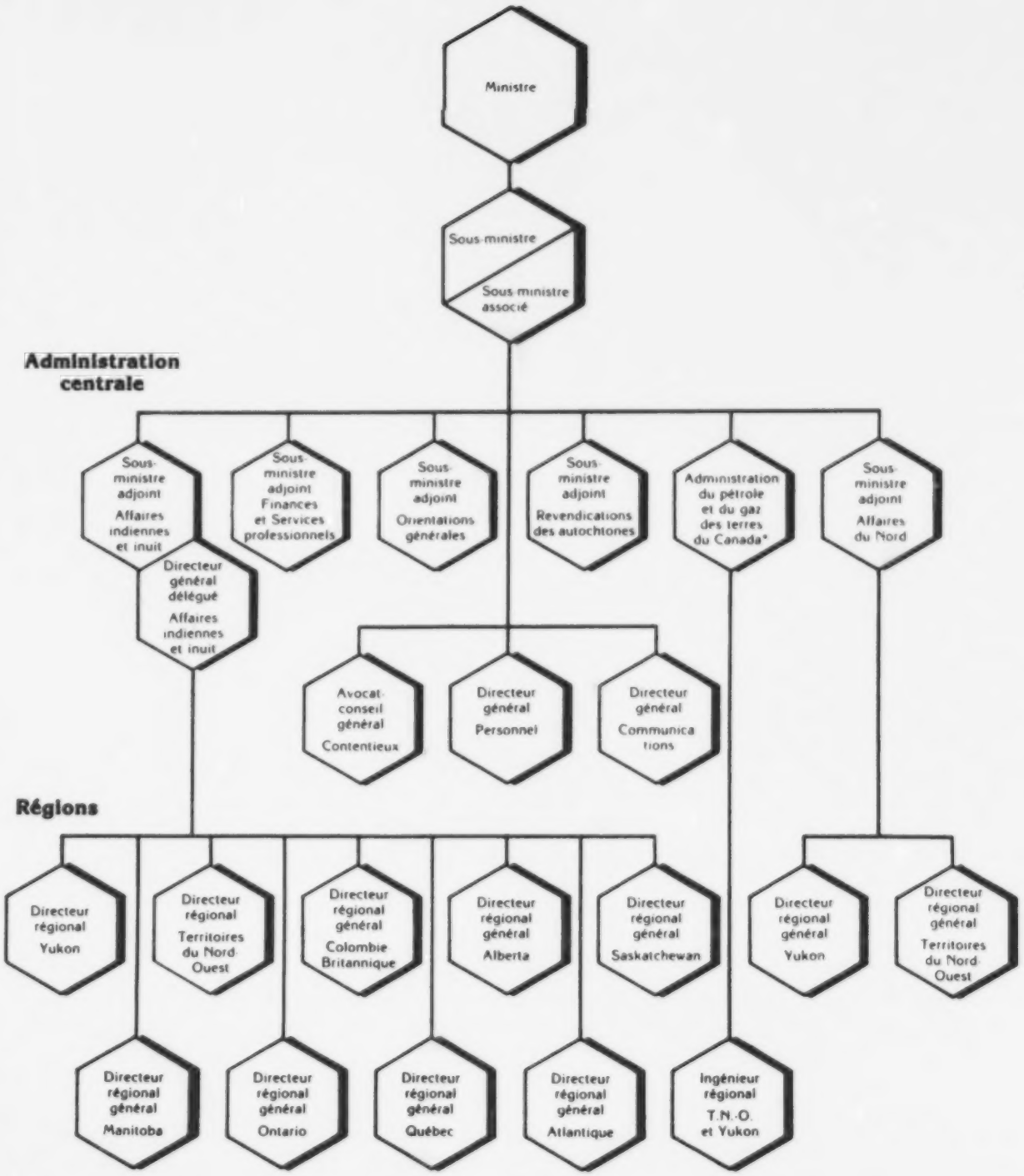

*** Cet organisme relève à la fois du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et de celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources.**

PROFIL DU MINISTÈRE

Mandat

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a été créé par le Parlement en 1966 à partir d'éléments de l'ancien ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et de l'ancien ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Modifiée par la suite, la loi habilitante confie au Ministre la responsabilité des affaires indiennes et inuit de même que celle des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et de leurs richesses naturelles.

En particulier, le Ministère était chargé, en 1984-1985 :

- de proposer, de favoriser et de soutenir des mesures qui répondent aux besoins et aux aspirations des Indiens et des Inuit et qui améliorent le bien-être social, culturel et économique de ceux-ci;
- de veiller à ce que soient remplies les obligations légales envers les Indiens et les Inuit;
- de favoriser un développement économique et politique rationnel du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
- de régler les revendications ayant trait à l'occupation et à l'utilisation traditionnelles de terres par des autochtones, en vertu de la politique des revendications globales du gouvernement fédéral.

Le Ministère a administré, au moins en partie, l'application des lois suivantes :

Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques
Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique
Loi du règlement relatif aux terres des sauvages de la Colombie-Britannique
Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique
Loi sur l'arpentage des terres du Canada
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec
Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Loi sur les forces hydrauliques du Canada
Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson
Loi sur les Indiens
Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes
Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois
Loi de la conservation du lac Seul
Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois
Loi sur les titres de biens-fonds
Loi sur la convention Canada — Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes
Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien
Loi sur les eaux intérieures du Nord
Loi sur les territoires du Nord-Ouest
Loi sur la convention Canada — Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes
Loi sur les concessions de terres publiques
Loi sur la réserve indienne de St. Peters
Loi des îles St-Régis
Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees
Loi sur les terres territoriales
Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique
Loi sur le Yukon
Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon
Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon

Créée en 1981, l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est un organisme distinct qui relève à la fois du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Chargée de réglementer la mise en valeur du pétrole et du gaz que recèlent les terres du Canada, l'APGTC a administré l'application des deux lois suivantes :

Loi sur pétrole et le gaz du Canada
Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz

Structure

Le Ministère a exécuté son mandat dans le cadre de quatre programmes, à savoir : les Affaires indiennes et inuit, les Affaires du Nord, les Revendications des autochtones et l'Administration. Le Ministre est aussi responsable des activités de l'APGTC au nord du 60e parallèle.

Le Programme de l'administration comprend les Services professionnels, les Orientations générales, le Personnel et les Communications.

Le principal organe de décision du Ministère est le Comité de gestion. Il a exercé les fonctions suivantes :

- orientation générale du Ministère, particulièrement en ce qui a trait aux objectifs et aux priorités des programmes;
- préparation, tous les ans, d'un examen des activités du Ministère;
- prestation de conseils au sujet de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques et de programmes;
- approbation de la modification des politiques touchant plus d'un programme ou encore revêtant une importance particulière pour le Ministère.

Outre son président, le sous-ministre, ce comité compte les sous-ministres adjoints des Affaires indiennes et inuit, des Affaires du Nord, des Revendications des autochtones, des Orientations générales et des Finances et Services professionnels, ainsi que les directeurs généraux du Personnel et des Communications. L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est aussi représentée au Comité.

VUE D'ENSEMBLE POUR 1984-1985

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

VUE D'ENSEMBLE POUR 1984-1985

Au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), l'année financière écoulée a été caractérisée par de grands événements qui ont reflété l'importance soutenue qu'il accorde à des questions telles que l'autonomie gouvernementale des Indiens, la modification de la *Loi sur les Indiens* et l'amélioration des possibilités d'emploi et de formation pour les Indiens et les Inuit.

Il est heureux de constater que le Ministère a fait des progrès au chapitre de la coopération avec les gouvernements provinciaux et territoriaux au fur et à mesure que les autochtones jouent un rôle de plus en plus grand dans la prise des décisions qui influent sur leur avenir.

Les paragraphes qui suivent contiennent une brève description d'un certain nombre de questions et d'événements qui ont eu un effet sur plusieurs aspects de l'activité du Ministère en 1984-1985. Dans les diverses parties du rapport, on trouvera des explications plus détaillées.

Préparatifs en vue de la Conférence des premiers ministres

Le Ministère a joué un rôle important dans la préparation de la troisième des quatre conférences des premiers ministres sur les questions constitutionnelles relatives aux autochtones, qui a eu lieu les 2 et 3 avril 1985. La Conférence avait pour but de conclure un accord sur l'autonomie gouvernementale des Indiens, accord qui devait rallier les premiers-ministres provinciaux, les représentants des groupes autochtones et des gouvernements territoriaux ainsi que les premiers ministres des provinces.

Autonomie gouvernementale des Indiens

Le 27 juin 1984, M. John Munro, alors ministre des AINC, a déposé un projet de loi (C-52) d'ordre général destiné à reconnaître les gouvernements indiens. Le gouvernement fédéral a mis l'accent sur une approche communautaire en invoquant le fait que l'administration locale sera réalisée différemment d'une collectivité à l'autre. Ce projet de loi n'a cependant pas été adopté, les peuples indiens l'ayant refusé.

Le MAINC a en même temps cherché à accroître l'autonomie locale au moyen de changements d'ordre administratif qui constituent ce qu'on appelle le "troisième volet". A cet égard, l'une des grandes priorités était l'élaboration de nouvelles méthodes de financement qui permettraient une plus grande souplesse aux administrations des collectivités ainsi que l'imputabilité de ces dernières au niveau local.

Les autres priorités établies dans le cadre du "troisième volet" concernaient des projets de prise en charge par les Indiens, notamment la proposition relative aux programmes agricoles des Indiens de la Saskatchewan et du Manitoba, selon laquelle ces derniers prendraient en charge les caisses de prêts à l'exploitation agricole, ainsi que le transfert de plusieurs services aux administrations locales grâce à divers projets à travers le pays.

Loi modifiant la Loi sur les Indiens (projet de loi C-31)

Le projet de loi C-31 déposé au Parlement par le Ministre, le 28 février 1985, portait sur la discrimination fondée sur le sexe dans la *Loi sur les Indiens*, question débattue depuis longtemps. Le projet de loi C-31 permet à environ 16 000 Indiennes qui ont perdu leur statut et le droit d'appartenir à une collectivité par suite de leur mariage à des non-Indiens de recouvrer leurs droits. En outre, leurs enfants sont aussi admissibles à la restauration de leur statut et de leur droit d'appartenir à une collectivité, ou encore, à une première inscription.

Le projet de loi C-31 reconnaît également le droit aux 519 bandes indiennes d'exercer le contrôle de leur effectif. Il abolit la notion d'"émancipation" qui est devenue désuète en 1961 quand les Indiens ont acquis le droit de voter aux élections fédérales. Auparavant, aux termes de la *Loi sur les Indiens*, les Indiens considérés "capables d'assumer les devoirs et les responsabilités de citoyen" pouvaient voter à la condition de renoncer à leur statut d'Indien. Quelques Indiens avaient perdu leur statut en entrant dans les forces armées, en obtenant un grade universitaire ou en entrant dans les ordres, ou encore avaient été forcés de s'émanciper pour d'autres raisons.

Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec

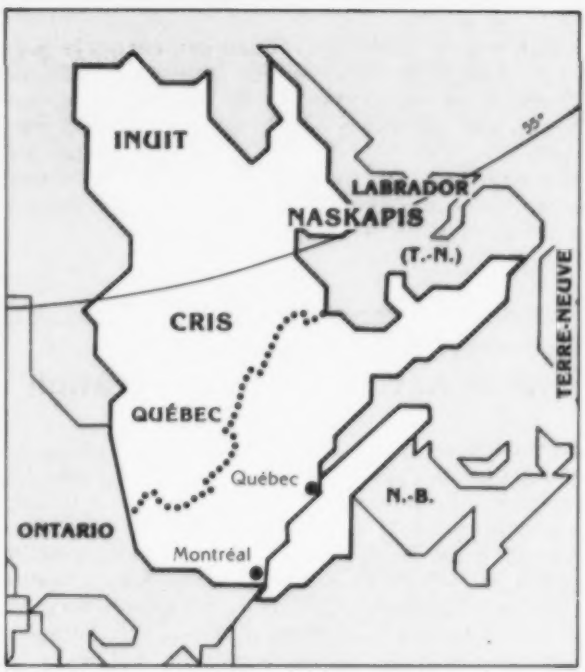

La *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, promulguée le 3 juillet 1984, donne aux Cris et aux Naskapis du Nouveau-Québec les moyens juridiques et financiers de prendre en charge leur administration. La nature de cette loi a été déterminée dans deux ententes précédentes, soit la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (1975) et la *Convention du Nord-Est québécois* (1978), conclues entre le Canada et les bandes indiennes visées. Ces ententes prévoyaient la mise sur pied d'administrations locales, la reconnaissance de droits fonciers ainsi que de droits de chasse, de pêche et de piégeage, la mise sur pied d'administrations autochtones chargées des services de santé et d'éducation, la prise en charge par les autochtones des services de police et des services judiciaires, et enfin, l'octroi d'indemnités et d'avantages par le gouvernement fédéral.

En vertu de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, le gouvernement fédéral n'exerce plus de contrôle direct sur les bandes visées. Les pouvoirs du Ministre et du gouverneur en conseil sont supprimés à divers égards bien précis. En outre, l'autonomie des Indiens s'en trouve accrue en ce qui concerne l'administration des terres, des deniers et de l'effectif des bandes. La *Loi sur les Indiens* ne s'applique plus aux terres des Cris et des Naskapis.

Décision de la Cour suprême dans l'affaire Guérin

Le 1er novembre 1984, la Cour suprême du Canada accordait à la bande indienne Musqueam, en Colombie-Britannique, la somme de 10 millions de dollars à l'issue de poursuites engagées pour abus de confiance. Cette affaire portait sur une terre de réserve dont les droits avaient été cédés par les Indiens à la Couronne, en 1957, aux fins de location à une tierce partie. En louant ces terres, le gouvernement fédéral n'a pas respecté les conditions exigées par les Indiens, et n'a pas informé subséquemment ces derniers du contenu du bail.

La bande a donc engagé des poursuites pour abus de confiance, en 1975, en demandant des compensations pour les revenus qu'elle avait perdus suite aux arrangements contenus dans le bail. La décision rendue en faveur de la bande au premier procès a été renversée par la Cour fédérale d'appel, puis ensuite rétablie par la Cour suprême du Canada.

Cette dernière a statué que la bande possédait des droits préétablis sur ces terres traditionnelles et que la Couronne avait manqué à sa responsabilité de fidéicommissaire envers la bande. Ce cas a fait ressortir la nécessité d'accorder le plus grand soin et d'exercer une vigilance accrue lorsque le Ministère se décharge de ses obligations dans une société fiduciaire.

Entente de développement économique du Yukon

Le 4 juin 1984, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Yukon ont signé, à Whitehorse, une entente quinquennale de développement économique. Conformément à cette entente, les deux gouvernements s'efforceront de diversifier l'économie et d'encourager la planification du développement économique en aidant les industries d'exploitation des ressources renouvelables. Pour ce faire, la participation des habitants du Nord (principalement des autochtones) se verra accrue; on stimulera par ailleurs le secteur minier et on accordera de l'aide aux petites entreprises et au tourisme. Le gouvernement fédéral a accepté de consacrer la somme de 15,9 millions de dollars à cette initiative.

Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest

Limite originale

Limite rajustée

L'Entente finale des Inuvialuit, en règlement de la revendication globale de l'Arctique de l'Ouest, a été signée le 5 juin 1984 par le Ministre et le président du Comité d'étude des droits des autochtones (CEDA). L'Entente a été approuvée par le Parlement le 26 juin suivant et elle est entrée en vigueur le 25 juillet 1984. Cette première entente concernant des terres situées au nord du 60e prévoit pour les 2 500 bénéficiaires inuvialuit des droits exclusifs et des privilèges, dont la récolte de la faune, des droits de propriété foncière et de gestion, ainsi que des droits à l'égard du sol et du sous-sol. De plus, les Inuvialuit recevront la somme de 152 millions de dollars sous forme de versements annuels pendant treize ans. Des fonds de promotion économique (10 millions de dollars) et de développement social (7,5 millions de dollars) ont aussi été créés à leur intention. (Voir Secteur des orientations générales.)

Entente de développement économique des Territoires du Nord-Ouest

Les programmes financés conjointement par le gouvernement fédéral et celui des Territoires du Nord-Ouest dans les domaines de l'exploitation des ressources naturelles, de la promotion des produits locaux et de la mise en valeur des ressources humaines, se sont poursuivis. A la fin de l'année financière, une somme de 3,8 millions de dollars avait été affectée à 130 projets.

Fermeture de la mine de la Cyprus Anvil Mining Corporation

A cause d'une grève patronale, les responsables de la mine de la *Cyprus Anvil*, sur laquelle s'appuyait largement l'économie du Yukon, ont mis un terme, en octobre 1984, à un programme de deux ans d'enlèvement des morts-terrains pour lequel on avait prévu 50 millions de dollars. En vertu d'une entente conclue au printemps 1983 entre la *Dome Petroleum* et la *Cyprus Anvil*, les coûts du Programme étaient partagés entre le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral.

Comme la *Dome Petroleum*, propriétaire de la mine, n'a pas été en mesure de se départir de la mine, le Ministre a embauché un expert-conseil pour aider la société à trouver un acheteur. A la fin de l'année, on étudiait toujours plusieurs modes de financement et la participation de divers investisseurs.

Projet Bent Horn

Le projet de démonstration Bent Horn, sur l'île Cameron, à l'ouest de l'île Bathurst, était le premier projet d'exploitation des terres du Canada en vertu de la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*. Le 5 février 1985, le Ministre a autorisé la *Panarctic Oils Ltd.* à entreprendre les travaux d'exécution de son projet, et il a informé le public de son autorisation dans une annonce conjointe avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le projet Bent Horn était destiné à la production de petites quantités de pétrole et devait acheminer, une fois l'an, à partir de la fin de l'été, 100 000 barils de pétrole brut dans l'est du pays.

Exploration pétrolière et gazière dans le Nord

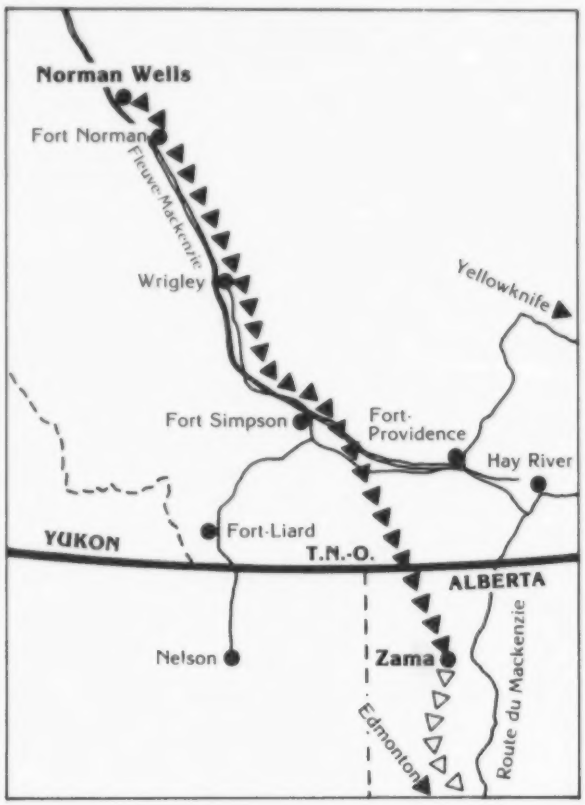

Les mesures prises par le MAINC au chapitre de l'exploration pétrolière et gazière mettaient l'accent sur les avantages qui doivent revenir aux habitants du Nord sous forme de formation, de possibilités d'emploi et de possibilités commerciales, ainsi que sur la nécessité de poursuivre l'exploration et le développement. Par exemple, deux entreprises en coparticipation de forage réunissant les autochtones et l'industrie privée ont continué d'être couronnées de succès en assurant des marchés de forage, pendant toute l'année financière, tandis que d'autres sociétés autochtones et régionales fournissaient des services de traiteurs et de sécurité aux sociétés pétrolières et gazières.

En juin 1984, le Ministère a reçu de la *Polar Gas* une demande visant la construction d'un pipeline reliant le delta du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, au nord de l'Alberta. Une production accrue au champ pétrolifère de Norman Wells débutait en mars 1985 et le pétrole commençait à couler dans le nouveau pipeline, de Norman Wells à Zama, en Alberta. Les sociétés *Dome*, *Esso* et *Gulf* ont découvert d'importants gisements de pétrole au large des côtes de la mer de Beaufort. Le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, programme interministériel sur la recherche et la planification, qui a pour but de mettre en valeur les hydrocarbures du Nord, a reçu des fonds pour la première fois cette année.

Avec l'économie du Nord qui a continué de se diversifier, le MAINC a affecté 22 millions de dollars au Programme des routes du Nord, lequel est destiné à favoriser le développement social et économique. Cette année, la construction de la route de la Liard, qui relie les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, a été terminée.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Le Programme des affaires indiennes et inuit a dispensé une vaste gamme de services aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit dans les secteurs suivants : développement économique, éducation, services sociaux, services de police, logement et infrastructure. Ce programme décentralisé comprenait cinq directions générales à l'administration centrale, neuf bureaux régionaux et quarante bureaux de district ou services extérieurs. Les représentants du Programme ont joué des rôles divers dans les localités indiennes et inuit. En effet, ils ont dispensé des services, se sont occupés du transfert des ressources financières, ont donné de la formation et des conseils, fourni des conseils techniques, assuré la promotion des intérêts des autochtones et surveillé les opérations.

Le transfert de la prestation des services du Ministère aux bandes et aux conseils tribaux s'est poursuivi, mais à un rythme beaucoup plus lent ces quatre dernières années. Le pourcentage du budget du Programme géré par les bandes et les conseils tribaux était d'un peu plus de 50 p.100 en 1984-1985. Ce ralentissement s'explique par des problèmes de solvabilité, par l'augmentation des coûts entraînés par la délégation des responsabilités et par les préoccupations liées au règlement des revendications et à l'autonomie gouvernementale des Indiens. La nouvelle notion de financement global a été conçue pour favoriser le transfert de plus de services aux Indiens.

Direction générale de l'éducation et du développement social

Éducation

Environ 80 000 élèves autochtones ont reçu des services d'éducation primaire et secondaire dans des écoles fédérales ou gérées par des bandes, ou encore dans des écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité et d'immobilisations. En outre, le Ministère a dispensé ou acheté des services connexes tels que l'orientation et le counselling, le transport, le logement et l'aide financière.

De l'aide financière et d'autres services ont été fournis à près de 8 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire et à plus de 350 étudiants inscrits à des cours préparatoires à l'entrée à l'université et au collège.

La Direction de l'éducation a relevé plusieurs problèmes à la fin de l'année financière 1984-1985. Le niveau et l'éventail des cours offerts dans les établissements fédéraux et dans les écoles gérées par les collectivités indiennes se situaient encore en deçà de ceux qui étaient offerts dans les écoles provinciales. En outre, les intéressés ne s'entendaient pas sur le sens de l'expression "administration locale", et on ressentait le besoin de consacrer plus de ressources aux cours spéciaux, à l'enseignement professionnel et aux cours en langues autochtones. Il a été très difficile de faire des prévisions quant à l'effectif dans les établissements d'enseignement postsecondaire; la question de l'admissibilité aux services d'aide n'était toujours pas réglée.

Au nombre des réalisations dans ce domaine, mentionnons que le Ministère a réussi à obtenir le déblocage de 7 millions de dollars pour financer les cours spéciaux dans les écoles fédérales et dans celles qui sont gérées par les collectivités. Des fonds supplémentaires (1,5 million de dollars) ont été approuvés pour financer le transfert de sept écoles et de deux résidences d'étudiants aux administrations locales.

Assistance sociale

On prévoit la prestation d'allocations et de services aux familles et aux particuliers indiens dont les besoins sont justifiés afin de promouvoir la santé, la sécurité, la dignité et l'unité des familles indiennes. De plus, on favorise la formation et la création d'emplois et on aide les collectivités à accroître leurs compétences pour qu'elles soient plus en mesure de répondre à leurs besoins.

Le Ministère a assuré une vaste gamme de services sociaux aux familles, aux enfants et aux adultes. En vertu d'ententes conclues avec les provinces et avec les bandes indiennes, il a fourni des services aux enfants indiens et inuit maltraités et négligés dans les réserves. Ces services comprennent notamment les soins dispensés dans des établissements spécialisés, le choix des familles d'accueil et le versement d'allocations à ces familles, le choix des foyers nourriciers, le placement et l'entretien de particuliers.

Des services d'assistance sociale sont également fournis aux familles ou aux particuliers indiens qui ne sont pas visés par les lois ou par les ententes pertinentes conclues avec les provinces. Ces services

comprennent le counselling, le placement des enfants avec le consentement des parents, le choix des foyers nourriciers et les soins courants destinés aux adultes invalides.

Préparation au transfert

Pendant l'année financière 1984-1985, les responsables de la Direction du développement social ont alloué des fonds aux collectivités et aux associations indiennes afin de mettre sur pied diverses stratégies liées aux services d'aide à l'enfance et à la famille dans les réserves. En outre, un atelier national sur l'aide à l'enfance a eu lieu en mars 1985; un comité d'aide à l'enfance a été mis sur pied au MAINC et, enfin, on a aidé les Régions à mettre en oeuvre les ententes pertinentes.

De plus, des fonds ont été accordés pour la mise sur pied de nouveaux programmes de formation pour les Indiens occupant des postes paraprofessionnels dans le domaine des services sociaux. On a aussi constaté des progrès au chapitre des garderies et des services sociaux communautaires. On a apporté une attention toute particulière aux problèmes des femmes battues, des victimes de crimes, de la conduite en état d'ébriété, de l'assistance judiciaire, de la santé, des anciens combattants indiens et de l'égalité des droits.

Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois

La Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois a continué ses efforts pour aider les Indiens et les Inuit à accéder à une indépendance accrue sur le plan économique.

La Caisse d'expansion économique des Indiens a servi au financement de 733 projets dont le coût global s'élevait à 33,7 millions de dollars, financement qui a été assuré de la façon suivante : 210 prêts directs évalués à 4,8 millions de dollars, 73 prêts garantis s'élevant à 2,1 millions de dollars et 526 contributions totalisant 8,8 millions de dollars. De plus, on a dispensé une aide technique et des conseils en matière de gestion dans le cas de 1 300 autres projets.

Dans le cadre de ces projets, on a recueilli 12,9 millions de dollars auprès d'autres gouvernements et du secteur privé; ces projets ont abouti à la création de quelque 2 100 emplois et ont généré des profits évalués à 4,1 millions de dollars. Tous ces projets ont grandement contribué à former un noyau plus grand d'entrepreneurs mieux qualifiés et à accroître leur confiance et leur indépendance.

Au cours des cinq prochaines années, on s'attend que les entrepreneurs indiens créent 36 000 emplois.

En ce qui concerne l'emploi, on a mené à bien, au cours de l'année 1984-1985, le Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS), d'Emploi et Immigration Canada, qui a coûté 21,8 millions de dollars et a nécessité l'apport de 40,6 millions de dollars de plus pour appuyer 365 projets et créer environ 4 800 emplois à court terme à l'intention des Indiens.

Un programme de création d'emplois, auquel étaient affectés 7,5 millions de dollars et qui a nécessité 14,3 millions de dollars de plus, a permis de financer 199 projets et de créer quelque 1 350 emplois à court terme.

Été indien Canada

Ce programme a créé 3 000 emplois.

En 1984-1985, environ 3 400 personnes ont reçu une formation préparatoire à l'emploi, soit dans des établissements d'enseignement soit auprès du secteur privé, et on s'attend que de ce nombre, 1 600 personnes trouvent un emploi. La Direction générale a fourni 256 600 jours de formation, de même que de l'aide à la mobilité et au placement à 787 personnes.

La Direction générale a élaboré le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines par les collectivités indiennes, qui sera incorporé aux nouveaux programmes de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Il regroupe six grandes composantes : élaboration de stratégies communautaires, orientation professionnelle et évaluation des besoins, formation, adaptation au marché du travail, création d'emplois et projets à caractère socio-économique.

Le Cabinet a autorisé le déblocage de 14,5 millions de dollars en trois ans pour permettre aux Indiens et aux Inuit d'étudier les projets d'exploitation des ressources. Soixante-quinze projets de ce genre ont été financés en 1984-1985 relativement aux domaines suivants : hydro-électricité, pétrole et gaz, pétrole lourd et sables bitumineux, charbon, potasse, or, uranium et transport de l'électricité. Grâce à ce programme, les collectivités ont pu définir leurs priorités, conformément aux principes de l'autodétermination.

A titre d'exemple, mentionnons l'entente conclue récemment entre la *Dome Petroleum* et la bande Lax Kw'alaams, en Colombie-Britannique. Dans le nord-ouest de l'Alberta, la bande Dene-Tha a négocié des marchés avec l'*Interprovincial Pipeline Limited* pour essarter l'emprise du pipeline de Norman Wells. Des programmes d'emploi et de formation pour les Indiens ont été définis de concert avec les sociétés *Syncrude*, *Dome*, *Esso*, *Gulf* et *Campbell Red Lake Mines*, ainsi qu'avec d'autres entreprises. En Saskatchewan, les Indiens ont tiré profit de l'exploitation de l'uranium à Key Lake et à Cluff Lake.

En 1984-1985, un programme d'aide aux organismes de développement a permis de venir en aide à 20 organismes. On a aussi continué à dispenser des conseils techniques et de l'aide dans le domaine de la gestion. Les directeurs régionaux de la Société indienne d'art et d'artisanat du Canada se sont préoccupés davantage de la formation et du perfectionnement des gestionnaires.

En ce qui concerne l'amélioration de la gestion, on prévoit la mise sur pied d'un programme officiel visant la création d'institutions à caractère économique.

Direction générale des réserves et des fidécommis

La Direction générale des réserves et des fidéicommis a assuré la gestion et le contrôle des terres des Indiens et des richesses naturelles comprises dans les réserves indiennes, s'est occupée des deniers des Indiens et s'est acquittée des responsabilités de fidéicommissaire du Ministre conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*.

La Direction des terres a rempli les obligations courantes à l'égard des Indiens qui reviennent au gouvernement fédéral en vertu des lois et des traités, en administrant et en gérant les terres et les successions des Indiens et en veillant à l'application des articles pertinents de la *Loi sur les Indiens* et des règlements connexes.

La Direction de l'effectif des bandes et des dispositions statutaires s'est occupée des responsabilités définies dans la *Loi sur les Indiens* qui ont trait à l'effectif des bandes, aux élections, aux référendums, aux statuts administratifs, aux fonds en fidéicommis et aux diverses obligations découlant des lois et des traités en vigueur.

La Direction de la liaison et du soutien juridiques a fourni des services de recherche et de soutien au ministère de la Justice dans les cas de poursuites contre le Ministère. Elle a aussi financé les causes appelées à faire jurisprudence et qui ont trait à d'importantes questions juridiques.

Le Groupe chargé des ressources minérales des Indiens a assuré la gestion et le contrôle des ressources minérales des réserves indiennes.

Par sa décision rendue dans l'affaire Guérin, la Cour suprême du Canada a mis en lumière le rôle de fidéicommissaire du gouvernement dans l'administration et la gestion des terres, des ressources et des deniers des Indiens.

Une nouvelle entente sur les terres des Indiens a été conclue avec l'Ontario. Par ailleurs, les négociations menées avec Terre-Neuve pour créer une réserve à l'intention de la nouvelle bande Miawpukek, à Conne River, se sont bien déroulées.

Enfin, on a étudié la façon de rétablir dans leurs droits (statut et appartenance à une bande) les Indiens lésés par les dispositions discriminatoires de la Loi.

Direction générale du logement et du soutien des bandes

Au cours de l'année financière 1984-1985, 2 875 nouvelles habitations ont été construites et 3 747 logements ont été rénovés dans les réserves un peu partout au Canada. Grâce au Programme de logements pour les ruraux et les autochtones, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a contribué à la construction de quelque 1 168 logements et a fourni 10,8 millions de dollars pour les rénovations.

La première phase d'une évaluation complète des logements a permis de recueillir des renseignements auprès de six réserves au cours de l'année. Le rapport sur la deuxième phase, qui consistait en une évaluation de 96 réserves, était attendu en 1985.

La Direction du soutien des bandes a aidé les bandes indiennes et les collectivités inuit à se doter d'administrations efficaces, à assurer la planification communautaire et à promouvoir la participation des dirigeants autochtones à l'élaboration de lignes directrices. De plus, la Direction a accordé des fonds aux bandes et aux administrations indiennes locales pour les aider à jouer leur rôle et à dispenser des services, aux conseils tribaux pour la prestation de services et de conseils aux membres de la bande, et aux conseils de bande pour leur permettre d'orienter l'avenir de leurs bandes et d'utiliser au mieux les ressources disponibles. Enfin, elle a fourni des fonds aux associations indiennes et inuit pour qu'elles puissent discuter des lignes de conduite et de la gestion des programmes avec les représentants de tous les ordres de gouvernement.

Augmentation des fonds

A la fin de l'année financière 1984-1985, la Direction s'est principalement occupée de verser des fonds aux conseils tribaux. En outre, l'adoption d'une stratégie nationale a rendu possible le règlement de l'endettement des bandes. Certaines des bandes les plus importantes ont présenté des plans pour éponger leur déficit.

Parmi les principales réalisations de la Direction en 1984-1985, mentionnons l'établissement d'une base de données sur les fonds consacrés au soutien des bandes. De plus, on a instauré un programme de contribution au régime des avantages sociaux des employés des bandes, et on a suivi de près, dans

toutes les régions, la méthode de gestion des cotisations pour identifier les problèmes et améliorer l'efficacité. On a aussi terminé les rapports de vérification des bandes et une formation a été donnée aux gestionnaires et aux conseils de bande quant à l'utilisation des états financiers. La Direction a aussi établi de nouvelles méthodes de financement et de gestion pour faciliter la transition vers l'autonomie gouvernementale des Indiens et elle a contribué à mettre sur pied des instituts de formation en gestion dirigés par les Indiens.

Le Programme de perfectionnement en gestion des Indiens et des Inuit a continué d'aider les bandes indiennes et les collectivités inuit du Nouveau-Québec à mieux gérer leurs intérêts en appliquant des principes reconnus et des normes de service déterminées à l'intérieur même de la collectivité. Les objectifs du Programme ont pu être atteints grâce aux cinq composantes suivantes : formation et perfectionnement en gestion, service-conseil, orientation et sensibilisation de la collectivité, éducation en gestion, et aide fournie par des institutions. Au total, 68 p.100 d'entre elles ont soumis des plans de perfectionnement et ont reçu des fonds à cet égard.

Les services de consultation ont été fournis grâce à des accords de contribution conclus avec le Service administratif canadien outre-mer, un groupe d'experts-conseils constitué de Canadiens à la retraite, et aux conseils fournis par des étudiants de la *University of Western Ontario* faisant partie d'un programme d'aide en matière de gestion offert aux Indiens.

L'aide apportée par des institutions ainsi que l'éducation en gestion ont permis un soutien financier aux institutions postsecondaires. Cinq instituts de formation ont été mis sur pied en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba.

Immobilisations

Le Programme d'immobilisations a été centré principalement sur la santé, la sécurité et l'éducation dans les réserves indiennes. Il s'agit d'un programme complexe par lequel on veut répondre aux besoins fondamentaux de 580 bandes réparties dans plus de 600 collectivités au Canada. La plupart de ces collectivités se trouvent dans des régions reculées ou isolées, et leurs habitants ne peuvent que très difficilement profiter des avantages dont jouissent les Canadiens en milieu urbain.

Le Programme a fourni une aide financière et des services de consultation aux chapitres de la planification, de la conception, de l'aménagement, de la prestation et du maintien de services communautaires fondamentaux tels que les aqueducs, les installations de salubrité publique, l'électrification, les routes, la protection contre les incendies et les bâtiments communautaires. Lorsque la situation le justifiait, ces services ont pu être assurés par les municipalités adjacentes, par voie de marchés.

Cette année, les dépenses relatives à ce programme étaient de quelque 310 millions de dollars en immobilisations (notamment 96 millions de dollars consacrés aux logements), et de 85 millions de dollars au plan du fonctionnement et de l'entretien.

Conformément à l'objectif qui consiste à assurer l'autonomie gouvernementale des Indiens, le Ministère a continué d'apporter les modifications nécessaires pour faciliter la transition lorsqu'il déléguait les responsabilités de gestion et de prestation des services aux bandes. A la fin de l'année, environ 77 p.100 des budgets d'immobilisations d'une part, et de fonctionnement et d'entretien, d'autre part, étaient gérés directement par les conseils de bande ou par leurs représentants.

Gestion des immobilisations

Au nombre des réalisations de la Direction de la gestion des immobilisations, en 1984-1985, mentionnons :

- l'approbation d'un plan d'immobilisations à long terme, y compris un montant supplémentaire de 200 millions de dollars pour rattraper le retard au chapitre des projets éducatifs et d'immobilisations durant les cinq prochaines années;
- l'autorisation, par le Conseil du Trésor, d'un montant additionnel de 5 millions de dollars qui servira à l'amélioration des installations d'enseignement;
- les progrès réalisés dans la mise sur pied d'un système de gestion de l'entretien pour les bandes, en vue d'améliorer les normes d'entretien et d'exploitation des installations matérielles; environ 20 p. 100 de la valeur totale des immobilisations ont été entretenues selon ce système;
- l'élaboration de normes dans les services provenant des programmes, afin d'assurer aux collectivités un niveau de services équivalant à celui des collectivités à l'extérieur des réserves;
- une proposition en vue d'augmenter le nombre d'organes d'approbation des projets, au niveau régional, afin d'être plus en mesure d'achever les projets d'immobilisations dans les délais prescrits;
- une étude des présentations visant 35 projets d'immobilisations. Au total, 41 présentations ont été approuvées, y compris celles des projets de l'administration centrale, pour une valeur totale estimative de 144 millions de dollars.

ATLANTIQUE	7%	1 103 824 $ projets : 45
QUÉBEC	15%	3 839 018 $ projets : 111
ONTARIO	9%	2 616 933 $ projets : 68
MANITOBA	38%	12 030 072 $ projets : 275
SASKATCHEWAN	18%	3 393 473 $ projets : 130
ALBERTA	6%	3 654 285 $ projets : 43
COLOMBIE-BRITANNIQUE	5%	3 013 537 $ projets : 35
YUKON	1%	196 950 $ projets : 5
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	3%	2 915 009 $ projets : 21
Total		33 763 001 $ projets : 733

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Avec un budget de 634 millions de dollars et un effectif de 854 années-personnes, le Programme des affaires du Nord favorise, de concert avec les gouvernements territoriaux, l'évolution sociale, culturelle et politique ainsi que le développement économique des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Le fonctionnement du Programme des affaires du Nord est régi essentiellement par trois lois : la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*, la *Loi sur le Yukon* et la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*.

Le Programme regroupe quatre directions générales : Politique et Coordination du Nord, Planification des ressources et Économie du Nord, Ressources renouvelables et Environnement du Nord, et Examen de la réglementation applicable au Nord.

Direction générale de la politique et de la coordination du Nord

La Direction générale de la politique et de la coordination du Nord a soutenu et facilité l'établissement, dans les territoires, d'institutions politiques représentatives de la population et sensibles aux désirs de cette dernière; elle a soutenu la culture et la science dans le Nord et a coordonné la réglementation du projet de pipeline de Norman Wells. Parmi ses grandes activités et réalisations en 1984-1985, mentionnons les suivantes :

- mise en oeuvre d'accords de financement de trois ans avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
- mise sur pied d'un financement provisoire pour l'Assemblée constitutionnelle du Nunavut; suivi des travaux des deux assemblées législatives au sujet de la division des Territoires du Nord-Ouest;
- planification initiale du transfert aux gouvernements territoriaux des programmes fédéraux de type provincial s'appliquant au Nord;
- achèvement du répertoire intitulé *Dix ans de recherche nordique au Canada 1974-1984*, lequel porte sur les recherches faites par les ministères et organismes fédéraux; examen préliminaire des politiques ayant trait aux sciences nordiques;
- organisation de la cérémonie de remise du Prix de la recherche scientifique sur le Nord, prix annuel décerné pour la première fois, à M. John Ross Mackay, par le Gouverneur général;
- coordination d'un programme d'échanges en matière de sciences arctiques entre le Canada et l'URSS, qui prévoit notamment l'échange de scientifiques;
- aide à l'épanouissement social et culturel des autochtones au moyen d'activités comme la publication du dictionnaire inuktitut-anglais de Schneider et des éditions nationales et régionales de la revue *Inuktitut*;
- lancement, en collaboration avec l'Office national du film, d'un projet cinématographique, dans quatre collectivités de l'Arctique, visant à documenter l'histoire de l'art inuit;
- mise sur pied de différentes expositions d'art inuit dont deux ont été montrées aux États-Unis et en Allemagne, et mise en circulation au Canada d'une exposition sur la gravure inuit;
- élaboration d'une nouvelle politique de gestion pour les trois centres de ressources scientifiques sur le Nord situés à Inuvik, à Igloolik et à Frobisher Bay.

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord

La Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord s'est occupée d'analyse économique, de négociation, de coordination et de planification; elle a en outre fourni de l'aide en ce qui a trait aux ententes économiques, aux grands projets d'aménagement, aux coopératives commerciales autochtones, aux moyens de transport, à la mise en valeur des ressources et à la prospection minière.

Cette direction générale regroupe trois directions : la Planification économique du Nord, la Gestion minière et l'Infrastructure, et la Gestion du pétrole et du gaz du Nord et les Projets spéciaux. Elle compte également le Secrétariat du Programme d'initiatives pétrolières et gazières du Nord (PIPGN).

Voici les réalisations de la Direction générale en 1984-1985 :

- révision du PIPGN à la lumière des réductions budgétaires du Gouvernement;
- prestation de conseils au Ministre au sujet des responsabilités qui lui sont conférées par la *Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien* et la *Loi sur l'administration financière*;
- analyse des effets de la fermeture de la mine de la *Cyprus Anvil* sur le prix de l'énergie au Yukon;

- élaboration des différentes options ayant trait au transfert ou à la restructuration éventuels de la Commission d'énergie du Nord canadien, aux modalités de réglementation et à la modification possible de la *Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien*;
- rédaction d'un document de travail sur les subventions au prix de l'énergie dans le Nord; création d'un modèle informatique des subventions fédérales au prix de l'énergie afin d'analyser le coût et les avantages, pour les résidants du Nord, d'autres programmes de subvention; gestion des programmes actuels de subvention et aide aux différents organismes fédéraux dans le cadre de projets d'économie d'énergie;
- grande étude du coût de la nourriture dans les collectivités nordiques, en collaboration avec plusieurs ministères fédéraux, et rédaction de rapports sur les nouvelles méthodes de conditionnement des aliments, les revenus et leur répartition, l'alimentation et la santé, les transports, la concurrence, la place tenue par les consommateurs du Nord, les changements à caractère socio-économique et l'accès aux ressources alimentaires traditionnelles;
- étude des tendances économiques dans les T. N.-O. et au Yukon, en particulier des questions qui ont trait à l'autonomie sur le plan financier, à l'impôt, aux recettes éventuelles engendrées par l'exploitation des ressources, aux ressources renouvelables et au développement économique des autochtones; cueillette de renseignements en vue de constituer une base de données statistiques complète sur le Nord;
- ébauche de l'Entente de développement économique Canada-Yukon, par laquelle le gouvernement fédéral s'engageait à consacrer 13,2 millions de dollars à la planification du développement économique, à la promotion des industries exploitant des ressources renouvelables, à l'accroissement de la participation des autochtones, à l'expansion du secteur minier et au développement du tourisme;
- prestation de conseils au sujet de la gestion des activités pétrolières et gazières et coordination des travaux ayant trait à des projets importants, par exemple l'opération de démonstration de la *Panarctic*, à Bent Horn, dans le cadre de laquelle une installation de production a été mise en exploitation sur l'île Cameron et la première cargaison de pétrole de l'Arctique a été transportée vers les marchés de l'est du pays;
- examen des résultats des activités de la première saison d'exploitation conformément à une procédure provisoire facilitant la consultation entre le gouvernement, l'industrie et la collectivité de Fort Good Hope;
- poursuite des efforts en vue de la réouverture de la mine de la *Cyprus Anvil* située à Faro, au Yukon; et surveillance de la mise en oeuvre de l'entente Canada-*Cyprus Anvil* au sujet de l'enlèvement des morts-terrains;

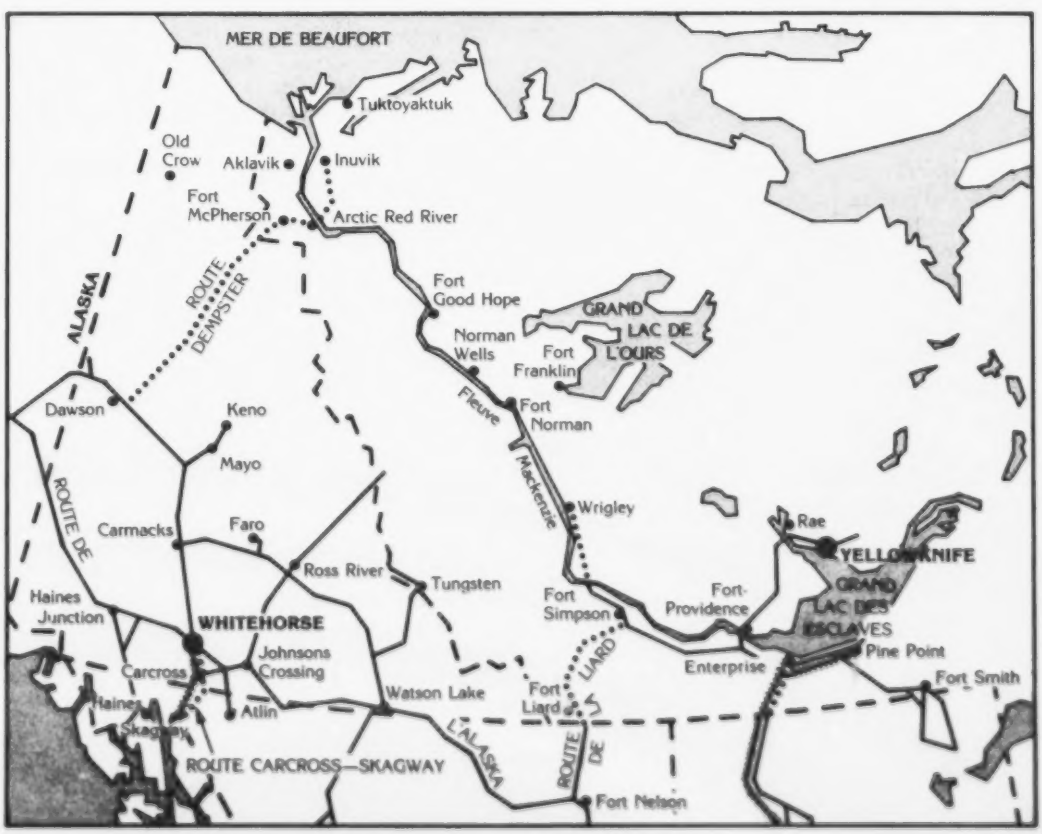

- communication à la Commission des eaux du Yukon d'une directive ministérielle prescrivant les normes à respecter et les objectifs à atteindre jusqu'en 1986, pour ce qui est de l'exploitation des placers; la directive est fondée sur le rapport d'un comité d'examen public des lignes directrices relatives à l'exploitation des placers;
- poursuite de l'élaboration d'une politique minière pour le Nord, en publiant notamment, pour favoriser le débat public au sujet de cette question, le document intitulé *Le secteur minier dans le Nord : cadre de discussion*;
- surveillance de la mise en oeuvre de l'entente initiale avec la *Nanisivik Mines*, surtout en ce qui touche l'emploi des autochtones;
- supervision des travaux d'une valeur de 22 millions de dollars pour l'aménagement et le réaménagement des routes du Yukon et des T. N.-O, en particulier la route reliant Carcross à Skagway, le tronçon de la route du Mackenzie qui va d'Entreprise à la limite de l'Alberta, la route Dempster et la route de la Liard, qui relie les Territoires du Nord-Ouest à la Colombie-Britannique. Les travaux de prolongement de la route du Mackenzie jusqu'à Wrigley ont été confiés à une entreprise autochtone, afin de former des travailleurs sur le terrain.

Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement du Nord

La Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement du Nord s'est occupée des sujets suivants : élaboration de politiques et de plans relatifs à l'environnement; octroi de droits aux ressources renouvelables et non renouvelables; gestion forestière et contrôle des incendies de forêts; production de baux et d'accords de ventes; délivrance de permis et de licenses; inspections concernant le respect des conditions en matière d'environnement; préparation d'inventaires des ressources sectorielles; évaluations environnementales; gestion de la recherche sur l'environnement; élaboration et mise sur pied de politiques et de programmes liés à l'industrie du piégeage et de la fourrure.

Voici les principales réalisations de la Direction générale pour 1984-1985 :

- mise sur pied de programmes complets de surveillance pour favoriser la mise en valeur de la région de la mer de Beaufort et de la vallée du Mackenzie et minimiser les répercussions sur l'environnement;
- création du Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement;
- achèvement, de concert avec le ministère de l'Environnement et les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Yukon, de l'étude, échelonnée sur trois ans, du bassin du fleuve Yukon;
- élaboration de nouvelles propositions liées à la gestion des eaux du Nord;
- rationalisation de la méthode de délivrance des permis d'utilisation de l'eau aux exploitants des placers (265 permis délivrés en trois mois);
- amélioration du Programme de lutte contre les incendies en donnant une formation poussée aux pompiers;
- élaboration de nouveaux règlements pour régir l'exploitation des forêts;
- entente avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et avec les organismes autochtones sur les modalités d'un programme global d'aménagement du territoire;
- réunion de toutes les personnes intéressées au commerce des fourrures en vue de l'élaboration d'une approche commune pour contrer le boycott des fourrures;
- achèvement de nombreux transferts de terres aux gouvernements territoriaux;
- mise sur pied de mécanismes d'administration des terres pour assurer la mise en valeur efficace du Nord et la protection de son environnement fragile;
- élaboration des conditions relatives à l'environnement pour le projet de démonstration Bent Horn et évaluation des répercussions sur l'environnement des autres propositions de développement, notamment celles de la *Polar Gas* (gazoduc de la vallée du Mackenzie) et de la *Peter Kiewit Sons Co. Ltd.* (port et carrière de la pointe King).

Direction générale de l'examen de la réglementation applicable au Nord

L'Examen de la réglementation applicable au Nord, qui a débuté à l'automne de 1983, a couvert tous les programmes de réglementation visant la mise en valeur des ressources et le développement industriel dans le nord du Canada. Ses objectifs étaient de simplifier et de clarifier les programmes, et de réduire le double emploi de façon à alléger le fardeau de la réglementation sur les calendriers et les coûts.

En 1984-1985, par le biais de divers projets, l'Examen a identifié et analysé les structures institutionnelles et les processus d'autorisation en produisant des bases de données et des rapports. Il a également appuyé l'étude des programmes de réglementation effectué par le Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes.

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) a réglementé la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel au nord du 60e parallèle, tout en assurant la sécurité, la protection de l'environnement et la conservation des ressources. Par l'entremise de son bureau régional de Yellowknife, l'APGTC a délivré des permis pour les travaux d'exploration et d'exploitation du pétrole et du gaz dans la partie nord du continent, dans la mer de Beaufort et dans les îles de l'Arctique.

A la fin de l'année financière, la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* faisait l'objet l'un examen approfondi en vue des révisions législatives prévues en 1985-1986.

Les travaux de forage ont continué à s'intensifier dans la vallée du Mackenzie, dans le delta du Mackenzie et dans la mer de Beaufort, mais ils sont restés environ au même niveau que l'an dernier pour ce qui est des îles de l'Arctique. Dans la vallée du Mackenzie, on a mis un terme au forage de 21 puits et entrepris le forage de 3 nouveaux puits; au début de 1985, des essais de production de gaz ont été effectués à 3 puits de reconnaissance. Dans les terres du delta du Mackenzie, on a terminé le forage de 2 puits et commencé celui de 4 nouveaux puits au début de 1985. Dans la région de la mer de Beaufort, on a mis fin au forage de 12 puits et on a entrepris celui de 2 nouveaux puits. Au large des côtes, les travaux liés à 3 puits ont été terminés dans la région des îles de l'Arctique en 1984, y compris le forage avec succès d'un puits de délimitation dans le champ Skate, découvert en 1981. On a entrepris le forage de 2 nouveaux puits au large des côtes au début de 1985.

Dans la mer de Beaufort, au cours de l'été 1984, la *Gulf* a découvert du pétrole au puits Pitsiulak A-05, et du pétrole et du gaz au puits Amauligak J-44. En 1984, l'*Esso* et ses partenaires ont trouvé du pétrole au puits Kadluk 0-07; au début de 1985, ils ont découvert du pétrole et du gaz à Nipterk L-19 et du gaz à Amerk 0-09. Des puits de délimitation ont été forés avec succès par la *Gulf* dans le champ de pétrole Tarsiut, et par les sociétés *Esso* et *Trillium* dans le champ de pétrole et de gaz Adgo.

La société Esso a foré 58 puits de mise en valeur et a terminé la construction d'une usine de traitement dans le cadre du projet d'expansion de Norman Wells, dont l'achèvement est prévu pour la fin du printemps de 1985. La société *Interprovincial Pipe Line Limited* a terminé la construction d'un nouveau pipeline reliant Norman Wells à Zama, au nord de l'Alberta.

L'APGTC a donné les autorisations nécessaires à la *Panarctic Oils Limited*, lui permettant ainsi d'aller de l'avant avec son projet de démonstration Bent Horn, dans l'île Cameron. Le Ministre a autorisé le projet Bent Horn le 5 février 1985, ouvrant la voie à une production initiale de 16 000 m^3 (100 000 barils) de pétrole, prévue en mai 1985.

Retombées en matière d'emploi et d'occasions d'affaires

L'APGTC a continué à contrôler et à promouvoir les retombées, pour les habitants du Nord, des activités liées au pétrole et au gaz. L'industrie a dépensé plus de 1 milliard de dollars en 1984-1985, créant environ 4 200 emplois, dont près de 1 600 (37,6 p. 100) sont occupés par des habitants du Nord.

En 1985, les sociétés actives dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort ont dépensé plus de 50 millions de dollars dans cette région; elles fournissaient de l'emploi à 607 habitants du Nord. Les sociétés installées dans les îles de l'Arctique y ont dépensé près de 12 millions de dollars et ont fourni de l'emploi à 51 habitants du Nord, soit 27 d'Arctic Bay et 24 de Pond Inlet. Plus de 35,5 millions de dollars ont été dépensés dans la partie continentale des territoires, où les résidants du Nord occupaient 931 des 1 990 emplois créés par l'industrie du pétrole et du gaz.

Au début de 1985, l'APGTC a lancé le Programme des débouchés commerciaux au Canada, qui vise à promouvoir la vente de biens et de services canadiens.

BUREAU DES REVENDICATIONS DES AUTOCHTONES

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

BUREAU DES REVENDICATIONS DES AUTOCHTONES

Le Bureau des revendications des autochtones a coordonné la réponse que le gouvernement a donnée aux revendications des autochtones, a contribué à négocier des règlements et a conseillé le Ministre quant à la politique des revendications.

Il existe deux catégories de revendications, les revendications globales et les revendications particulières.

Les revendications globales sont fondées sur les droits ancestraux non visés par des traités ni par des ententes sur le règlement des revendications foncières. Elles comportent l'octroi d'une gamme complète d'avantages en échange de ces droits.

Les revendications particulières sont présentées par des bandes indiennes qui veulent que soient corrigées les erreurs commises dans le passé par le gouvernement en ce qui a trait à la gestion des terres et des avoirs des Indiens en vertu de la *Loi sur les Indiens*, et que soient respectées les obligations contractées en vertu des traités, qui n'ont pas encore été remplies par la Couronne.

Revendications globales

Les négociations relatives aux revendications globales progressent toujours lentement. Ce problème est imputable au fait que le processus de négociation a été amorcé avant que soient apportées les modifications constitutionnelles relatives aux droits des autochtones, avant le dépôt en 1983 du rapport du Comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens, avant que soient rendues les dernières décisions des tribunaux au sujet des revendications et avant que se produisent les événements récents touchant l'évolution politique dans le Nord. Il importe d'examiner en profondeur la politique des revendications globales; des mesures ont d'ailleurs été prises en ce sens.

Le premier groupe autochtone au nord du 60e à avoir réglé une revendication globale a été le Comité d'étude des droits des autochtones (CEDA). En effet, l'Entente finale des Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest a été signée le 5 juin 1984 par le Ministre et par le président du CEDA. La loi entérinant l'Entente est entrée en vigueur le 25 juillet suivant.

Cette entente prévoit que les quelque 2 500 bénéficiaires inuvialuit recevront 45 millions de dollars (en dollars de 1977) sous forme de versements annuels jusqu'en 1997; elle prévoit aussi la création d'un fonds de promotion économique de 10 millions de dollars et d'un fonds de développement social de 7,5 millions de dollars. Le régime foncier défini dans l'Entente donne aux Inuvialuit des droits de propriété à l'égard de 91 000 kilomètres carrés de territoire, de même que des droits à l'égard du sol et du sous-sol sur 11 000 kilomètres carrés. D'autres dispositions portent sur des droits exclusifs et des privilèges de chasse et de pêche, sur la mise en place de structures pour la gestion de la faune et d'un régime visant la préservation du versant nord du Yukon, lequel comportera la création d'un parc national à l'ouest de la rivière Babbage et d'un parc territorial dans l'île Herschel.

On a établi, en 1984, le Secrétariat pour les Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest au sein du Secteur des orientations générales du MAINC.

Revendication des Dénés et des Métis

Les négociations relatives à la revendication des Dénés et des Métis de la vallée du Mackenzie ont porté principalement, en 1984, sur l'exploitation et la gestion de la faune. De plus, il y a eu des discussions sur le regroupement des revendications des Dénés et des Métis, du CEDA et du Conseil des Indiens du Yukon, ainsi que sur les propositions soumises par les Dénés et les Métis quant au gisement de pétrole de Norman Wells. En 1985, on a entamé des négociations relatives aux avantages sur le plan des terres et des ressources.

La Fédération Tungavik du Nunavut a représenté les Inuit de l'Arctique du Centre et de l'Est lors de la négociation de leurs revendications foncières. En 1984-1985, les négociations ont été centrées sur la gestion foncière, les ressources et l'emploi dans le secteur public. Trois ententes auxiliaires ont été signées et un projet d'entente sur la faune a été étudié.

Revendication du Conseil des Indiens du Yukon

En 1984-1985, des progrès importants ont été accomplis à l'égard de la revendication du Conseil des Indiens du Yukon. En effet, une entente de principe provisoire, renfermant des ententes auxiliaires sur tous les principaux points de la revendication, a été approuvée par le Cabinet en avril 1984 et, ensuite, par le gouvernement du Yukon. Le Conseil des Indiens du Yukon a décidé que 10 des 12 bandes visées devaient approuver l'Entente pour qu'elle

puisse être ratifiée. En juillet 1984, 8 bandes s'étaient prononcées en faveur de l'Entente; cependant, les 12 bandes ont demandé que des points importants soient renégociés.

Entre octobre et décembre 1984, le Ministre a rencontré le Conseil et les représentants des 12 bandes pour discuter des décisions adoptées ainsi que de l'inquiétude face à l'extinction des droits et à l'autonomie gouvernementale. Il en a conclu que les intéressés n'appuyaient pas suffisamment l'entente de principe et, le 10 décembre 1984, en a avisé les Indiens et le gouvernement du Yukon.

Au début de 1985, le Ministre a de nouveau rencontré le Conseil et les représentants des bandes. A la lumière des discussions, il est devenu évident qu'il fallait s'entendre sur un cadre de travail pour définir certains processus, notamment les négociations sur les revendications foncières, les discussions sur l'autonomie gouvernementale des Indiens, les nouvelles méthodes de financement et l'évolution constitutionnelle. Le Ministre a demandé au Conseil et au gouvernement du Yukon de dresser une liste de leurs attentes dans une ébauche de protocole d'entente.

Autres revendications

Les négociations liées à la revendication du Conseil attikamek-montagnais (CAM) du Québec ont été interrompues pour permettre au CAM d'élaborer des projets de gestion de la faune. En mars 1985, le CAM a décidé d'évaluer son activité liée à sa revendication globale.

En décembre 1984, la revendication de l'Association des Inuit du Labrador (AIL) a été acceptée; il s'agit de la sixième revendication globale actuellement en cours de négociation. Le gouvernement fédéral a continué les discussions avec le gouvernement de Terre-Neuve pour en arriver à un accord quant aux responsabilités de chacun à l'égard du règlement de cette revendication. En outre, en janvier 1985, on a entamé des négociations pour régler les revendications de l'AIL au sujet du Nouveau-Québec, conformément au paragraphe 2.14 de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* signée en 1975. Le gouvernement du Québec et celui du Canada, de même que les signataires autochtones de la *Convention du Nord-Est québécois*, ont participé à ces négociations.

Les négociations avec le Conseil tribal des Nishgas de la Colombie-Britannique se sont poursuivies et ont porté sur les pêches, l'autonomie gouvernementale et la restitution d'objets ayant une valeur culturelle. La revendication des Tlingits de la rivière Taku a été jugée recevable aux fins de négociation, ce qui porte à 14 le nombre de revendications globales acceptées en Colombie-Britannique. Trois autres revendications sont à l'étude : celle des Premières Nations des Kwakiutls, celle de la Nation nlakapmux (Salish de la rivière Thompson) et celle de la bande de Sechelt.

Revendications particulières

Malgré les progrès considérables réalisés dans le domaine des revendications particulières, les négociations se sont déroulées plus lentement que prévu à cause de la complexité de ces revendications. Par ailleurs, la population indienne a mis à l'épreuve la politique des revendications particulières en présentant de plus en plus de revendications particulières, et elle a fait valoir des revendications qui auraient pu entraîner le versement d'indemnités considérables. Cependant, il reste encore à déterminer les répercussions qu'aura le jugement rendu par la Cour suprême dans l'affaire Guérin à l'égard des obligations de fidéicommissaire de la Couronne.

Au cours de l'année, 36 nouvelles revendications particulières ont été soumises au Bureau. On a effectué une analyse rétrospective des faits dans le cas de 33 revendications qu'on a ensuite soumises au ministère de la Justice pour obtenir un avis juridique. Ce dernier a formulé une opinion dans 61 cas, éliminant ainsi un retard de plusieurs années. Le ministère de la Justice a examiné plusieurs revendications à la lumière de la décision rendue par la Cour suprême dans l'affaire Guérin.

Plusieurs causes soumises aux tribunaux ont été mises en suspens et nombre de conflits ont été réglés grâce au processus de négociation des revendications. Au cours de l'année, des négociations intéressant 52 bandes ont été menées dans 26 cas, notamment des négociations tripartites avec le Canada et le Manitoba au sujet des revendications de 19 bandes, revendications validées portant sur les droits issus de traités. Des 10 règlements provisoires conclus cette année, 2 ont fait l'objet de ratifications (Long Lac et Blackfoot Cattle), et 7 devraient entraîner le versement d'indemnités au cours de la prochaine année financière. La dernière (Fond du Lac) a trait à la cession de terres de la Couronne de la province.

En 1984-1985, 2 revendications relatives aux terres retranchées ont été réglées en Colombie-Britannique. En tout, 8 revendications de ce genre sont maintenant réglées. Les progrès accomplis dans 3 autres cas de même nature ont permis d'obtenir l'autorisation nécessaire pour poursuivre les négociations au cours de la prochaine année financière.

SECTEUR DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

SECTEUR DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le Secteur des orientations générales était chargé de la planification stratégique, de l'élaboration de politiques, des affaires intergouvernementales, de la recherche, de l'évaluation et de la coordination des politiques pour le Ministère, tout en assurant des services de secrétariat au ministre et au sous-ministre. Il a coordonné la mise en oeuvre des ententes au sujet de revendications globales conclues avec les Cris, les Naskapis et les Inuit de la baie James et du Nord-Est québécois. En 1984-1985, le Secrétariat pour les Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest a été créé afin de coordonner la mise en oeuvre de l'entente de revendication foncière signée avec les Inuvialuit.

Direction de la recherche

La Direction de la recherche a appuyé les travaux de recherche en ce qui concerne les priorités du Ministère et a administré trois programmes de financement des revendications des autochtones.

Au cours de l'année, 30 projets de recherche ont été préparés, notamment un aperçu en 10 volumes des conditions sociales des Indiens du Canada. On a aussi entrepris la rédaction d'une série de 14 rapports sur les principaux traités conclus avec les Indiens. Au cours de l'année, 19 documents de recherche ont été publiés dont le *Manuel de jurisprudence—Loi sur les Indiens*, les *Projections de la population indienne inscrite, 1982-1996* et *L'autonomie gouvernementale des bandes indiennes dans les années soixante — Étude particulière de la bande Walpole Island*.

La Direction générale a aussi versé, dans le cadre de programmes de financement, 38,7 millions de dollars à des groupes autochtones pour leur permettre d'effectuer des recherches, d'élaborer des revendications et d'assumer le coût des négociations de 27 revendications. Ces fonds ont également servi au versement des indemnités prévues dans le cadre du règlement de 6 revendications, à la révision de la *Loi sur les Indiens* et à l'élaboration d'autres lois intéressant les autochtones.

Direction de l'évaluation

La Direction de l'évaluation a été principalement responsable d'évaluer les programmes comme l'exige le Conseil du Trésor et le Bureau du Contrôleur général. Elle a fourni des conseils et des renseignements afin d'améliorer la gestion et d'aider le Ministère à mieux s'acquitter de son obligation de rendre compte et à affecter les ressources de façon plus efficace. De plus, elle a encouragé l'essor des firmes d'experts-conseils appartenant aux Indiens et gérées par ces derniers en utilisant leurs services pour son compte.

Au cours de l'année, la Direction a mené à bien 16 projets, y compris d'importants projets d'évaluation portant sur le Programme d'aide à l'éducation postsecondaire, les ententes de développement économique conclues entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, et les services aux enfants et aux familles des Dakotas-Ojibways.

Direction des affaires constitutionnelles

La Direction des affaires constitutionnelles s'est chargée de la contribution du MAINC lors des préparatifs de la Conférence des premiers ministres sur les questions autochtones, qui a eu lieu en avril 1985. Elle a aussi rédigé des documents sur les liens qui existent entre l'évolution politique du Nord, la politique des revendications et l'autonomie gouvernementale.

Au nombre des principales réalisations de la Direction générale pour 1984-1985, mentionnons l'élaboration de modèles d'autonomie gouvernementale et la préparation du projet de loi modifiant la *Loi sur les Indiens*. Elle a aussi participé aux activités du groupe de travail sur le financement global et a effectué des travaux se rapportant à l'autonomie gouvernementale, notamment sur le plan fiscal. Enfin, elle a constitué une base de données sur les bandes indiennes.

Direction générale des orientations

La Direction générale des orientations a veillé à ce que les orientations à long terme du Ministère conviennent à tous les programmes et soient conformes aux priorités et aux restrictions financières déterminées par le gouvernement.

La Direction générale s'est occupée de promouvoir le développement des Indiens grâce à des changements d'orientation portant sur les dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens*, l'imposition, les obstacles juridiques au développement, les droits découlant des traités et la justice. De même, elle a contribué à la planification financière à long terme du Ministère, en plus de superviser la politique relative à la législation en vue d'éliminer les dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens*.

Durant l'année à l'étude, la Direction générale des orientations s'est occupée de la politique touchant le bien-être des enfants indiens, elle a dispensé des conseils sur les questions autochtones de portée internationale et a analysé les conditions du *Traité de Jay*. Elle a également préparé des analyses touchant des questions d'envergure, notamment les nouveaux rapports qui se nouent entre le Canada et ses peuples autochtones. On a aussi poursuivi les travaux dans les domaines de l'imposition des Indiens, de l'administration de la justice, des aspects légaux et juridiques du développement économique des Indiens et des droits découlant des traités (particulièrement en ce qui a trait à la chasse, à la pêche et au piégeage).

Direction de la coordination des politiques

La Direction de la coordination des politiques a préparé des exposés sur divers programmes, des documents à l'intention du Cabinet et l'ordre du jour des réunions des comités du Cabinet. Elle a aussi assumé la direction du secrétariat pour le ministre et le sous-ministre.

Direction des affaires intergouvernementales

La Direction des affaires intergouvernementales était chargée essentiellement de la liaison avec les autres gouvernements. Durant l'année, elle a assuré le soutien des tribunes régionales, bilatérales et tripartites telles le *Pacific Planning Symposium*, en Colombie-Britannique, et le Conseil tripartite, en Ontario.

Elle a dirigé le travail du Ministère en ce qui concerne l'Entente Canada-Grassy Narrows, signée en juin 1984, qui prévoyait un règlement comptant de 4,4 millions de dollars.

Secrétariat de mise en oeuvre des conventions du Québec nordique

Une de premières questions dont s'est occupé le nouveau secrétariat fut la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, promulguée le 3 juillet 1984. Le Secrétariat a organisé le financement, sous la forme d'une subvention de 19 millions de dollars, et d'un fonds destiné aux Cris et aux Naskapis pour l'entretien de leurs collectivités. Durant l'année, on a mieux défini les nouveaux rapports statutaires qu'entretiennent le gouvernement et les bandes grâce à des règlements et des amendements conçus pour faciliter la mise en oeuvre de la Loi. Le Secrétariat a consacré la majeure partie de ses activités à la recherche de moyens pour s'acquitter de ses diverses obligations aux termes des conventions du Québec nordique.

Secrétariat pour les Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest

L'Entente finale des Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest, née d'une revendication globale concernant des terres de l'Arctique de l'Ouest, est entrée en vigueur le 25 juillet 1984. Cette entente prévoyait une vaste gamme de droits pour les Inuvialuit, notamment en ce qui concerne l'exploitation de la faune, la propriété et la gestion des terres, la protection de l'environnement, le développement économique et l'épanouissement social. Le Secrétariat pour les Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest a été mis sur pied en août 1984 pour coordonner toutes les activités de mise en oeuvre de l'Entente finale entreprises par le gouvernement fédéral, par les gouvernements territoriaux, par les Inuvialuit et par des organismes tels que la Société régionale inuvialuit.

Le Secrétariat a négocié des détails non prévus dans l'Entente. De plus, il a défini un plan de mise en oeuvre, a fait approuver les ressources nécessaires à l'intention de toutes les parties et a coordonné l'interprétation des dispositions de l'Entente finale.

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS

Direction générale des méthodes de gestion

Au cours de la période en question, la Direction générale des méthodes de gestion a complété la plupart des projets d'amélioration de la gestion et a mené à bien un projet détaillé d'évaluation. Les conclusions de cette évaluation ont servi à mettre à jour l'entente sur les Projets d'amélioration de la gestion (PAG) approuvée par le sous-ministre et par le contrôleur général.

La Direction générale des méthodes de gestion a également complété 21 autres projets demandés par la gestion du Ministère. Elle a examiné, sur les plans organisationnel et fonctionnel, la Direction générale du logement et du soutien des bandes, la Direction générale du personnel, le Bureau des revendications des autochtones et la Direction générale de l'administration financière.

Direction générale des services de gestion

La Direction générale des services de gestion a fourni des services d'administration et de traitement électronique des données à tout le Ministère, assurant ainsi une productivité qui devrait permettre d'économiser plus de 1,5 million de dollars au cours des quatre prochaines années.

Direction générale des services techniques et des marchés

La Direction générale des services techniques et des marchés avait la responsabilité de l'immobilier et des immobilisations. Elle s'est occupée aussi de toutes les activités liées aux marchés. Elle compte 10 services régionaux et 37 services de districts. La Direction générale a géré des programmes totalisant 300 millions de dollars dans les réserves et un programme des routes du Nord dont le budget s'élève à 22,5 millions de dollars.

Avec l'appui de l'Association canadienne de la construction, elle a pu faire appel au maximum à des fournisseurs locaux pour mener à bien 25 projets.

Le Système de gestion de l'entretien a été étendu à 30 p.100 des avoirs du Programme des affaires indiennes et inuit à une portion plus importante des avoirs du Programme des affaires du Nord. En outre, la Direction générale a conçu, au coût de 9,6 millions de dollars, un programme de réaménagement des bâtiments du Ministère pour en faciliter l'accès aux handicapés.

La Direction générale a publié le *Guide de l'administration des marchés* et le *Guide du génie et de l'architecture* conjointement avec le Programme des affaires indiennes et inuit, et elle a élaboré des normes de services pour les installations des réserves. Elle a conclu 514 marchés, d'une valeur de 7,2 millions de dollars, et a défini une proposition sur le transfert de la responsabilité des services techniques aux bandes indiennes. Soixante cours de formation, conçus par la Direction générale, ont été donnés à 1 000 participants du Ministère et des bandes.

Direction générale de la vérification interne

La Direction générale de la vérification interne a examiné l'organisation du Ministère et des programmes, a recommandé des améliorations et veillé à leur application. Elle a évalué l'exactitude des données financières et autres, assuré l'efficacité des contrôles des dépenses, des recettes et des biens publics, de même que le respect des objectifs, des politiques, des plans, des procédures, des lois et des règlements. Elle a supervisé de façon générale les questions liées à l'économie, à la qualité et à l'efficacité.

Les résultats des travaux de la Direction générale ont été transmis au Bureau du Vérificateur général, au Bureau du Contrôleur général ainsi qu'au Conseil du Trésor (Secrétariat), qui utiliseront ces données pour l'évaluation globale du fonctionnement du Ministère.

RECETTES TOTALES	
1983-1984	56 134 920 $
1984-1985	46 080 375 $

DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
1983-1984	2 051 480 946 $
1984-1985	2 251 060 310 $

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL

L'une des principales activités de la Direction générale du personnel a consisté à se pencher sur les problèmes que soulève le nombre accru d'employés excédentaires ou mis à pied par suite du transfert des programmes ou des mesures de restriction budgétaire. On a mis sur pied un comité directeur formé de cadres et une section de réaménagement de l'effectif pour coordonner le placement des employés et pour renforcer les lignes de conduite du Ministère en ce qui concerne le personnel et la dotation. Le placement des employés excédentaires a été effectué avec un grand succès.

Le rapport sur l'Action positive soumis par le Ministère a été approuvé par le Conseil du Trésor. Ce rapport faisait état des objectifs fixés en ce qui concerne la représentation des autochtones, des femmes et des personnes handicapées aux échelons supérieur, intermédiaire et subalterne, ainsi qu'au sein des groupes de soutien de 1985 à 1988.

Les consultations officielles entre les employés et la direction ont été renforcées dans tout le Ministère.

Le roulement des employés engagés pour une période indéterminée est passé de 11,4 p.100 à 12,2 p.100; le nombre total d'employés de cette catégorie a été réduit de 184 et s'élevait à 5 732 au 31 mars 1985. Le pourcentage de femmes et d'autochtones occupant des postes de direction de niveaux intermédiaire et supérieur s'est accru faiblement pendant l'année. En plus des employés engagés pour une période indéterminée, il y avait 480 vacataires au Ministère à la fin de l'année financière.

DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS

La Direction générale des communications a mis un vaste public au courant des politiques, des programmes et des activités du Ministère, tant au Canada qu'à l'étranger. Grâce à des films, à des expositions, à des manifestations spéciales et à des publications, grâce aussi à des interventions en personne et par l'intermédiaire des médias, les responsables de la Direction générale ont fourni des renseignements aux autochtones, aux résidants du Nord, à d'autres groupes d'intérêts ainsi qu'au grand public.

Ils ont aussi fourni de nombreux services au cabinet du Ministre et aux unités du Ministère afin d'assurer l'efficacité des communications aussi bien au Ministère qu'à l'extérieur de ce dernier.

Voici certains des faits saillants de 1984-1985 :

- La préparation de la cérémonie de signature de la première convention réglant définitivement une revendication touchant des terres situées au nord du 60e, à laquelle le Ministre a participé, avec des représentants du Comité d'étude des droits des autochtones.
- L'adoption de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, qui confère pour la première fois l'autonomie gouvernementale sur le plan local à des groupes d'autochtones, a fait l'objet d'une grande publicité.
- La nouvelle *Loi sur les Indiens*, modifée afin de ne plus contenir aucun motif de discrimination fondée sur le sexe et afin de permettre aux bandes de décider de l'appartenance à leur effectif, a aussi été l'objet d'une forte publicité.
- La Direction générale a aidé des journalistes et des délégués qui devaient assister à la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones, tenue en 1985.
- Des kiosques spéciaux ont été montés à la *Canadian National Exhibition* et la *Pacific National Exhibition*.
- La section responsable des demandes de renseignements du public a répondu à plus de 30 000 demandes, dont un grand nombre provenaient des écoles et des universités. La plupart des demandes avaient trait aux Indiens et à la politique qui les concerne; d'autres touchaient les revendications des autochtones, le Nord et les politiques au sujet du Nord.
- On a mis en place de nouveaux systèmes visant à planifier les engagements en matière d'édition, à rendre les publications du Ministère plus efficaces et à garantir qu'elles tiendront compte davantage des sujets considérés comme primordiaux au Ministère.
- *Le Nord*, première d'une série de brochures d'information générale, a été publiée.
- *Le Nord canadien*, manuel de référence complet, a été révisé.
- On a en outre révisé les catalogues des publications et des films du Ministère destinés à des auditoires généraux et particuliers.

BUREAUX RÉGIONAUX

RAPPORT ANNUEL

1984
1985

Bureaux régionaux

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

Nouveau-Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Québec
6. Sept Îles
7. Québec

Ontario
8. Peterborough
9. Toronto
10. Brantford
11. London
12. Sudbury
13. Moose Factory
14. Geraldton
15. Thunder Bay
16. Fort Frances
17. Sioux Lookout
18. Kenora

Manitoba
19. Winnipeg
20. Thompson

Saskatchewan
21. Yorkton
22. Fort-Qu'Appelle
23. Regina
24. Saskatoon
25. Prince-Albert
26. Shellbrook
27. Meadow Lake
28. North Battleford

Alberta
29. St. Paul
30. Lethbridge
31. Calgary
32. Edmonton
33. Fort McMurray
34. High Level

Colombie-Britannique
35. Prince-George
36. Williams Lake
37. Vancouver
38. Nanaimo
39. Campbell River
40. Prince-Rupert
41. Terrace
42. Hazelton

Yukon
43. Watson Lake
44. Teslin
45. Whitehorse
46. Haines Junction
47. Carmacks
48. Beaver Creek
49. Mayo
50. Dawson
51. Ross River

Territoires du Nord-Ouest
52. Inuvik
53. Norman Wells
54. Fort Simpson
55. Yellowknife
56. Hay River
57. Fort Smith
58. Rankin Inlet
59. Frobisher
60. Fort-Liard

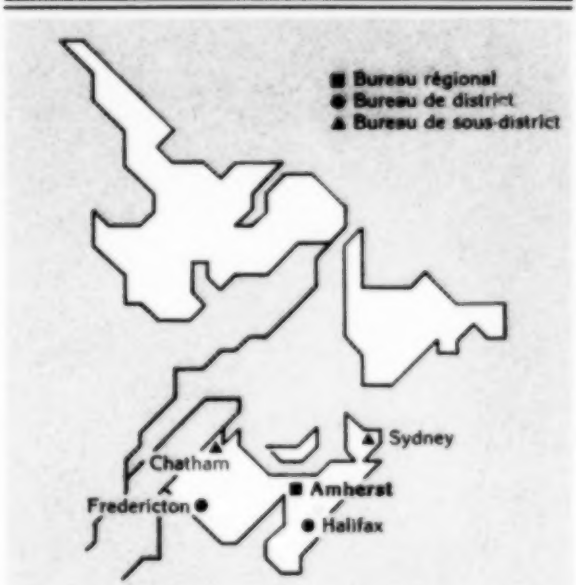

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La Région de l'Atlantique a fourni des services à 13 567 Indiens inscrits répartis dans 31 bandes. Cette année, la Région a cessé de jouer le rôle d'exécutant et elle fait maintenant fonction de conseiller.

Des ententes auxiliaires sur l'aide à l'enfance et à la famille ont été conclues entre le Canada, le Nouveau-Brunswick et quatre bandes. Une présentation au Cabinet devrait permettre à quatre autres bandes d'adhérer à ces ententes. De plus, on a mené à bien les négociations touchant une entente sur l'aide à l'enfance et à la famille, entre le Canada, la Nouvelle-Écosse et les Indiens; cette entente et le budget proposé ont été autorisés par le Cabinet.

Des services ont été dispensés à 200 entreprises dans tous les secteurs, ce qui a permis la création de 13 entreprises indiennes et le maintien ou l'expansion de 60 autres. Dans le cadre du Programme de développement économique, 15 nouveaux prêts s'élevant à 250 000 $ ont été accordés de même que 2 prêts garantis d'une valeur de 26 000 $. Des contributions ont été versées dans 31 cas (180 000 $ au total), et des conseils techniques ont été dispensés relativement à 100 projets. Cette activité a permis d'établir 52 années-personnes et d'en maintenir 80 autres.

Au cours de l'année financière, 138 emplois pour les étudiants ont été créés dans le cadre du Programme Été indien Canada. D'autres dispositions prises par le MAINC ont permis de financer 1 421 semaines de travail à l'intention de 106 autochtones qui ont travaillé à divers projets dont les budgets totalisaient 684 000 $. Pour favoriser la création d'emplois, on a aussi versé 490 000 $ directement à 24 bandes à des fins de planification communautaire et économique, ce qui a donné 20 années-personnes de travail. En outre, des mesures prises de concert avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada ont permis l'embauche de 16 personnes affectées à la planification. On a aidé 130 personnes à acquérir des aptitudes professionnelles et 48 autres à recevoir une formation en cours d'emploi. De plus, 70 personnes ont obtenu une prime d'encouragement à la mobilité.

Au cours de l'année financière, les bandes ont reçu 5 678 719 $ pour le logement. Cinquante-quatre unités d'habitation ont été construites, 58 unités ont été mises en chantier, 126 unités, dont la construction avait été entreprise l'année précédente, ont été terminées et 103 ont été rénovées. L'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick a reçu 35 000 $ de la Région pour organiser des ateliers.

Ateliers et sessions de formation

Deux ateliers sur l'administration locale ont réuni des représentants de la Région, des districts, de l'administration centrale, des bandes et des associations intéressées. Les sujets traités comprenaient les services de police, le financement des bandes, les avantages sociaux des employés et l'autonomie gouvernementale des Indiens.

Treize agents de police ont reçu une formation de quatre semaines à l'*Atlantic Police Academy*; un agent de police recevra une formation auprès de la municipalité de Newcastle.

Au total, 265 employés des bandes ont reçu une formation en gestion, en organisation, en personnel, en informatique, en comptabilité et en communication, ce qui représente plus de 2 750 jours de formation.

Parmi les réalisations sur le plan du génie et de l'architecture, mentionnons que 172 grands projets de construction ont été menés à terme et que de ce nombre, 90 p.100 étaient administrés par les bandes en vertu d'accords de contribution. Deux nouvelles écoles ont été construites, une à Red Bank et l'autre à Big Cove, et l'on a commencé la construction d'une école à Wagmatcook.

Des cours d'informatique ont été intégrés au programme de tous les niveaux dans les écoles fédérales de la Nouvelle-Écosse. En outre, un programme de baccalauréat en services sociaux a été établi pour les autochtones à l'université Dalhousie, à Halifax; 40 Indiens inscrits y participent.

En ce qui concerne la formation destinée au personnel, on a dépassé les objectifs du Programme d'action positive : en effet, une formation a été dispensée à 74 femmes, à 28 autochtones et à 3 francophones.

La bande Miawpukek de Conne River, à Terre-Neuve, a été créée et ses membres ont été inscrits cette année. On étudie actuellement les modalités d'établissement d'une réserve et de financement direct à cette fin. En outre, on a entrepris des discussions sur le financement d'un groupe d'autochtones du Labrador.

On a aussi défini des plans pour aménager des réseaux d'aqueduc et d'égout dans cinq des sept localités du Labrador. Par ailleurs, on continue de chercher des solutions pour régler le grave problème d'approvisionnement en eau qui existe dans l'une des deux autres localités.

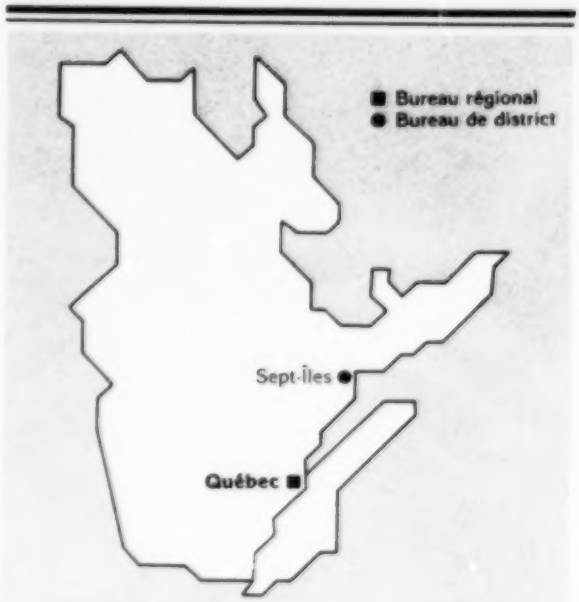

RÉGION DU QUÉBEC

En 1984-1985, la Région du Québec a reçu deux demandes de création ou d'agrandissement de réserves. Quatre demandes du même genre, qui avaient été soumises précédemment, ont abouti à la création de la réserve des Escoumins et à l'agrandissement de celles de Restigouche, d'Oka et de Sept-Îles. Le Bureau régional a aussi embauché un registraire pour s'occuper des activités et de la formation prévues dans la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*.

Le Bureau régional a aussi entrepris une étude des droits d'exploitation minière et forestière dans les réserves du Québec. On a retenu les services d'un expert-conseil pour préciser les domaines de compétence respectifs. Se fondant sur les conclusions de cette étude, la Région a proposé des moyens de réglementer les ressources naturelles.

Elle a donné suite aux recommandations relatives à l'éducation, issues des consultations tenues avec le groupe de travail des autochtones qui, cette année, a formé un conseil de l'éducation des Premières Nations grâce à une aide financière de la Région. En outre, la Région a jumelé les agents des services pédagogiques aux administrateurs ou aux experts-conseils de l'enseignement de chaque école pour faciliter les échanges de vues.

Cours en langues autochtones

La Région a aussi organisé des cours en langues autochtones à Schefferville, à Gaspé et à Manouane, et des cours de création littéraire à Kahnawake, à Rapid Lake et à Oka. Enfin, elle a implanté des programmes de lecture en français dans six écoles francophones.

Dans le cadre d'autres projets liés à l'éducation, on a poursuivi les travaux qui ont trait à l'établissement d'une école secondaire à Manouane, à la formation d'enseignants autochtones, aux négociations engagées pour fusionner l'école de Weymontachie, à la révision du calendrier scolaire à La Romaine et aux négociations visant l'emplacement d'une nouvelle école fédérale à Schefferville.

Trois bandes, celles de la rivière Désert, de Kahnawake et de Restigouche, ont pris en charge leur programme d'éducation postsecondaire. La fréquentation des écoles postsecondaires par les autochtones a augmenté de 10,9 p.100 en 1984-1985, soit un peu en deçà du but du 11,15 p.100 fixé par la Région.

Le Comité de coordination attikamek-sipi (qui rassemble trois bandes) et le conseil de la bande de Pointe-Bleue ont pris en charge leurs programmes de services sociaux. Le transfert de tels programmes à la bande indienne du Village-des-Hurons a fait l'objet de travaux de planification au cours de l'année financière 1985-1986. On a de plus effectué une étude sur la nécessité d'ouvrir des centres communautaires tels que des centres de jour, des centres de distribution, des foyers de groupe et des centres de garde de jour en milieu indien. Des démarches ont été faites en vue d'établir, à Restigouche, un foyer de groupe pour les personnes souffrant de troubles émotifs et une agence de garde d'enfants à la maison au lac Simon.

Soutien aux bibliothèques

Parmi les autres activités liées à l'éducation et aux services sociaux, mentionnons que toutes les bandes qui en ont fait la demande ont obtenu de l'aide pour constituer des bibliothèques communautaires. Neuf projets ont été acceptés dans le cadre du Programme de développement social grâce auquel sont financés les projets communautaires dans les réserves.

Pour ce qui est des projets de développement économique mis de l'avant en 1984-1985, mentionnons que de l'aide a été fournie à 69 entreprises, ce qui a permis de créer ou de conserver 4 590 mois-personnes de travail. Grâce à un investissement total de 9,8 millions de dollars, dont 8,9 millions provenaient de sources autres que le Programme, 139 projets ont entraîné la création de 1 203 emplois. De plus, une formation a été donnée à 310 personnes et l'on a assumé les coûts liés à la mobilité et au placement de 40 personnes. Les organismes locaux de développement ont conçu un plan de promotion touristique pour Restigouche et ont effectué une étude de faisabilité pour la création d'une institution financière à Kahnawake.

Quant aux ressources renouvelables, précisons que le piégeage d'animaux à fourrure s'est accru de 10 p.100 cette année et a produit en tout des revenus de 1,3 million de dollars. Dans le cadre du projet Environnement 2000, sept bandes ont effectué des études sur les forêts pour contribuer aux projets de gestion des ressources. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a accordé trois marchés de plantation d'arbres à trois bandes algonquines, créant ainsi 95 années-personnes de travail.

Quatre bandes, comptant 40 employés, ont adhéré au régime de pension du Conseil attikamek-montagnais en 1984-1985.

Aide technique

On a fourni une aide technique et des services de consultation aux bandes conformément à leurs demandes. Vingt-huit accords de financement conclus avec les bandes font maintenant état d'une activité d'orientation et de sensibilisation des collectivités autochtones par leurs dirigeants élus. Dans le cadre du Programme d'amélioration de la gestion des Affaires indiennes et inuit, des projets ont été lancés par 15 bandes indiennes à l'intention de 188 personnes d'une part, et par certaines collectivités inuit d'autre part, par l'intermédiaire de la Société Iliqvik, à l'intention de 200 personnes.

En 1984-1985, le budget consacré aux services publics communautaires, y compris ceux des collectivités cries, s'élevait à 33,4 millions de dollars. Dans le cadre du Programme d'administration locale, on a investi 16,5 millions de dollars dans 214 petits projets, surtout dans le domaine du logement, et 17,8 millions de dollars dans 39 grands projets. Grâce à une entente conclue entre l'Hydro-Québec, le MAINC et le Conseil de la bande de Rapid Lake, cette bande pourra s'approvisionner en électricité à partir du réseau provincial. La participation accrue des bandes au financement des services municipaux a entraîné l'établissement de plans d'action locaux pour toutes les bandes.

Dans le domaine du logement, 231 nouvelles maisons ont été construites dans les réserves. L'objectif régional pour la rénovation avait été fixé à 225 habitations, mais il a été dépassé; au total, 369 maisons ont été rénovées. Des études régionales sur l'état des logements dans les réserves ont été entreprises sous la conduite des bandes pour déterminer les besoins et pour justifier les ressources demandées. En 1984-1985, 19 collectivités ont profité de séances de formation portant sur l'administration et la gestion du logement.

On a aussi élargi le réseau informatique de la Région pour assurer des services de traitement de textes grâce à 15 postes reliés à un ordinateur central, et pour fournir des services de traitement des données au moyen d'un réseau de huit micro-ordinateurs.

RÉGION DE L'ONTARIO

En 1984-1985, les inscriptions dans les écoles post-secondaires ont atteint le chiffre record de plus de 2 100 étudiants, ce qui représente une augmentation de 20 p.100 par rapport à l'année précédente.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario et le MAINC sont en voie d'élaborer les grandes lignes d'un programme de cours en langues autochtones, de la maternelle à la treizième année. Ainsi, les élèves indiens pourront étudier leur propre langue dans le cadre même du programme scolaire régulier, et ce, dans les écoles tant fédérales que provinciales.

Des services d'éducation spécialisée destinés aux enfants indiens qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ont été offerts pour la première fois dans les réserves sous la supervision du centre d'éducation de la *University of Western Ontario*, dans quatre districts du Programme des affaires indiennes.

Les quatre districts en question participent à des projets témoins axés sur l'élaboration de lignes de conduite et d'une marche à suivre, lesquelles devraient permettre aux élèves inscrits dans les écoles fédérales de profiter de la même gamme de services que ceux qui sont offerts dans les écoles primaires et secondaires provinciales.

A la fin de l'année financière, des micro-ordinateurs ont été installés dans plus du tiers des quelque 400 salles de classe des écoles fédérales et des écoles gérées par les bandes dans la région de l'Ontario. On a aussi donné aux enseignants une formation spécialisée dans ce domaine.

Une vaste gamme de programmes fédéraux et provinciaux de création d'emplois a permis de consacrer 15 millions de dollars à l'emploi des Indiens et au développement communautaire: 787 projets ont créé 5 028 emplois et ont donné 1 300 années-personnes d'emploi.

Pendant l'année, deux salons d'information sur les carrières ont été organisés à l'intention des élèves autochtones, l'un à Thunder Bay et l'autre à Dryden; ces salons ont attiré quelque 1 800 personnes, dont des élèves, des parents et diverses personnes intéressées par cette question. Le coordonnateur régional chargé de l'emploi des autochtones a participé à ce projet réalisé de concert avec le personnel du Programme d'emploi des autochtones de la Commission de la Fonction publique du Canada, Région de l'Ontario.

L'une des grandes priorités de la Région de l'Ontario a été le processus tripartite qui lui est unique: il s'agit du seul mécanisme national officiel qui permet aux ministres, aux dirigeants indiens et aux principaux représentants des gouvernements du Canada et de l'Ontario et de la population indienne de se rencontrer régulièrement pour discuter de questions d'intérêt commun telles que les terres, l'autonomie gouvernementale et la prestation des services.

Entente avec la bande de Grassy Narrows

Après six années d'intenses négociations, le Canada a rempli ses obligations envers la bande de Grassy Narrows, dans le nord-ouest de l'Ontario. L'entente à laquelle on en est arrivé est semblable à celle qui avait été conclue avec la bande d'Islington en 1982. Ces deux ententes constituent l'aboutissement de négociations plurilatérales entreprises pour régler le problème de l'inondation et de la pollution au mercure du réseau des rivières English et Wabigoon. L'entente conclue avec la bande de Grassy Narrows a stimulé les négociations avec les autres parties, soit le gouvernement de l'Ontario, l'Hydro-Ontario, la *Great Lakes Forest Products* et Les papiers Reed Ltée, et a donné l'impulsion nécessaire pour conclure une entente finale.

Pour mener les négociations à terme, le Ministre a nommé un représentant spécial en la personne du juge Emmett Hall, autrefois de la Cour suprême du Canada.

La Région de l'Ontario a eu recours à la planification communautaire globale pour aider les bandes à gérer leurs ressources humaines, naturelles et financières de façon à atteindre les buts qu'elles se sont fixés. En 1984-1985, une somme de 400 000 $ a été accordée à cette fin à 26 bandes indiennes. Grâce à ces fonds, 14 planificateurs des bandes, 4 comités de planification des bandes, 1 planificateur rattaché à un

conseil tribal, et 7 experts-conseils des 26 bandes en question ont pu participer au processus de la planification communautaire globale.

Deux nouveaux organismes indiens de développement ont été mis sur pied en 1984-1985 : le Programme agricole des Indiens de l'Ontario et l'Agence de développement de la production du riz sauvage en Ontario. La Région de l'Ontario a versé 150 000 $ dans le premier cas et 200 000 $ dans l'autre pour contribuer au financement de base des activités à caractère administratif du Programme et de l'Agence. En outre, 126 000 $ ont été versés à l'Association des réserves pour le développement socio-économique (ARDSE) pour l'aider à élargir ses programmes.

Grâce aux fonds qu'elles ont reçus pour étudier les répercussions de l'exploitation des ressources, 32 collectivités indiennes ont déterminé les répercussions de 15 projets d'exploitation des ressources dans leurs localités et dans les environs, de sorte qu'elles ont pu entamer des négociations avec les représentants du gouvernement et les exploitants des ressources. Les bandes ont négocié des possibilités d'emploi et des possibilités commerciales relativement à deux grands projets, c'est-à-dire l'exploitation des mines d'or de Hemlo et du lac Detour, dans le district de Lakehead.

Le processus de délégation des responsabilités reste une priorité dans la Région de l'Ontario. En 1979-1980, les bandes indiennes géraient 46 p.100 de tous les programmes, ce qui représentait un budget de 52,4 millions de dollars. En 1984-1985, 77 p.100 de tous les programmes étaient gérés par des bandes indiennes, ce qui représente un budget de 188 millions de dollars (y compris les fonds d'immobilisations).

En accordant de plus en plus d'importance au perfectionnement en gestion des bandes dans la Région, on a amélioré les pratiques de gestion financière mises en oeuvre par ces dernières. L'étude qui a été effectuée en 1984-1985, et qui portait sur les cinq années précédentes, a montré que les 115 bandes de l'Ontario avaient fait des progrès importants dans le nombre des rapports de vérification acceptés sans restriction (61,4 p.100 par rapport à 37,4 p.100 la première année).

RÉGION DU MANITOBA

Pendant l'année à l'étude, un programme d'éducation spécialisée a été mis sur pied dans les écoles fédérales du Manitoba, à l'intention des élèves qui exigent une attention particulière.

Au cours d'ateliers de perfectionnement professionnel tenus à l'Université du Manitoba, on a initié le personnel aux notions et à l'approche globale inhérentes aux programmes d'éducation spécialisée. La Région a acheté du matériel pédagogique à l'intention des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et elle a retenu, à titre d'essai, les services d'auxiliaires pédagogiques. La Région a aussi fourni de l'aide dans le cas de chaque enfant ayant besoin d'une attention personnelle. Dans chaque école, des comités de sélection ont examiné les cas et ont coordonné les programmes d'éducation spécialisée. Le financement de ces programmes était calculé à l'aide de la banque de données informatisée sur les statistiques liées à l'éducation du MAINC.

L'effectif des écoles gérées par les bandes a augmenté de 11 p.100 cette année (5 757 élèves), alors que dans les écoles provinciales, il a augmenté de 5,8 p.100 (4 176 élèves).

Dix prêts et 61 contributions ont favorisé la création de nouvelles entreprises au Manitoba. En outre, 6 prêts et 51 contributions ont été accordés à des entreprises déjà en place. Pour tirer le maximum des possibilités commerciales dans les localités du Nord, on a défini une nouvelle stratégie régionale axée sur l'exploitation des ressources hydro-électriques.

On a rassemblé de l'information à jour sur 728 prêts accordés par la Caisse d'expansion économique des Indiens. Par ailleurs, des fonds ont été accordés dans le cadre du Programme agricole des Indiens du Manitoba pour aider les fermiers indiens. Des fonds ont en outre été accordés à quatre conseils tribaux pour les aider à mettre sur pied des organismes de développement économique locaux et indépendants.

Initiatives liées à l'emploi

Plus de 25 000 semaines de travail ont été créées cette année grâce au Programme Été indien Canada, aux mesures prises par le MAINC, au Programme Été Canada (programme d'emplois d'été pour les étudiants) et au Programme assistance-travail. On a établi un répertoire régional de la main-d'oeuvre renfermant des renseignements sur les études, la formation, les antécédents de travail, les préférences et la situation géographique, afin de déterminer les besoins des adultes indiens relativement à la formation et à l'emploi. Plus de 30 000 jours de formation ont été fournis, et plus de 65 000 jours de formation ont été accordés à 740 autochtones par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Ainsi, 360 personnes sont devenues prêtes à occuper un emploi.

L'Indian Crafts and Arts Manitoba Inc. a soumis au Programme de développement économique des autochtones (PDEA) un projet de financement d'un point de vente au détail et d'un centre de production. Deux projets de gestion de la culture du riz sauvage ont été menés à bien, dont un au Manitoba et un autre intéressant trois provinces.

Le Bureau d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources du Manitoba a mis sur pied le *Limestone Action Team* pour veiller à ce que les bandes du nord du Manitoba tirent profit de la construction, par l'Hydro-Manitoba, de la centrale de Limestone. Au cours des audiences tenues par l'Office national de l'énergie, le MAINC est intervenu en vue d'assurer que les préoccupations des Indiens soient connues et appuyées.

Par la suite, le Bureau a également participé aux négociations engagées avec toutes les parties en vue de régler les questions soulevées par la *Convention sur l'inondation des Terres du Nord du Manitoba*, telles que la planification communautaire et l'indemnisation des bandes touchées par la Convention. Le financement des bandes de Grand Rapids et de Forebay a été parachevé et une base de données socio-économiques a été mise sur pied. Tout au long de l'année financière, le MAINC a continué d'appuyer les bandes de Grand Rapids et de Forebay dans leurs négociations avec le gouvernement du Manitoba et l'Hydro-Manitoba.

Quelque 278 projets d'immobilisations ne comprenant pas le logement ont été menés à terme au coût de 37 411 100 $. Ces projets, dont 58 p.100 environ ont été administrés par les bandes, portaient sur les routes, les ponts, les réseaux hydro-électriques, la protection contre les incendies, les écoles, les aqueducs et les installations sanitaires. On a aussi entrepris la construction de plus de 500 nouvelles habitations grâce à des subventions et aux programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Des analyses de l'utilisation des terres ont été effectuées dans 85 p.100 des réserves, et des plans communautaires ont été dressés pour 65 p.100 des bandes.

En 1984, 13 agents de police autochtones du Manitoba ont reçu un diplôme de l'école de formation de la GRC à Regina.

Le 31 août 1984, une entente de principe a été signée par le Comité des chefs chargé d'étudier les droits fonciers issus des traités, et par les gouvernements du Manitoba et du Canada. Par cette entente, le Canada remplit les obligations qu'il a contractées en vertu des traités en ce qui concerne l'octroi de terres de la Couronne; ainsi, 20 des 23 bandes dont les droits n'avaient pas encore été respectés ont pu obtenir des terres. Grâce à ces dispositions, la superficie des réserves du Manitoba sera accrue de plus du double car quelque 250 000 hectares seront ajoutés à 20 réserves.

Assistance sociale

Après un examen complet des services d'assistance sociale, on a augmenté le personnel sur le terrain. On a doublé le nombre d'employés travaillant directement avec les bandes. De plus, quatre bandes ont pris en charge le maintien du revenu; il ne reste donc que quatre bandes qui dépendent encore du MAINC dans ce domaine.

Cette année la Direction de l'aide à l'enfance de la province a félicité les organismes indiens d'avoir assuré des services de soutien préventifs; d'ailleurs, des fonds ont été demandés pour accroître ces services. En outre, les bandes d'Oxford House, de Peguis et de Fisher River ont collaboré avec la Région pour assurer des services aux personnes âgées de leur collectivité.

La Région s'est occupée, au cours de l'année, de transférer les services de génie et d'architecture aux bandes et aux conseils tribaux. Des cours ont été dispensés dans divers domaines, surtout en ce qui concerne la construction d'écoles. Un marché a été adjugé pour la construction de l'école de Cross Lake, des appels d'offre ont été lancés pour celle de Nelson House, la construction de l'école de Bloodvein devait être terminée en septembre 1985 et, enfin, l'agrandissement des écoles de Shamattawa, de Long Plain et de Sioux Valley s'est poursuivie.

Les autres projets envisagés portaient notamment sur la rédaction de rapports sur les économies d'énergie et sur des programmes de réaménagement d'un certain nombre d'écoles. La réserve de Berens River a été reliée au réseau électrique provincial en avril, et le réseau de lignes terrestres a été étendu jusqu'à Pukatawagan. De plus, la Région a effectué une étude de faisabilité au sujet du prolongement du réseau de lignes terrestres pour sept bandes dans le secteur du lac Island.

Plus de 150 inspections techniques de prévention des incendies ont été effectuées et 10 sessions de formation en contrôle des incendies ont eu lieu.

Le personnel du dernier bureau de district toujours en place, à Thompson, a discuté du transfert des services avec le Conseil tribal du Keewatin.

Parmi les améliorations apportées aux services cette année, mentionnons l'informatisation du Programme de l'effectif des bandes, l'amélioration des programmes d'enseignement dans les écoles fédérales et dans les écoles gérées par les bandes, ainsi que la mise sur pied de nouveaux systèmes de gestion de l'entretien pour permettre aux bandes de mieux assurer la rénovation des écoles et des résidences des enseignants.

Les Détaillants autochtones du Nord, organisme plus ou moins structuré qui regroupe des commerces gérés par les Indiens, a réduit ses pertes et a accru les profits de ses membres cette année.

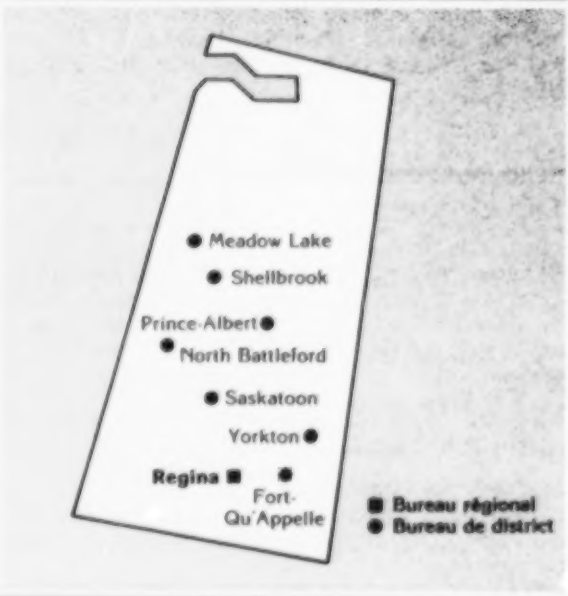

RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

Des techniques de gestion ameliorées ont été utilisées avec grand succès dans la Région de la Saskatchewan, et l'on s'attend à d'excellents résultats à long terme. Mentionnons, entre autres, les récentes réalisations au chapitre de la gestion des finances et des ressources humaines qui ont contribué à donner aux Indiens les connaissances nécessaires pour garantir la continuité des services lors du transfert des programmes.

Les activités de planification des opérations et du travail ont été fructueuses puisque, de concert avec le district de North Battleford, une méthode a été élaborée en vue de relier les plans de travail internes aux systèmes financiers du Ministère.

Le Service des finances et de l'administration a travaillé en étroite collaboration avec les bandes pour améliorer leur gestion financière et a défini une meilleure technique pour déterminer le coût des salaires.

Le service chargé de l'amélioration de l'organisation et de la gestion a entrepris un examen important du Programme d'éducation au bureau de district de Prince-Albert et au bureau de l'Agence indienne de Shellbrook, tâche qui a eu pour résultat de modifier et d'améliorer le rôle et les fonctions du personnel.

Le Service des réserves et des fidéicommis a participé à l'élaboration d'une politique nationale sur des sujets tels que la décentralisation de l'effectif, la gestion des terres par les bandes, les forêts, le sable et le gravier, cela en vue de satisfaire aux besoins de la Saskatchewan à ces égards.

Des travaux de construction et de rénovation des écoles ont été achevés dans le secteur du lac Pélican, à Shoal Lake, à Cumberland House et à La Ronge, de même qu'à la résidence pour étudiants de Beauval.

Développement social

Le personnel du Développent social a modifié la prestation des services pour s'occuper de moins en moins de gérer les fonds et participer davantage au développement communautaire et à la promotion de l'emploi.

Au total, 455 nouvelles habitations ont été construites et 500 autres, rénovées.

Le district de Prince-Albert a ouvert un bureau auxiliaire à Stony Rapids pour répondre aux besoins des trois bandes établies dans la partie la plus au nord de la Région.

Le nombre de bandes qui fonctionnent à partir d'une planification communautaire globale a augmenté. Ce nombre comprend les bandes qui ont établi de nouveaux plans et celles qui ont revu ou mis à jour leurs plans communautaires déjà existants.

Le personnel du Génie et de l'Architecture a contribué à la mise en place de nouveaux systèmes de gestion de l'entretien dans 14 réserves.

Le Service du personnel a conseillé quelque 100 personnes sur la question des mises à pied.

Le district de Yorkton a versé 100 000 $ pour le financement des projets de son secteur qui s'élevaient à 2.5 millions de dollars.

De concert avec les bandes et les chefs de district, le bureau du district de Touchwood-File Hills-Qu'Appelle a mis au point des plans d'immobilisations pour chacune des 16 bandes et pour l'ensemble du district.

Le Service des communications a fourni aux bandes et aux organisations des conseils et de l'aide qui leur ont permis de planifier et de coordonner leurs activités de communication.

La Région et les districts ont déjà commencé à prendre les mesures nécessaires pour effectuer le transfert des programmes et favoriser l'autonomie gouvernementale. Par exemple, la Région a parrainé ou a offert des programmes de formation à l'intention des bandes pour qu'un plus grand nombre d'Indiens soient en mesure de gérer les programmes. Ainsi, sept écoles et deux résidences pour étudiants sont maintenant gérées par les bandes. Les services chargés des immobilisations et du soutien des bandes ont travaillé avec le Service des finances et de l'administration en vue d'augmenter les apurements des comptes des bandes.

La Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois a mis de l'avant certaines mesures pour favoriser le développement économique et l'emploi, de concert avec le personnel du service chargé de la planification et des relations intergouvernementales, lequel a pris une grande part au Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources. Les responsables de ce programme dans la Région ont veillé à ce que les bandes disposent des ressources financières nécessaires pour faire face aux répercussions socio-économiques et environnementales découlant de l'exploitation des ressources.

En outre, la Direction générale a aidé à créer des possibilités d'emploi. Soulignons qu'une bande du district de Yorkton a mis sur pied une société dynamique d'exploitation du sable et du gravier qui a réussi à décrocher des marchés pour la construction de routes en Saskatchewan.

Par ailleurs, le Programme de gestion des forêts de la Région est devenu un projet témoin dont l'importance est reconnue à l'échelle nationale. Ce programme a permis de créer plus de 100 emplois dans les réserves en 1984-1985 et pourrait être intégré au Programme Eté indien Canada et au Programme Canada au travail.

RÉGION DE L'ALBERTA

La Région de l'Alberta a accompli des progrès considérables vers l'instauration de l'autonomie gouvernementale, et diverses bandes ont pris des mesures importantes en ce sens. La Région a réagi à ces mesures en donnant une formation pertinente, en transférant certains programmes aux bandes et en facilitant la prise en charge, par les Indiens, d'organismes économiques et de ressources.

Certaines nouvelles mesures économiques particulièrement importantes ont renforcé le lien qui existe entre les bandes et le secteur privé, ce qui a permis d'accroître la crédibilité des entreprises indiennes auprès du monde des affaires. Les bandes ont accru leurs compétences en gestion et elles ont pris des initiatives dans des secteurs tels que l'exploitation des hydrocarbures.

Une nouvelle société, la *Pimee Well Servicing*, a été légalement constituée et a commencé ses opérations en 1984-1985. Ses parts appartiennent aux bandes membres de l'Association des chefs de tribus du Nord-Est; cette société a été mise sur pied avec l'aide de la société *Esso*. *Esso* a prêté un gestionnaire à la nouvelle société pour une période de trois ans et lui a assuré des marchés et la formation nécessaire. La *Pimee Well Servicing* a reçu de l'aide financière de la Caisse d'expansion économique des Indiens, de l'*Indian Equity Foundation*, du Programme de développement économique des autochtones et des bandes qui en font partie.

Une autre nouvelle société, la *Neegan Development Corporation*, qui tire son nom d'un mot cri qui signifie "progresser", est une entreprise de construction qui appartient à quatre bandes du secteur de Fort McMurray. Son conseil d'administration se compose de représentants du secteur privé. Cette société effectue de gros travaux de construction, principalement dans le secteur de Fort McMurray, et elle obtient des marchés de la *Syncrude Canada Ltd.* et de la *Suncor Ltd.*

De l'aide sous forme de 34 prêts directs et de 12 prêts garantis a été approuvée pour l'expansion des entreprises. De plus, des entreprises indiennes ont obtenu plus d'un million de dollars de sources diverses telles que le Programme de développement économique des autochtones.

Les bandes de l'Alberta ont obtenu plus de 10 millions de dollars pour la création d'emplois; ces fonds provenaient du MAINC, de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration et d'autres sources fédérales et provinciales.

La Région a parrainé plus de 1 200 stagiaires répartis dans des secteurs divers. Moins de 10 p.100 des participants ont quitté prématurément leur emploi.

La Section du soutien des bandes a utilisé, pour la première année, un nouveau système de financement des bandes, en appliquant des critères en vertu desquels des fonds sont accordés aux administrations locales, aux conseils tribaux et aux associations indiennes, pour des tâches administratives fondamentales.

Maintien de l'entente conclue avec les chefs

L'entente quinquennale signée en 1979 avec l'Association des chefs de tribus du nord-est de l'Alberta sera maintenue pour cinq ans. Les sept bandes affiliées à l'Association ont accru leurs compétences en gestion des programmes, notamment dans les domaines de l'éducation, des services techniques et du développement économique.

Le Bureau régional a examiné les résultats de l'entente signée en 1979 avec le Conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves. Cette évaluation a révélé que l'administration des programmes par le Conseil et par les neuf bandes qui en font partie avait été assurée de façon satisfaisante; on négociait également le renouvellement de cette entente pour cinq autres années.

En 1984-1985, 19 bandes ont reçu des fonds pour appuyer leurs programmes de maintien de l'ordre ou de sécurité. Douze personnes ont pris part à un programme d'initiation aux techniques policières, offert aux bandes par la GRC.

Le MAINC a parrainé la formation d'employés représentant trois conseils tribaux et la plupart des bandes de la province.

Un guide de comptabilité, conçu et mis à l'essai par la Région, a été vendu à la *University of Lethbridge* qui s'en servira dans les cours donnés aux étudiants en première année de comptabilité.

La principale réalisation du Programme d'éducation a été la mise en chantier d'une nouvelle école à Morley, à l'intention des Assiniboines. Cette école, dont la construction coûtera 5,5 millions de dollars (4 millions étant fournis par le Ministère et le reste par la bande), constituait l'un des plus grands projets d'immobilisations entrepris par la Région de l'Alberta. De nouvelles écoles ont été ouvertes à Heart Lake et dans la réserve de Wabamun pour la bande Paul; de plus, on a établi des plans pour construire de nouvelles écoles dans les réserves des Pieds-Noirs, d'Alexander et d'Alexis.

La fréquentation des écoles fédérales s'est accrue en moyenne de 3,5 p.100. Le transfert des services d'éducation aux Indiens s'est poursuivi en 1984-1985 : en effet, l'administration de l'école de Driftpile a été confiée au Conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves, et les écoles de South Tallcree sont maintenant gérées par la bande de Tallcree. La Région a aussi aidé six autres bandes à planifier le transfert des programmes d'éducation.

Aide financière aux étudiants

La Direction de l'éducation permanente a défini un nouveau programme permettant à la Région d'aider financièrement les étudiants inscrits à des cours préparatoires à l'entrée au collège et à l'université. Le nombre d'étudiants de niveau postsecondaire est passé de 700 à près de 860. Les étudiants se sont notamment inscrits à des cours de droit, d'éducation, d'art et de science.

Les conditions de vie dans les réserves se sont améliorées grâce aux ressources du gouvernement et des bandes. Pendant l'année financière 1984-1985, 330 logements ont été construits et 546 autres ont été rénovés. Des services de base tels que des réseaux d'aqueduc et d'égout, des routes et des services de protection contre les incendies ont été assurés dans plusieurs réserves. On a aussi effectué des tests et appliqué des mesures de contrôle dans toutes les usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées.

En juin 1983, le MAINC a conclu une entente tripartite sur l'aide à l'enfance avec le Conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves et la province. En 1984-1985, des ententes auxiliaires ont été négociées pour certains services. Le Conseil tribal de Yellowhead (représentant cinq bandes) a négocié des ententes bilatérales avec l'Alberta et le Canada au sujet de la prestation de services complets d'aide à l'enfance. De plus, les bandes des Gens-du-Sang, des Piégans et de Saddle Lake ont dit vouloir participer davantage à la prestation des services d'aide à l'enfance. On a ouvert deux foyers de groupe, l'un à Saddle Lake et l'autre à Swan River.

Des discussions relatives aux programmes d'assistance sociale pour les Indiens inscrits habitant hors des réserves ont été entreprises pendant l'été 1984 et ont abouti à la conclusion d'un protocole d'entente entre les gouvernements fédéral et provincial. Ce protocole d'entente établissait le statu quo en ce qui concerne la prestation de services aux Indiens qui habitent hors des réserves et assurait un mode de prestation efficace. Un programme de formation des travailleurs sociaux a été mis sur pied à l'intention des administrateurs des services sociaux des bandes, programme qui a permis à 32 stagiaires d'obtenir un certificat.

L'informatisation des comptes en fiducie et des listes de membres des bandes a permis d'améliorer l'accès à l'information et d'accroître l'efficacité des opérations comptables. Le système, composé d'un mini-ordinateur relié à une base de données nationale, a permis de gérer des dépôts d'une valeur de plus de 750 millions de dollars et quelque 16 000 comptes.

Les Réserves et Fidéicommis ont participé aux travaux menés dans le cadre d'une étude des terres, qui portait sur la réserve des Gens-du-Sang, ainsi qu'à la mise sur pied d'un groupe de travail relatif aux terres de la réserve des Piégans. La Direction a aussi financé l'examen mené par la Commission des Pieds-Noirs au sujet des différentes possibilités d'exploitation de la houille dans leur réserve.

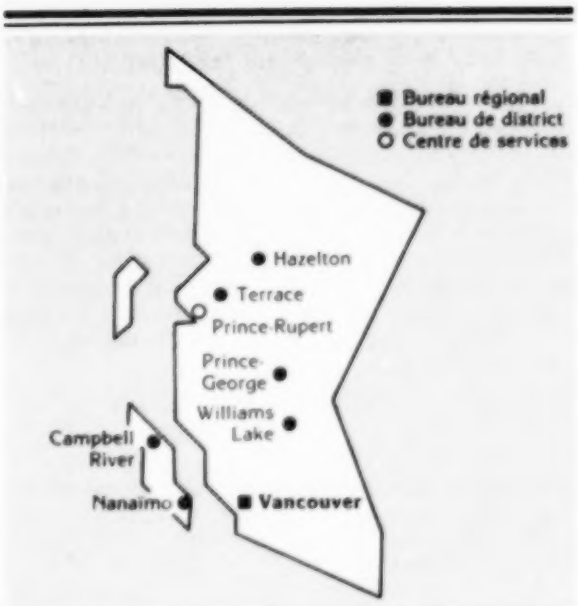

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le développement économique a été une priorité pour la Région de la Colombie-Britannique. Depuis 1983, 30 000 emplois ont été créés; les projets d'exploitation des ressources ont permis de mettre sur pied les deux tiers environ de ces emplois.

Le Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources a permis de venir en aide à 10 groupes indiens représentant 75 bandes. Les principaux projets financés ont été celui de Kemano et celui du doublement de la voie ferrée du CN.

Après deux ans de planification et de préparation intenses, le Cabinet a autorisé le Programme de stabilisation de la pêche commerciale sur la côte ouest, dont le coût s'élevait à 11 millions de dollars. La Société des pêches des autochtones du Nord a reçu 3.8 millions de dollars conformément aux dispositions de l'entente pluriannuelle.

La Commission autochtone des pêches a été mise sur pied avec l'aide de la Région pour défendre les droits des autochtones à l'égard des ressources marines et aquatiques.

Le Bureau régional a fourni une aide importante pour définir un projet quinquennal complet visant à stabiliser et à élargir le rôle de la Société agricole des Indiens de l'Ouest.

La Région a continué à profiter des programmes de logement: en effet, 25 p.100 de tous les projets de logement social financés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement visaient la Région. Les objectifs relatifs au logement ont encore été dépassés : 597 nouveaux logements ont été construits alors qu'on n'en avait prévu que 398, et 657 logements ont été rénovés alors que l'objectif avait été fixé à 500.

On a mis sur pied une base de données pour le Programme de soutien financier des bandes, ce qui a permis de débloquer 17.4 millions de dollars à l'intention des bandes.

En tout, 80 bandes ont reçu de l'aide grâce au Programme de planification communautaire. De ce nombre, 43 ont reçu des fonds, 58 ont profité de services de consultation et 37 ont reçu une formation en planification.

Des contributions s'élevant à 1.8 million de dollars ont permis d'offrir 20 000 jours de formation; ainsi, 77 p.100 de toutes les bandes de la Colombie-Britannique ont reçu de la formation.

Trente-huit postes de conseiller auprès des conseils tribaux ont été financés au coût de 1.8 million de dollars.

Le resserrement des liens avec le gouvernement provincial, aux échelons des ministres et des sous-ministres, a grandement favorisé la communication et la coopération.

RÉGION DU YUKON

Programme des affaires indiennes et inuit

Dans la Région du Yukon, les Indiens ont cherché à assurer leur autonomie sur les plans économique, culturel et social. La Région comprend 15 bandes, dont 12 au Yukon et 3 en Colombie-Britannique; la population d'Indiens inscrits s'élève à 3 300 personnes.

Le Conseil consultatif des chefs a permis aux Indiens du Yukon d'articuler leur participation à la formulation des politiques régionales et à la prise de décision. Après avoir discuté avec les chefs du Yukon, la Région a décidé cette année de fermer le *Yukon Hall*, un établissement que bien des Indiens jugeaient nuisible à leur éducation.

Cette année, on a entrepris d'évaluer les besoins liés à la planification pour le Conseil tribal de Kluane ainsi que pour les bandes de Carcross, de Teslin et de Carmacks. La Région a aussi demandé à l'administration centrale de mettre sur pied un programme accéléré de formation et de planification pour les bandes du Yukon afin de permettre à ces dernières de mieux planifier et gérer leurs intérêts.

La Région a poursuivi les négociations en vue de la réinstallation du village de la bande Kwanlin Dun dans un endroit acceptable à Whitehorse. En outre, la Région a conclu une entente avec Travaux publics Canada et avec le Conseil des Dénés kaskas pour ajouter 48,5 hectares à la réserve de Lower Post, en Colombie-Britannique, pour compenser le fait que la route de l'Alaska empiète sur la réserve.

Une des principales activités de la Région a consisté à négocier le règlement de la revendication foncière des Indiens du Yukon. La Région a défini des lignes de conduite pour respecter les dispositions de l'entente de principe qui avait été signée. Elle a aussi participé à la négociation des revendications foncières présentées par le Conseil tribal des Dénés kaskas, la bande des Tlingits de la rivière Taku et la bande de la réserve de Teslin Post, relativement aux terres retranchées pour permettre l'aménagement de l'aéroport de Teslin.

Le Service des finances et de l'administration a non seulement dispensé des conseils financiers à diverses bandes de la région, mais il a aussi coordonné la formation donnée aux bandes dans le domaine des marchés, il a conseillé le personnel des bandes à ce sujet et a dispensé à une bande une formation en gestion des dossiers.

Le Service des communications a repris la publication d'un bulletin régional intitulé *People Say*. Un sondage a été effectué dans le but de déterminer les sujets suscitant le plus d'intérêt.

Formation en cours d'emploi

En 1984-1985, la somme de 480 000 $ a été affectée au Programme de formation en cours d'emploi. En tout, 476 mois de formation ont été fournis à 50 autochtones, et 72 p. 100 d'entre eux ont ensuite trouvé un emploi. Le Programme qui, jusque-là, ne consistait qu'à fournir une formation en travail de bureau au sein du gouvernement fédéral, a été élargi pour assurer la formation des gestionnaires des bandes ainsi que d'autres personnes pour qu'elles puissent remplir des fonctions techniques et administratives au sein du gouvernement.

Plusieurs services importants ont été offerts en 1984-1985 par la Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois. Quatre projets à caractère touristique ont été financés au moyen d'une contribution de 29 250 $ qui a été affectée aux dépenses d'immobilisations et de planification. Dix autres entreprises, qui vont des points de vente au détail aux scieries, ont reçu des contributions s'élèvant à 114 885 $. Par ailleurs, sept clients ont reçu de l'aide pour étudier la viabilité de projets de création d'entreprises. Quatre nouveaux prêts ont été approuvés et accordés par la Caisse d'expansion économique des Indiens. Deux entreprises de construction, une petite scierie et un café ont reçu des prêts totalisant 95 000 $ et ont créé 15 emplois pour les autochtones. De plus, un répertoire des entreprises indiennes du Yukon a été préparé et distribué en 1984.

Au cours de l'année, la Direction générale a parrainé, de concert avec le ministère de l'Expansion industrielle régionale, une étude sur le développement économique des bandes de Dawson, de Mayo et de Selkirk, portant précisément sur les possibilités commerciales qui s'offraient à ces trois bandes. En outre, deux organismes de planification et de développement économiques ont reçu 317 500 $ prélevés dans le budget de la Région. Des fonds ont été versés à la Coopérative indienne d'art et d'artisanat du Yukon grâce au programme national de la Direction générale.

La Direction générale a aussi accordé 4 000 $ à chacune des 12 bandes du Yukon et à 3 bandes du nord de la Colombie-Britannique pour le piégeage, la pêche et la chasse. On a aidé 56 Indiens à profiter de cours de formation dans des secteurs comme la lutte contre les incendies, l'entretien des avions, le génie et la comptabilité. Grâce aux mesures prises par le MAINC, 30 Indiens ont pu trouver un emploi; pour sa part, le Programme Été indien Canada a donné de l'emploi à 24 personnes.

Deux projets visant l'étude des répercussions de l'exploitation des ressources ont été financés au moyen d'une subvention de 137 000 $. Par ailleurs, la bande indienne de Ross River a cerné les possibilités découlant de la réfection de la route Canol nord et du projet de développement de la passe MacMillan. Le Conseil des Indiens du Yukon a déterminé les répercussions d'un projet de mise en valeur dans la localité d'Old Crow.

A cause des problèmes de gestion qu'ont connus les chefs et les conseils de bande, le service régional de la Direction du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations a conçu une nouvelle méthode de prestation des services pour les bureaux locaux. Des équipes du Soutien des bandes et du Génie et de l'Architecture aident les bandes à concevoir des projets importants et transmettent des connaissances à leurs membres.

Nouvelle réserve pour les Tlingits

Cette année, les Réserves et Fidéicommis ont établi une nouvelle réserve à l'intention des Tlingits de la rivière Taku en soumettant un décret du conseil qui a été adopté le 15 février 1985. Par la suite, un référendum a été tenu pour déterminer si les membres de la bande de la rivière Liard voulaient se scinder en trois bandes. La majorité de ceux qui ont voté étaient en faveur de cette division. Le Bureau régional a demandé au Ministre d'approuver la scission de la bande.

L'affaire John Martin, à l'issue de laquelle il avait été décrété que tout enfant mâle issu d'un Indien inscrit, qu'il s'agisse ou non d'un enfant légitime, avait le droit d'être inscrit, a entraîné la présentation de 30 nouvelles demandes d'inscription au Bureau régional.

Les bandes du Yukon ont dépassé l'objectif de 33 logements qui avait été fixé en construisant 37 habitations. A Old Crow, une entente conclue par le Ministère, le gouvernement du Yukon et la bande a permis d'apporter une solution au vieux problème des services d'aqueduc et d'égout de la localité. La bande de Dawson a ouvert le *Chief Isaac Memorial Centre*, un bâtiment de deux étages, en juin 1984.

Le Ministère a approuvé la demande présentée par la bande des Tlingits de la rivière Taku pour administrer son programme de développement social, et a embauché un administrateur en prévision de la délégation des pouvoirs. Le Ministère a en outre participé à l'examen mené par le gouvernement du Yukon au sujet des services de réadaptation et de gériatrie, examen qui pourrait déboucher sur la création d'un programme universel de soins aux adultes dispensés à domicile, qui serait géré par le gouvernement et ce, afin de maintenir les services d'auxiliaires familiales à l'intention des Indiens inscrits handicapés et âgés, actuellement administrés par les bandes. Par l'entremise du Programme de développement social, on a aussi continué à financer un foyer d'accueil pour les femmes battues.

Au chapitre de l'éducation, les états nominatifs pour l'automne indiquaient que 672 Indiens inscrits fréquentaient les écoles primaires et secondaires du Yukon, et que 51 Indiens inscrits fréquentaient les écoles du nord-est de la Colombie-Britannique. Au cours de l'année, 27 étudiants ont reçu une aide financière pour poursuivre des études postsecondaires. Un atelier de trois jours parrainé par la Section de l'éducation a eu lieu en janvier pour discuter de l'éducation des Indiens avec les représentants des 12 bandes du Yukon et des 3 bandes du nord de la Colombie-Britannique.

Programme des affaires du Nord

La Région du Yukon a pris les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre l'Entente de développement économique conclue entre le Canada et le Yukon. Signée le 4 juin 1984, cette entente porte sur la diversification et l'expansion des secteurs des ressources et sur la mise en oeuvre de plans de développement économique.

Le Comité d'étude des retombées pour le Yukon, qui veille à ce que les habitants de la région tirent le maximum de profit de l'exploration pétrolière et gazière, s'est réuni régulièrement.

Le parc national du Nord du Yukon a été établi cette année; suite à une demande visant l'exploitation d'une carrière et l'aménagement d'une installation de chargement près de la pointe King, des données géotechniques ont été recueillies en vue de faciliter la planification. Des organismes d'évaluation et d'examen de l'environnement ont été créés comme le prévoit la *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*.

En vertu d'une entente Canada-Alaska sur la lutte contre les incendies de forêt le système de détection de la foudre de la Région a été intégré par ordinateur à un système du même genre en Alaska. Il y a eu moins d'incendies que l'année dernière et la superficie brûlée a été moins importante. Deux avions-citernes de modèle CL-215 ont été achetés par le gouvernement fédéral pour la lutte contre les incendies de forêt au Yukon. Les avions-citernes seront livrés en 1986.

La Direction a effectué des travaux de reconnaissance forestière au Yukon; les photographies et les cartes ont été réalisées à l'échelon local et l'analyse volumétrique a été effectuée par le Service canadien des forêts à Victoria.

Dans le secteur minier, l'activité n'a pas été très importante cette année, mais elle s'est quand même accrue par rapport à l'année précédente. Le nombre de concessions minières accordées est passé de 6 943 à 10 217.

Une nouvelle loi sur la santé et la sécurité au travail a été élaborée par le gouvernement du Yukon, avec l'aide du personnel de la Région, et elle a été promulguée. Par ailleurs, les travaux se sont poursuivis quant à l'élaboration d'un nouveau règlement sur la santé et la sécurité dans les mines.

La Région a pris l'initiative de mettre sur pied un comité conjoint chargé d'étudier les questions liées à la recherche et à l'exploitation des placers. Le Comité a effectué plusieurs études portant sur des problèmes tels que le traitement des effluents, les bassins de décantation et la récupération de l'or fin.

Plusieurs décrets du conseil adoptés en 1984-1985 portaient sur l'aménagement du territoire au Yukon. En effet, l'emprise du pipeline de la route de l'Alaska a été réduite de 8 kilomètres à 240 mètres. De plus, de nombreuses parcelles de terres ont été soustraites à l'aliénation pour faciliter le règlement de la revendication foncière des Indiens du Yukon. Enfin, des parcelles de terres situées au nord des rivières Porcupine et Ball continuent d'être soustraites à l'aliénation.

RÉGION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Programme des affaires indiennes et inuit

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Programme des affaires indiennes et inuit dispense des services à 8 470 Indiens inscrits regroupés en 17 bandes.

Le travail de la Région a porté principalement sur la revendication foncière des Dénés qui était la grande priorité des dirigeants dénés. Un comité consultatif régional composé de représentants des cinq régions habitées par les Dénés a été formé.

Le Bureau régional a versé 1,6 million de dollars pour la mise en oeuvre de projets de création d'emplois à court terme dans 14 collectivités dénées. De plus, le Programme Été indien Canada a permis à des étudiants de trouver des emplois temporaires dans les secteurs de l'administration locale et des équipements communautaires de 13 collectivités dénées.

Par ailleurs, dans le cadre du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources, on a continué d'assurer d'importants services de consultation et d'aide financière aux collectivités dénées en ce qui a trait à l'exploitation des ressources. Au cours de l'année, 12 des 17 bandes de la région ont profité des services offerts par le Programme.

Le Bureau régional a aussi conclu un accord avec la Nation dénée pour qu'elle puisse participer à l'élaboration du plan d'exploitation 1985-1986. Enfin, la Région a contribué aux préparatifs de la visite du pape qui avait été prévue à Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest, et qui a dû être annulée en raison du mauvais temps.

Programme des affaires du Nord

Le Bureau régional a continué de promouvoir l'évolution de cette région en mettant l'accent sur les besoins des habitants du Nord et sur la protection de l'environnement.

Depuis le renouvellement, en janvier 1984, de l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, des fonds de l'ordre de 12 601 605 $ ont été affectés à 223 projets, dont 35 projets d'aide à la promotion des produits locaux, à l'agriculture, à la gestion des forêts, aux pêches et à la prises d'animaux à fourrure.

Le Bureau régional a aussi financé l'étude effectuée par le *Northwest Territories Science Institute* portant sur la mine désaffectée de Rayrock, en réponse aux inquiétudes formulées par la Nation dénée quant aux nombreux cas de cancer décelés dans les familles du secteur.

La route de la Liard a été inaugurée en juin 1984, créant ainsi un nouveau réseau routier. La route devrait susciter de nouvelles possibilités au chapitre du tourisme et du développement en général.

Les Inuvialuit du delta du Mackenzie ont signé, lors d'une cérémonie publique en juin 1984, l'entente finale relative à leur revendication foncière. Pendant les mois qui ont suivi, le personnel de la Région a cherché à définir, de concert avec les Inuvialuit, un régime provisoire de gestion des terres.

Une ébauche de travail a été préparée dans laquelle on décrit la méthode pour établir les responsabilités en cas de déversement de pétrole, et on détermine l'organisme chargé d'étudier les déversements, le rôle du Ministère et les moyens à prendre pour faire appliquer les règlements pertinents.

Le Ministère a délivré 25 permis de prospection touchant 455 000 hectares de concessions minières.

Le gouvernement fédéral a acheté des avions-citernes de modèle CL-215, dont deux serviront à la lutte contre les incendies de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le pipeline de Norman Wells

La construction du pipeline de Norman Wells a été achevée en mars 1985. La collaboration étroite entre le gouvernement fédéral, les gouvernements territoriaux et l'industrie a contribué à l'avancement harmonieux des travaux de construction qui ont été terminés avant l'échéance et à un coût moindre que prévu.

Les collectivités du Nord ont continué de s'intéresser aux méthodes d'aménagement du territoire et d'exploitation des ressources. Le Bureau régional a organisé des ateliers et des colloques pour expliquer ces méthodes aux collectivités et aux bandes.

ANNEXE I

État financier récapitulatif

Tableau comparatif des dépenses et des recettes pour chaque programme en 1983-1984 et en 1984-1985 :

Dépenses budgétaires

	1983-1984	1984-1985
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	395 915 930 $	268 527 326 $
Affaires du Nord	74 258 075 $	76 179 681 $
Administration	51 003 179 $	50 524 288 $
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	67 855 147 $	64 097 326 $
Affaires du Nord	22 852 472 $	25 818 337 $
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	923 504 759 $	1 155 186 583 $
Affaires du Nord	498 058 492 $	547 960 808 $
Revendications des autochtones	19 864 520 $	62 900 583 $
Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement	(1 831 628 $)	(1 132 622 $)
Total	**2 051 480 946 $**	**2 251 060 310 $**

Recettes

	1983-1984	1984-1985
Affaires indiennes et inuit	9 778 696 $	13 589 168 $
Affairs du Nord	12 475 113 $	12 256 466 $
Administration	33 807 124 $	18 797 744 $
Revendications des autochtones	73 987 $	1 436 997 $
Total	**56 134 920 $**	**46 080 375 $**

Dépenses non budgétaires

Prêts, dotations en capital et avances		
Affaires indiennes et inuit	75 136 $	(1 789 377 $)
Affaires du Nord	(10 088 736 $)	(16 921 279 $)
Revendications des autochtones	14 918 175 $	4 461 616 $
Administration	21 582 851 $	(5 409 996 $)
Total	**26 487 426 $**	**(19 659 036 $)**

ANNEXE II

Publications du Ministère

Une importante responsabilité du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a trait à la diffusion de l'information auprès de la population autochtone et du public canadien en général. Compte tenu de sa complexité et de ses nombreux services, le Ministère publie un grand nombre de documents qui s'adressent à différents publics. De plus, on a fait un effort particulier pour faciliter l'accès à ces publications. Des catalogues contenant la liste et la description des textes destinés aux divers publics sont disponibles. Pour les obtenir, vous devez écrire à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Demandes de renseignements du public
Direction générale des communications
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

Un service téléphonique INWATS sans frais d'interurbain permet à tous les Canadiens de téléphoner à la Section des demandes de renseignements du public, à l'administration centrale, en composant le numéro 1-800-567-9604.

Catalogues disponibles

En stock

Trois livrets où sont énumérées les publications destinées au grand public qui sont actuellement disponibles.

Les activités du gouvernement dans le Nord. Programme annuel des dépenses dans le Nord

Rapport publié chaque année pour faire connaître l'ensemble des activités du gouvernement fédéral au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, de même que les dépenses des gouvernements fédéral et territoriaux dans le Nord.

Le Nord

Information générale sur le territoire, la population et l'actualité dans le Nord.

Les Indiens du Canada

La culture et l'histoire des Indiens du Canada, des origines à nos jours.

Les Inuit

La culture et l'histoire des Inuit au Canada, des origines à nos jours.

En toute justice

Exposé de la politique fédérale des revendications globales dans un contexte historique, ainsi que des lignes directrices pour la négociation des règlements et des avantages qui en découlent.

Dossier en souffrance

Exposé de la politique fédérale des revendications particulières, ainsi que des critères concernant la présentation, le traitement et l'évaluation des revendications, de même que les indemnisations.

Rapports de recherche, 1984

Description des rapports de recherche publiés par la Direction générale de la recherche.

Études environnementales

Liste de plus de 30 études publiées par la Direction générale de la protection de l'environnement du Nord.

Filmographie

Liste par catégorie et description de films qui peuvent être empruntés à l'administration centrale du Ministère, à Ottawa.